

REVUE DE PRESSE



Direction de la vie syndicale et des communications

AVRIL 2021

ACÉRICOLE

- **L'industrie acéricole de la région en pleine ébullition** 6
(L'Avenir et des Rivières, 7 avril)
- **Une saison des sucres à oublier** 7
(Le Clairon de Saint-Hyacinthe, 27 avril)
(Le Soleil de Châteauguay, 28 avril)

AGRIRÉCUP

- **Saint-Anicet : récupération de plastique agricole** 9
(La Voix Régionale, 21 avril)

AGROALIMENTAIRE

- **Soutien de plus de 860 000 \$ pour les entreprises agroalimentaires régionales** 10
(InfoSuroit, 1^{er} avril)

AGROÉCOLOGIE

- **L'agroécologie : innover en misant sur le respect de l'environnement..... 13**
(Les 2 Rives, 6 avril)

ALUS MONTÉRÉGIE

- **Agriculture durable : L'unique programme de rétribution environnemental en milieu agricole au Québec fête son 5^e anniversaire! 14**
(Gestion et Technologie Agricoles, 8 avril)
- **Favoriser les habitats de 12 espèces en péril..... 15**
(Le Clairon de Saint-Hyacinthe, 27 avril)

APICULTURE

- **Néonicotinoïdes : des répercussions importantes dans l'alimentation..... 16**
(Journal Saint-François, 16 avril)
(Le Courrier du Sud, 19 avril)
(Le Reflet, 20 avril)
(Journal Saint-François, 21 avril)
(Le Soleil de Châteauguay, 25 avril)

BANDES RIVERAINES

- **Le respect des bandes riveraines, une priorité pour la MRC d'Acton..... 25**
(La Pensée de Bagot, 7 avril)

BOURSE RELÈVE AGRICOLE

- **Une bourse de 5000 \$ sera de nouveau remise à la relève agricole..... 26**
(Le Canada Français, 15 avril)
(Le Richelieu, 20 avril)

BROME-MISSISQUOI

- **Brome-Missisquoi changera de région administrative tout en gardant un pied en Montérégie 28**
(L'Avenir et des Rivières, 28 avril)

CENTRE MÈRE-ENFANT

- **Demande de mise en tutelle du Centre de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest 29**
(Journal Saint-François, 7 avril)
(ADVFN, 30 avril)
(CISION, 30 avril)
(Le Léopard, 30 avril)
- **Request to put the Montérégie-Ouest health and social services center under supervision 39**
(Archyworldys, april 8)

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Programme Climat municipalités-Phase 2- La MRC des Jardins-de-Napierville disposera de près de 715 000 \$ pour effectuer une gestion collective de ses bassins de terres noires..... 42**
(Ministère de l'environnement, 20 avril)

CHRONIQUE À TOUT BOUT DE CHAMP

- **C'est vert au champ, c'est le printemps ? 44**
(La Voix de l'Est, 6 avril)
- **Mois d'avril idéal 47**
(La Voix de l'Est, 19 avril)

COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE

- **Portrait de la relève agricole..... 49**
(Gestion et Technologie agricoles, 8 avril)

CPTAQ

- **La Ville doit oublier un terrain agricole 50**
(L'œil Régional, 28 avril)

EXCELDOR

- **Dernier tour de piste 51**
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 22 avril)
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 20 avril)
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe web, 22 avril)

GALA AGRISTARS

- **The 8th Gala Agristars is based on psychological health 59**
(La Voix Régionale, 7 avril)
(The southwest Voice, april 7)
- **Un 8^e Gala Agristars sous le signe de la solidarité 60**
(Les 2 Rives, 6 avril)
(Radio Acton, 6 avril)
(La Voix Régionale, 7 avril)
(La Terre de chez nous, 7 avril)
(Les 2 Rives web, 8 avril)
(Le Journal Saint-François, 14 avril)
(La Pensée de Bagot, 14 avril)
(La Voix Régionale, 14 avril)
(Coup d'œil, 21 avril)
(Coup d'œil, 22 avril)
(InfoSuroit, 30 avril)

(CJSO, 28 avril)

(Le Contrecourant, 29 avril)

LOUIS ROBERT

- **Nourrir la réflexion** 82
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 29 avril)

NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER

- **Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie**
<https://www.lereflet.qc.ca/des-capsules-video-pour-presenter-les-realites-agricoles-en-monteregie/>
(Le Reflet, 19 avril) 83
(InfoSuroit, 19 avril)
(Le Journal Saint-François, 19 avril)
(Le Courrier du Sud, 20 avril)
(Le Contrecourant, 22 avril)
(Le Soleil de Châteauguay, 24 avril)
(Saint-Alexandre, 30 avril)
- **MRC des Maskoutains : Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie – L'eau** 92
(Gestion et Technologie Agricoles, 8 avril)
Entrevue Jérémie Letellier, 7 avril, TVRS)
<https://www.tvrs.ca/emissions/studio-direct/sur-demande?show=208027&page=1>

PRODUCTEURS DE GRAINS

- **Des conditions exceptionnelles pour les semis de céréales** 93
(Le Canada Français, 22 avril)

SANTÉ DES SOLS

- **La Fédération de l'UPA de la Montérégie est à la recherche de producteurs agricoles souhaitant recevoir un coup de main** 94
(Vallée-du-Richelieu Express, 10 avril)
(Chambly Express, 11 avril)

SYNDICAT HAUTE-YAMASKA

- **Sylvain Laroche, agriculteur engagé** 98
(La Voix de l'Est, 13 avril)

SYNDICAT VALLÉE DU RICHELIEU

- **Fonds agricole pour la MRCVR** 101
(Journal de Chambly, 21 avril)
(L'œil Régional, 21 avril)

TET (TRAVAILLEUR ÉTRANGER TEMPORAIRE).....	103
- Ferme saved several farms (La Voix Régionale 7 avril)	
- FERME a sauvé plusieurs fermes	104
(La voix Régionale, 7 avril)	
- La Fédération de l'UPA de la Montérégie réclame une réduction des délais.....	105
(Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 22 avril)	
(Journal de Chambly, 22 avril)	
(Le Contrecourant, 22 avril)	
(CISO, 22 avril)	
(Sorel-Tracy magazine, 22 avril)	
(Journal La Relève, 23 avril)	
(Journal Saint-François, 23 avril)	
(Chambly Express, 25 avril)	
(La Voix de l'Est, 25 avril)	
(Le Courrier du Sud, 25 avril)	
(Sorel-Tracy Express, 25 avril)	
(Vallée-du-Richelieu Express, 25 avril)	
(Le Relfet, 25 avril)	
(Le Soleil de Châteauguay, 25 avril)	
(Journal de Chambly, 28 avril)	
(La Voix Régionale, 28 avril)	

Knowlton Literary Association Hosts Author Donna Morrissey for a Virtual Seminar

JIM FERRIER
Special Collaboration

CULTURE The Knowlton Literary Association (KLA) presents a webinar with Canadian author, speaker and teacher Donna Morrissey on April 23. Among other things, Morrissey will discuss her latest novel.

Morrissey's previous novels include Kit's Law, Downhill Chance, Sylvanus Now, What They Wanted, The Deception of Livvy Higgs and The Fortunate Brother. Her latest novel is titled Pluck: A Memoir of a Newfoundland Childhood. Morrissey is from a small outport village in Newfoundland, and has translated some of her experiences growing up into a deeply personal account of love's restorative ability that leads her through mental illness, death in the family and despair to becoming a writer.

The story is told with charm and inimitable humour. Pluck illustrates that even when you find yourself unraveling, you can find a way to spin the yarns that will save you – meanwhile delighting readers everywhere.

"We all have a unique story to tell," says Morrissey. "I've learned how we all live within myth, and one of the keys to meaningful living – and good writing – is to find that myth playing out within us, or within a character. And then bridge that myth to everyday life.

Sometimes while thinking about my story I falter. And should I continue to falter or get too lost within a feeling, I turn to the writings of the greats with the hopes of learning about whatever that feeling was that I got lost in."

Morrissey teaches creative writing through Humber College in Toronto and, when she has time, also through Dalhousie University in Halifax. Morrissey claims that teaching is her second passion outside of writing, and she has traveled the country giving numerous workshops on creative writing.

Morrissey also does public speaking of the inspirational/motivational kind, touching on creativity, mental health, illiteracy, personality and quantum physics (to the latter, she adds "Just kidding!").

"I was forty when I started writing," she says. "I sat alone in a room for three years and wrote a novel that sold two hundred thousand copies. Oh, yeah, I have much to say about that process!"

Morrissey was so shy as a child that she walked around with her arm covering her face. "Today, I can hold a crowd of two hundred without a microphone," she notes. "I have the gift of gab and I do it well. I have spoken to groups of six, sixty, and six hundred."

Donna Morrissey's webinar takes place on Friday, April 23 at 7:00 p.m. For more information visit the Knowlton Literary Festival Web site at knowltonliteraryfestival.ca.



Meet writer, speaker and teacher Donna Morrissey online on April 23. (Photo: Courtesy)

L'industrie acéricole de la région en pleine ébullition

STÉPHANE LÉVESQUE
Initiative de journalisme local

ALIMENTATION Avec plus de 7,9 millions d'entailles qui ont généré 89,8 millions \$ en Estrie et plus de 3 millions d'entailles pour une production dépassant les 38 millions en Montérégie, l'industrie acéricole au sud du Québec est en pleine ébullition. Seulement pour ces deux régions, c'est plus de 1400 entreprises acéricoles qui ont participé à la production.

Pour l'ensemble du Québec, en 2020, les conditions météorologiques favorables ont permis la production de 175 millions de livres de sirop d'érable. Au total, les entreprises acéricoles québécoises assument 73 % de la production mondiale. De plus, l'industrie a connu une hausse de 14 % des ventes et de 22 % des exportations par rapport à 2019.

Selon les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ), ce portrait économique met la table pour 2021.

« En 10 ans, nos ventes annuelles de sirop d'érable ont plus que doublé, passant de 68,2 millions de livres en 2011 à plus de 144 millions en 2020. Nous sommes fiers de voir que la vision et la volonté des PPAQ contribuent à l'essor de notre industrie », souligne Simon Trépanier, directeur général des PPAQ.

« Dans les érablières, nos productrices et productrices travaillent déjà depuis le début de l'hiver pour entailler leurs érables. En tout, ce sont près de 50 millions d'entailles qui ont été réalisées par les hommes, femmes et familles qui composent nos 7 400 entreprises acéricoles du Québec. Nous sommes fin prêts pour la saison 2021 et nous souhaitons que la récolte soit généreuse », ajoute Serge Beaulieu, président de l'organisation qui regroupe 11 300 producteurs et 7 400 entreprises acéricoles.

ÉVÉNEMENT
EMPLOI
DU HAUT-RICHELIEU
VIRTUEL



Rencontrez virtuellement
les entreprises de votre région!

Journée
d'échanges
en direct,
jeudi 15 avril
de 9 h à 16 h

2^e édition
qui aura lieu
du 12 au
16 avril 2021

evenementemploihautesrichelieu.com

avec la participation de :

Québec



Centre de l'emploi
LE CENTRE DE L'EMPLOI



NEX DE



Centre de l'emploi



Centre de l'emploi

Une saison des sucres à oublier

Les producteurs de sirop d'érable de la région ont à peine atteint 60 % de la production de 2020, cette dernière étant une année en tout point exceptionnelle. Pour la saison 2021, certains cumuleront des pertes de quasi 50 %, ce qui contraste fortement avec les dernières très bonnes années en acériculture.

« C'est vraiment une année à oublier, lance Christian Benoit de la Cabane à sucre Chez Christian, à Saint-Hyacinthe. Le sol n'était pas assez gelé et des chaleurs sont apparues trop rapidement en mars. Les arbres sont donc entrés en croissance trop vite, avec des bourgeons qui commencent à se former, et cela a joué énormément sur la quantité de sève des érables, mais aussi sur la couleur du sirop. » Avec ces chaleurs de 18-20 °C en mars et aucun gel certaines nuits, le sirop est beaucoup plus foncé. « Nous avons beaucoup moins de sirop ambré cette année », ajoute M. Benoit.

Même son de cloche de côté de Gaëtan Bouvier de l'Érablière Bouvier & Fils, à La Présentation. Avec ses 4000 entailles à la tubulure, le producteur calcule pour cette saison une diminution d'un tiers de sa production de sirop d'érable habituelle. « La sécheresse

en juin dernier a vraiment nui à la saison actuelle, car les arbres n'ont pas pu grossir assez à cause du manque de pluie de l'été 2020. Aussi, cela a généré un taux de sucre beaucoup plus bas dans la sève, un autre obstacle à notre saison 2021. »

M. Bouvier pense que plusieurs producteurs devront se tourner vers la banque de sirop des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (PPAQ) pour compenser le manque à gagner, ce qui fera indéniablement augmenter le prix du baril de sirop. Pourtant, David Hall, président du syndicat des producteurs acéricoles de la région de Saint-Hyacinthe, croit que la plupart en auront tout de même assez pour honorer leurs commandes de cannes de sirop d'érable. « C'est une année dure moralement, mais les producteurs peuvent se prémunir de l'assurance-récolte. Malheureusement, nous ne pouvons pas battre des records chaque année », souligne le producteur acéricole de la région du Lac-Brome.

Véronique Lemonde

2021, une saison désastreuse à oublier pour les producteurs acéricoles.
Photo PPAQ



SPÉCIAUX
29 avril au 5 mai 2021

Place Casavant
590, boul Casavant Ouest
Couvert 7 jours sur 7, de 9h à 18h
450 774-2726

MARCHE

LACROIX

DEPUIS 1957

Suivez-nous sur

[f](#) [@](#)

Photos à titre indicatif
Jusqu'à épuisement
des stocks. Prix sujet à
changement sans préavis.

59¢
lb
\$1.30/kg

Patate douce
Jumbo

99¢
ch

Radis en Feuille

\$1.99
ch

Chou-Fleur

\$2.49
100 g

Jambon Blanc
Les trois petits Cochons
Sans Gluten
Produit du Québec

\$3.89
filet

Avocat en Filet
7 par filet

\$12.99
lb
\$28.64/kg

Onglet de Bœuf
Nature ou Texan
Canada A

\$1.99
Filet

Citron en Filet
Filet de 2 lb

49¢
lb
WOW!
\$1.08/kg

Tomates en Vigne

99¢
lb
\$2.19/kg

Raisins Rouges

\$2.99
panier

Kiwi
Panier de 1 lb

69¢
lb
\$1.52/kg

Zucchini

MARCHE LACROIX

Valable du
29 avril au 5 mai 2021

RABAIS DE 2\$

Avec achat de \$29 et plus. Mon compte public.
Neauz réajustent le droit de limiter les quantités.
Tous droits réservés à nos clients. Autre offre,
en magasin uniquement. Un coupon par client, pour.

Une saison des sucres écourtée par la chaleur

PAULA DAYAN-PEREZ
PDAYAN-PEREZ@GRAVITEMEDIA.COM

L'arrivée hâtive du beau temps n'a pas fait l'affaire de tous. Avec des températures inhabituellement chaudes ce printemps, des acériculteurs de Montérégie se sont retrouvés avec une faible production de sirop d'érable et peu d'options sauf la fermeture précoce de leur saison.

Heureux de voir une demande accrue pour leurs produits pendant la pandémie, les propriétaires de la Belle vie en sucre, une cabane située à Mercier, n'ont toutefois pas été capables de satisfaire tous leurs clients.

«C'a été une saison catastrophique. On n'a pas fait la moitié de notre production», déplore la propriétaire Christine Lacroix. Nos ventes sont excellentes, c'est juste que je ne suis pas capable de fournir parce qu'on n'avait pas assez de sirop», dit-elle.

TROP CHAUD

L'entreprise familiale n'a pas été trop affectée par les restrictions de la COVID-19 puisqu'elle n'offre pas de repas de cabane à sucre. Le couple se concentre plutôt sur les produits d'érable. En fait, sa visibilité a grandi grâce aux réseaux sociaux et à une campagne de la Ville de Mercier pour promouvoir les commerces de la région. Le seul

problème : le climat. Les érables ont besoin d'environ 10°C de différence entre le jour et la nuit pour produire des coulées abondantes.

«Il a fait chaud à la mi-mars. C'a tout modifié le cours du reste de la saison», explique Mme Lacroix. Leurs érables ont coulé pendant quatre semaines au lieu de huit, leur temps de production habituel depuis que l'entreprise a repris les opérations il y a cinq ans.

C'est une tendance qui a été remarquée partout dans la région. Selon les Producteurs et productrices acéricoles du Québec, la Montérégie a récolté 50% moins de sirop d'érable que l'année dernière.

La hausse du mercure a également eu des effets sur les clients, indique Louis Desgroseilliers, propriétaire de l'érablière Domaine Labranche. Située à Saint-Isidore-de-Laprairie, l'entreprise familiale a commencé à préparer des repas pour emporter en 2020 quand les salles à manger ont été fermées.

«On a toujours vu, nous, la saison des sucres comme un accompagnement, explique M. Desgroseilliers. On est là pour accompagner les gens dans la transition entre l'hiver et le printemps. Quand on est rendu à 15, 16, 17 degrés, le printemps est arrivé. Autrement dit : c'est fait, et là, les gens passent ailleurs».



Le Domaine Labranche prépare des repas pour emporter depuis 2020, indique le propriétaire Louis Desgroseilliers. (Photo : Le Soleil-Archives)

L'érablière a terminé sa saison des sucres le 11 avril, alors qu'elle dure généralement jusqu'à la troisième semaine d'avril. M. Desgroseilliers soutient que c'est surtout la diversification de leurs activités avec la production d'alcool et de pommes, qui leur permet de passer à travers cette période difficile.

INTÉRÊT POUR LA CABANE À EMPORTER

Elle a aussi bénéficié de la publicité liée à la campagne *Ma cabane à la maison*, lancée cette année. Le projet a réuni près de 70 cabanes à sucre qui vendaient leurs repas pour emporter à travers un portail virtuel. Le Domaine Labranche n'a pas participé car il avait déjà sa propre plateforme, mais il a ressenti un «effet collatéral positif», indique M. Desgroseilliers.

«On s'attendait à une meilleure saison que l'année passée, mais je pense que ça a été fortement influencé par la température», dit-il. Leurs ventes de repas se sont maintenues pareilles à l'année dernière, mais elles ont été trois fois plus petites qu'avant la pandémie. Le propriétaire affirme qu'il fera une demande d'aide financière au gouvernement provincial, qu'il qualifie d'«essentielle».

En ce qui concerne le prochain temps de

sucres – tradition récemment désignée patrimoine immatériel du Québec, Louis Desgroseilliers n'envisage pas un retour complet à la normale. Il aimerait voir une formule hybride comportant non seulement de la nourriture à emporter, mais aussi un nombre restreint de personnes qui pourraient visiter la cabane. «De faire une autre saison, une 3ème saison sans repas en salle à manger, ce serait une très mauvaise nouvelle», exprime-il.

Une année à oublier

Selon Serge Beaulieu, président de l'organisation des Producteurs et productrices acéricoles du Québec, 2021 serait «une année à oublier». Elle suit une saison record de production de sirop d'érable en 2020 au Québec, avec plus de 175 millions de livres récoltés dans l'ensemble de la province.

«Ce qui vient nous reconforter, c'est qu'on a au moins quatre ou cinq années de bonne production dans la région», dit-il.

DENTUROLOGISTE



Depuis 1977

Service complet
de prothèses dentaires
Laboratoire sur place
Esthétique personnalisée
Réparation / Urgence

WE SPEAK
ENGLISH!

RABAIS

100\$

à l'achat de
2 PROTHÈSES

50\$

à l'achat de
1 PROTHÈSE

Expire le 31 mai 2021.
*Sur présentation

>73842

9 Boul. D'Anjou, Châteauguay | 450 698.0480

RECYCLAGE

N. LEGAULT

Depuis plus de 50 ans

Faites des \$\$\$

en faisant
votre ménage
printanier/été



Nous achetons vos métaux ferreux ou non,
tels que : tuyaux de cuivre, fil isolé,
revêtement d'aluminium, certains appareils
ménagers et autres.

APPORTEZ-LES
AU 1505, RUE DES QUAIS VILLE
SAINTE-CATHERINE

GROSSE QUANTITÉ
APPELEZ-NOUS 450 632-2168

>75689



Saint-Anicet : récupération de plastique agricole

Mélanie Calvé
Journaliste
mcalve@viva-media.ca

SAINT-ANICET

Une nouvelle entente entre Agrirécup et la Municipalité de Saint-Anicet a été convenue pour la récupération de plastique agricole, lors de la dernière séance du conseil municipal de Saint-Anicet.

Au cours des prochaines semaines, le département technique des travaux publics, ainsi que les gens de Agrirécup vont préparer le terrain au 5001, route 132 et publiciser la procédure de récupération. « Je suis très satisfait de cette entente et remercie la MRC du Haut-Saint-Laurent de considérer le site du garage municipal de Saint-Anicet comme un des lieux régionaux de récupération de plastique agricole », mentionne le maire Gino Moretti, en précisant que le conseil municipal prend un virage au niveau de l'environnement et que d'autres bonnes nouvelles viendront.

Le conseil continu de travailler d'autres options concernant le virage environnemental.

Amélioration du site des matériaux secs, recyclage des petits appareils électroniques avec ARPE Québec et les contenants de peintures, piles électriques et néons fluorescents avec Laurentide re/sources.

« Depuis le début de mon implication en politique municipale, je parle d'un écocentre, le projet de récupération de plastique agricole, va aider nos agriculteurs en réduisant des matières destinées actuellement aux déchets », souligne Mme Sylvie Tourangeau, conseillère et responsable du projet de l'écocentre.

La Municipalité de Saint-Anicet prend le virage environnemental et le monde agricole n'est pas oublié.

Des capsules vidéo pour sensibiliser la population aux réalités agricoles

MONTÉRÉGIE

L'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie annonce de nouvelles actions de sensibilisation pour son projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager ».

En effet, l'UPA Montérégie est fière que quatre nouvelles capsules vidéo d'animation soient désormais accessibles via leur site internet ou chaîne YouTube. Celles-ci ont pour but de faciliter la cohabitation en zone agricole entre les agriculteurs et les résidents. Dans une approche à la fois ludique et informative, les capsules abordent les principales thématiques liées aux activités agricoles. On y parle des odeurs et du bruit, du partage de la route, de la santé des sols ainsi que de l'eau et de l'utilisation des pesticides.

L'Union indique que le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience.

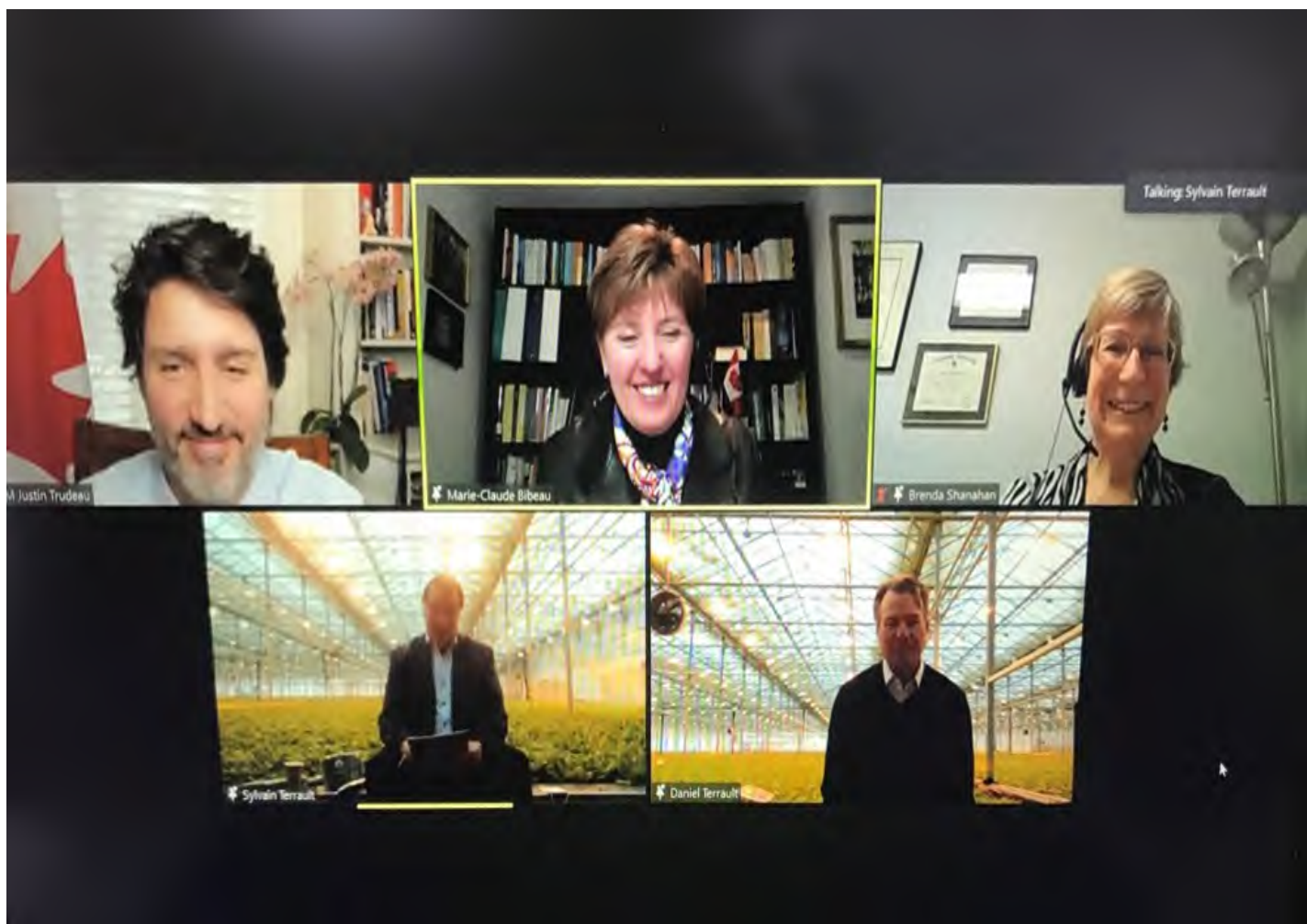
L'UPA invite la population à visiter son site internet ou sa chaîne YouTube afin de visionner lesdites capsules et en apprendre encore plus sur les réalités agricoles. M.D.



Soutien de plus de 860 000 \$ pour les entreprises agroalimentaires régionales

Publié par *Rédaction* le 1 avril 2021 @ 01:00 dans Agroalimentaire, Beauharnois-Salaberry, Grand Châteauguay - Roussillon, Haut-Saint-Laurent, Nouvelles générales, Vaudreuil-Soulanges | [Pas de commentaires](#)

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Marie-Claude Bibeau, a souligné une aide de 12,8 millions de dollars dans le cadre du Fonds d'urgence pour la transformation pour 135 entreprises de transformation alimentaire du Québec. La ministre a fait cette annonce aux délégués du Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ) juste avant leur assemblée générale annuelle. En Montérégie-Ouest, 11 entreprises se partagent un montant de 862 690 \$.



Grâce à ce financement, les entreprises ont pu adopter des mesures visant à assurer la sécurité de leurs employés tout en augmentant leur capacité. Elles ont notamment pu faciliter la distanciation physique, acheter de l'équipement de protection individuelle (EPI), augmenter les activités de nettoyage, améliorer la circulation de l'air dans leurs installations et concevoir de la formation pour leurs employés. Ces améliorations favorisent l'autonomie alimentaire du Québec, en aidant les transformateurs à sécuriser leurs opérations.

Les entreprises de la région qui ont reçu une aide financière sont :

MRC de Beauharnois-Salaberry

Saint-Louis-de-Gonzague : Les Fermes Hudson Valley (20 756 \$)

Saint-Stanislas-de-Kosta : Les Viandes Valleyfield (76 372 \$)

MRC du Haut-Saint-Laurent

Franklin : Vergers Leahy (74 906 \$ et 7 773 \$)

Huntingdon : Maison Russet (99 999 \$)

Huntingdon : Les Fermes Valens (49 900 \$)

MRC des Jardins-de-Napierville

Sainte-Clotilde : Les Serres Lefort (299 422 \$)

Sherrington : Salade Etcetera (34 699 \$)

Saint-Édouard : Olimega (21 910 \$)

MRC de Roussillon

Saint-Isidore : Au fin palais (66 736 \$)

MRC de Vaudreuil-Soulanges

Rigaud : Fleury Michon Amérique (20 544 \$)

Vaudreuil-Dorion : Tutti Gourmet (89 673 \$)

Un travail essentiel

Comme souligné par Mme Bibeau, les entreprises alimentaires de partout au Québec ont redoublé d'efforts face à tous les défis posés par la pandémie de COVID-19, en plus de faire preuve de beaucoup de résilience.



« Nous sommes tous ensemble dans ce marathon », a souligné Mme Bibeau.

De son côté, la députée de Châteauguay-Lacolle, Brenda Shanahan, qui a vu quatre entreprises de son territoire recevoir une aide financière, a tenu à souligner la créativité des entrepreneurs qui oeuvrent dans un secteur essentiel de l'économie locale.

« Je suis toujours fière de constater combien nos entreprises du secteur agroalimentaire rayonnent, indique-t-elle. J'admire leur résilience et leur débrouillardise. Je me réjouis également de savoir que nous sommes là pour les aider à traverser cette crise sans précédent. »

Le financement provient du Fonds d'urgence pour la transformation de 77,5 millions de dollars, annoncé le 5 mai 2020 par le premier ministre Justin Trudeau, pour aider les entreprises à répondre aux besoins urgents en matière de santé et de sécurité des travailleurs des secteurs agroalimentaires touchés par la COVID-19.



Article imprimé depuis INFOSuroit.com: <https://www.infosuroit.com>

Lien vers l'article: <https://www.infosuroit.com/soutien-de-plus-de-860-000-pour-les-entreprises-agroalimentaires-regionales/>

INFOSuroit.com © 2021 Tous droits réservés.



L'agroécologie : innover en misant sur le respect de l'environnement

Alexandre Brouillard | Les 2 Rives

Jessy Pelletier et Pierre-Olivier Gaucher, deux agriculteurs de la région, ont innové il y a quelques années en misant sur l'agroécologie, une technique agricole qui diminue l'empreinte carbone, favorise la biodiversité et restaure la fertilité des sols.

Jessy Pelletier, cultivateur de grandes cultures à Saint-Aimé, utilise l'agroécologie dans ses champs depuis environ 10 ans. « J'ai commencé l'agroécologie à petite échelle et, aujourd'hui, je cultive environ 75 % de mes terres de cette façon. J'innove en étant presque seulement en semis direct sous couvert végétal (SCV), c'est-à-dire que je ne travaille presque plus mon sol. Il y a toujours une plante qui pousse avec ma culture principale. De cette façon, j'amène plus de vie dans mon sol, je vais chercher plus de nutriments et ça emmagasine du carbone dans le sol », explique-t-il.

Pierre-Olivier Gaucher, créateur de la société Terralis située à Contrecoeur, a également adopté l'agroécologie. « En 2011, à la naissance de Terralis, une société qui développe et applique l'agroécologie, on faisait rire de nous parce que les mentalités étaient différentes. Les gens priorisaient les herbicides et la propreté entre les rangs de culture. De notre côté, on arrivait avec les ambitions d'une technologie un peu plus européenne, qui favorisait la couverture du sol. Nous avons poussé le projet et aujourd'hui, le consortium réussit bien », explique Pierre-Olivier Gaucher, vraisemblablement fier de ses différentes réalisations.

Dans ses champs, M. Pelletier a innové avec une armée souterraine de bactéries et de vers de terre, qui structurent le sol et alimentent les racines de ses cultures. « Les agriculteurs qui adoptent l'agroécologie tentent de reproduire l'écosystème que nous connaissons. De plus, en recouvrant nos sols de couverture végétale, cela nous permet de

bénéficier le plus possible de l'accumulation de la photosynthèse. Bref, notre but est de rendre nos terres pratiquement autosuffisantes », ajoute-t-il.

M. Gaucher précise que l'agroécologie s'inspire de la notion de la vie des sols. « Plus les sols sont vivants, plus ils sont résilients et autonomes. Je couvre donc mes champs en permanence pour accumuler le plus de matière organique. En ce moment, mes champs sont tous verts et ils font de la photosynthèse et je ne suis pas le seul. Notre consortium qui s'étend de la Gaspésie jusqu'à l'Ontario représente un beau réseau dans lequel tout le monde travaille de cette façon », précise-t-il.

Un modèle pour tous

Pour M. Pelletier, l'agroécologie peut s'appliquer à tous les types d'exploitations agricoles. « Que ce soit pour une exploitation de 400 ou de 800 hectares, l'agroécologie peut s'appliquer. Il faut toutefois avoir les ressources nécessaires, parce qu'une plus grande superficie demandera plus de travail. Le plus important, c'est de prendre le temps de faire la transition entre le type d'agriculture plus traditionnel et l'agroécologie », soutient-il.

« L'agroécologie peut sans aucun doute s'appliquer à toutes les grandeurs d'exploitations, mais il y a du chemin à faire. Aujourd'hui, beaucoup d'agriculteurs pratiquent les méthodes d'il y a 25 ans! Les opinions concernant les couvertures de sols sont très mitigées. Il y a encore des organisations sérieuses qui affirment que les engrais verts ne servent pas à grand-chose. Je crois qu'on va demeurer dans ces vieux paradigmes pour encore une bonne décennie », croit le fondateur de Terralis.

Pour Jessy Pelletier, la transition vers l'agroécologie est primordiale pour les générations futures. « À long terme, je ne crois pas que le système de production alimentaire actuel sera soutenable. Lors des



Jessy Pelletier, cultivateur de grandes cultures à Saint-Aimé, possède déjà des champs verts grâce à l'agroécologie. Photo Pascal Cournoyer | Les 2 Rives ©



Pierre-Olivier Gaucher, agriculteur de Contrecoeur et fondateur de la société Terralis, a adopté l'agroécologie à la suite de voyages en Europe et aux États-Unis. Photo gracieuseté

dernières années, malgré les grands écarts de température, les canicules et les manques d'eau, ma méthode en semis direct sous couvert végétal m'a permis de conserver des

rendements assez stables. Je crois donc que l'agroécologie devra être plus répandue dans le futur afin de répondre aux changements climatiques », conclut-il.



« Encourageons nos producteurs et productrices régionaux. Une belle façon de se régaler et de faire progresser notre économie. »

LOUIS PLAMONDON
Député de Bécancour—Nicolet—Saurel
450 742-0479

COLLECTIF EN FORMATION AGRICOLE

Gérer les ressources humaines, c'est plus que faire des paies



GYLAINE MARTIN
Répondante en
Collectif en formation
agricole Centre-du-Québec

Le Collectif en formation agricole Centre-du-Québec et le Cégep de Victoriaville ont reçu la belle nouvelle que leur projet de formation en gestion des ressources humaines se qualifiait dans le cadre du programme d'initiative ministérielle de formation continue en ligne dans le secteur bioalimentaire. Dans les prochains mois, le Cégep développera une nouvelle formation s'adressant aux femmes gestionnaires d'entreprises agricoles.

La gestion des ressources humaines se retrouve souvent dans la cour des agricultrices en tout ou en partie. La formation vise à tenir compte de leur réalité. La formation sera une combinaison de contenus livrés par des spécialistes, d'activités d'échanges et de coaching individuel.

La formule en ligne permettra de concilier travail-famille-formation. La nouvelle approche permettra aux gestionnaires de se réseauter et de valider les pratiques qu'elles auront instaurées sur leurs entreprises.

Les agricultrices du Centre-du-Québec peuvent participer à l'élaboration des contenus. Le Cégep de Victoriaville organi-

sera un groupe de discussion dans les prochaines semaines.

Un premier groupe pilote devrait démarrer en janvier 2022 au Centre-du-Québec. Suite à la première expérience et les ajustements nécessaires, la formation pourra voyager dans les régions du Québec et être dispensée à des groupes mixtes composés de femmes et d'hommes, au besoin.

Pour participer au groupe de discussion ou pour être tenue au courant du départ de la formation, contactez Guylaine Martin, répondante en formation agricole, au 819 758-6401 poste 2702, gmartin@formationagricole.com.



Les agricultrices du Centre-du-Québec sont invitées à participer au développement d'une nouvelle formation en gestion des ressources humaines. Ici la productrice agricole, Rachel Laflamme.

AGRICULTURE DURABLE

L'unique programme de rétribution environnemental en milieu agricole au Québec fête son 5^e anniversaire!

En 2021, la Fédération de l'UPA de la Montérégie et ALUS Canada célèbrent les cinq ans du programme ALUS Montérégie, véritable catalyseur de projets en agroenvironnement et créateur de biodiversité en milieu agricole.

Mis en place en 2016, ALUS Montérégie a été le premier, et reste à ce jour le seul programme au Québec à offrir une rétribution monétaire aux agriculteurs qui acceptent de réaliser volontairement des aménagements en faveur de la biodiversité sur leurs fermes.

En cinq ans, le programme ALUS Montérégie a permis de compenser monétairement et d'accompagner plus de 80 fermes du territoire. Ensemble, elles consacrent plus de 65 hectares de superficies agricoles à l'aménagement de biens et services écosystémiques dans plus de 44 municipalités de la Montérégie. Les impacts engendrés sont bien réels, notamment la réduction des odeurs, l'absorption des polluants dans l'air et la réduction des pesticides, des nutriments et des sédiments dans les cours d'eau.

ALUS Montérégie

Pour l'occasion, la Fédération de l'UPA de la Montérégie invite à visionner sa vidéo commémorative qui relate l'histoire et les faits marquants des cinq années du programme ALUS Montérégie.

Cette vidéo met à l'honneur l'implication des producteurs agricoles partici-

pants, des élus de la fédération, de l'équipe en agroenvironnement de l'UPA Montérégie, les membres du comité ALUS Montérégie, les partenaires financiers du programme ainsi que divers intervenants du milieu agroenvironnemental impliqués dans le projet depuis 2016.

Depuis 2016 : un bilan impressionnant :

- 83 fermes participantes;
- 66,78 ha de terres pour les biens et services écosystémiques;
- 241 387,50 \$ d'investissement pour les rétributions monétaires sur 5 ans;
- 475 241 \$ d'investissement pour l'implantation et l'administration des projets;
- Biens et services écosystémiques créés dans 12 MRC de la Montérégie;
- Aménagements dans plus de 44 municipalités de la Montérégie.

Concrètement, ce sont 295 km de haies diverses (brise-vent, arbustives, herbacées et multistrates) qui ont été implantées; 122 km de bandes riveraines herbacées favorisant les pollinisateurs mises en place; l'équivalent de 6 terrains de football d'écosystèmes mis en valeur; ainsi que l'équivalent de 64 piscines olympiques transformées en pré fleuri pour les pollinisateurs.

<https://www.upamonteregie.ca/alus-monteregie/>

BOURSE AGRICOLE

Un monde à votre mesure

La MRC des Maskoutains remercie les partenaires de l'édition 2020

PRESTIGE

OR

ARGENT

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Maskoutains Nord-Est
Vallée maskoutaine
Montérégie

Saint-Hyacinthe inc.
Technova inc.

GRUPE **FBE** GÉNIE

BERNARD EXPERTS AGRICULTURE

ENVIRONNEMENT

- Zonage agricole (C.P.T.A.Q.)
- Demande de certificat d'autorisation (MELCC)
- Valorisation des matières résiduelles fertilisantes
- Expertise de litige
- Aménagement de bandes riveraines et de cours d'eau
- Gestion de projets

- Infrastructures municipales
- Aménagement de stationnements commerciaux et industriels
- Gestion des eaux de surface
- Service de clubs-conseils en agroenvironnement
 - Registre, diagnostic, justification et prescription de pesticides
 - PAEF et bilan phosphore

SERVICES PROFESSIONNELS

EFFICACES • FLEXIBLES • PERSONNALISÉS • TARIFS COMPÉTITIFS

6081, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe
Tél. : 450 773.7971
info@groupefbc.com

GRUPEFBC.COM

Favoriser les habitats de 12 espèces en péril

La Fédération de l'UPA de la Montérégie, soutenue par un investissement de 225 000 \$ d'Environnement et Changement climatique Canada, met en place un projet qui permettra de bonifier les critères d'admissibilité au Programme ALUS Montérégie.

Ce projet sur trois ans vise à accroître la qualité et la quantité d'habitats disponibles pour les espèces en péril sur le territoire agricole de la Montérégie.

Au total, 12 espèces sont ciblées, dont l'hirondelle rustique, le goglu des prés, la tortue des bois, le bourdon terricole et le monarque.

« La mise en place de ce projet renforcera l'arrimage des usages agricoles et fauniques en Montérégie et permettra que des actions concrètes soient réalisées. Par l'entremise du Programme ALUS, les producteurs deviennent des créateurs de biodiversité sur leurs terres. Ils rendent un service qui bénéficiera à toute la collectivité. La Fédération de l'UPA de la Montérégie remercie le Service canadien de la faune d'Environnement et Changement Climatique Canada de nous aider à rendre cela possible », a déclaré le 1^{er} vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et président du Comité ALUS Montérégie, Julien Pagé.

« Les terres agricoles sont essentielles pour le maintien de notre biodiversité. Cet investissement important permettra d'accroître la qualité et la quantité d'habitats dans le paysage agricole de la Montérégie. Notre gouvernement s'est engagé à protéger les espèces en péril du pays et travaille de concert avec divers partenaires, dont la Fédération de l'UPA de la Montérégie, pour y arriver », a indiqué Jonathan Wilkinson, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Le projet proposé se déroulera entre 2020 et 2023 et comprend trois étapes. La première, présentement en cours, consiste à formuler des recommandations à travers une étude d'avant-projet.

Pour ce faire, des ateliers de cocréation avec des groupes d'experts, de producteurs agricoles et d'intervenants terrain visent à cibler des interventions qui seront bénéfiques pour les habitats des 12 espèces en péril grâce à la participation volontaire des producteurs agricoles de la Montérégie.

La seconde étape permettra de bonifier les critères d'admissibilité du programme ALUS Montérégie à la suite des recommandations et la troisième étape visera à mettre en œuvre des projets pilotes chez les producteurs

de la Montérégie admissibles au Programme ALUS bonifié, et ce, dès la saison 2021.

Le projet s'insère dans le cadre du Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (PEPTA),

une initiative d'Environnement et Changement climatique Canada qui a pour but de soutenir des projets qui favorisent l'engagement du secteur agricole dans la protection des espèces en péril ou de leur habitat sur les terres agricoles.



Le goglu des prés fait partie des 12 espèces en péril sur le territoire agricole de la Montérégie qui ont été ciblées dans le cadre d'un projet de protection des habitats pour ces espèces. Photo Sonia Van Wijk

L'Expo-Habitat 2021 s'est tenue (en ligne!) du 6 au 12 avril dernier. L'événement a connu un franc succès en attirant plus de 11 300 visiteurs, pour un total de plus de 22 000 pages vues. Aussi, les entrevues en direct du samedi 10 avril, diffusées sur la page Facebook du Courrier de Saint-Hyacinthe, ont été visionnées à plus de 21 000 reprises.

Deux tirages ont été effectués dans le cadre de l'événement. Le gagnant du grand prix, consistant en un remboursement pouvant aller jusqu'à 500 \$ pour la réalisation de ses travaux de rénovation, est monsieur Jean-Guy Ringuette, de Saint-Hyacinthe. La gagnante du prix consistant en une consultation gratuite de la designer Sophie Joubert, de Déco-Design, est madame Mélanie Nichols, de Saint-Damase.



Pierre Charbonneau, organisateur de l'Expo-Habitat de Saint-Hyacinthe
Sophie Joubert, designer, de Déco-Design
Patrick Desrosiers, organisateur de l'Expo-Habitat de Saint-Hyacinthe

EN LIGNE
salonexpohabitat.com

Ville de
Saint-Hyacinthe
Technopôle agroalimentaire

ACRY
Association des Commerces et Industriels de Saint-Hyacinthe

Le Courrier
de Saint-Hyacinthe

SALONEXPOHABITAT.COM

Néonicotinoïdes : des répercussions importantes dans l'alimentation

Le 16 avril 2021 – Modifié à 11 h 25 min le 16 avril 2021

Par Yanick Michaud



Joël Laberge multiplie les démarches depuis des mois, voire des années pour bannir ces pesticides mortels. (Photo : Yanick Michaud)

Gérald Hénault et Joël Laberge sont deux apiculteurs du Haut-Saint-Laurent et s'entendent pour dire que les néonicotinoïdes sont plus que néfastes.

« Je suis particulièrement frappé. Je suis entouré d'agriculteurs. Chaque année c'est la même chose. Par exemple il y a deux ans, je venais de m'acheter des ruches. Les voisins ont arrosé en plein jour, au soleil, il ventait et c'était chaud. Ça a tué mes abeilles », déplore Gérald Hénault de la [Brasserie Saint-Antoine-Abbé](#).

L'homme possède aussi une miellerie et une hydromellerie. « Ils ont arrêté d'arroser après une heure. Mais le mal était fait. Le ministère, le MAPAQ sont venus me rencontrer quelques jours plus tard. Parce que j'avais déposé une plainte. Mais on ne peut rien faire contre ça, l'arrosage est autorisé », lance l'homme dont les fermes voisines produisent du maïs, du grain, du soya. De

grandes cultures. « Je ne vois pas comment on peut s'en sortir. Je suis entouré. Mais en même temps, ils devraient y penser, parce que les abeilles sont des pollinisatrices. Sans elles, tout disparaît », plaide celui qui a déjà remporté en 1988, entre autres, la Ruche d'Or remise dans le cadre du concours de l'Excellence apicole du Québec.

À la croisée des chemins

Ce que Gérald Hénault a vécu en 2019, Joël Laberge a eu la douleur de le ressentir en 2020. [Des milliers de ses protégées sont mortes](#) en raison d'un arrosage par grand vent.

Il milite en faveur du bannissement de ces néonicotinoïdes, des pesticides tueurs d'abeilles. « Quand il y a 2 ans, en décembre, ils ont passé le vote pour bannir en 2023, nous exigeons un bannissement encore plus rapide. [Mais voilà que c'est pire](#). On retrouve ces produits partout dans les rivières, dans nos champs. C'est l'humain qui en souffre également. Ça affecte le système nerveux des abeilles. Mais celui des humains aussi », lance le propriétaire de la [Miellerie Saint-Stanislas](#).

Sans vouloir lancer de guerre de mots, il croit encore que l'on contourne les règles. « Quand l'UPA mentionne qu'on réduit l'arrosage à l'acrage, oui, mais ce qu'on ne dit pas c'est que la superficie a augmenté. On multiplie par cinq la superficie de semences. C'est comme dire, je ne mets plus deux sucres dans mon café. Je n'en mets qu'un seul. Mais je ne dis pas que je ne prends plus un café par jour, j'en prends cinq. Il y a plus de superficie à arroser », décrit-il.

Il demande le bannissement des trois pires néonicotinoïdes. « Parce que les pertes sont encore importantes. Cet hiver on l'a vécu. Encore. De 68 000 ruches au Québec, nous étions passés à 55 000. Et cet hiver, nous en avons encore perdu 10 000. Et il faut les remplacer. Mais nos abeilles viennent d'ailleurs. Et avec les restrictions dans le monde de l'aviation ce n'est pas facile. Nous n'y arriverons peut-être pas. Il faut s'attendre à ce que le prix du miel fasse un bond. Et tout le reste du panier d'épicerie. Parce que sans abeille, pas de pollinisation et moins de production », avertit Joël Laberge, l'un des 40 apiculteurs professionnels au Québec.

Néonicotinoïdes : des répercussions importantes dans l'alimentation

Le 19 avril 2021 – Modifié à 17 h 20 min le 16 avril 2021



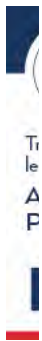
Par Yanick Michaud



Joël Laberge multiplie les démarches depuis des mois, voire des années pour bannir ces pesticides mortels. (Photo : Yanick Michaud)

Gérald Hénault et Joël Laberge sont deux apiculteurs du Haut-Saint-Laurent et s'entendent pour dire que les néonicotinoïdes sont plus que néfastes.

« Je suis particulièrement frappé. Je suis entouré d'agriculteurs. Chaque année c'est la même chose. Par exemple il y a deux ans, je venais de m'acheter des ruches. Les voisins ont arrosé en plein jour, au soleil, il ventait et c'était chaud. Ça a tué mes abeilles », déplore Gérald Hénault de la [Brasserie Saint-Antoine-Abbé](#).



L'homme possède aussi une miellerie et une hydromiellerie. « Ils ont arrêté d'arroser après une heure. Mais le mal était fait. Le ministère, le MAPAQ sont venus me rencontrer quelques jours plus tard. Parce que j'avais déposé une plainte. Mais on ne peut rien faire contre ça, l'arrosage est autorisé », lance l'homme dont les fermes voisines produisent du maïs, du grain, du soya. De grandes cultures. « Je ne vois pas comment on peut s'en sortir. Je suis entouré. Mais en même temps, ils devraient y penser, parce que les abeilles sont des pollinisatrices. Sans elles, tout disparaît », plaide celui qui a déjà remporté en 1988, entre autres, la Ruche d'Or remise dans le cadre du concours de l'Excellence apicole du Québec.

À la croisée des chemins

Ce que Gérald Hénault a vécu en 2019, Joël Laberge a eu la douleur de le ressentir en 2020. [Des milliers de ses protégées sont mortes](#) en raison d'un arrosage par grand vent.

Il milite en faveur du bannissement de ces néonicotinoïdes, des pesticides tueurs d'abeilles. « Quand il y a 2 ans, en décembre, ils ont passé le vote pour bannir en 2023, nous exigeons un bannissement encore plus rapide. [Mais voilà que c'est pire.](#) On retrouve ces produits partout dans les rivières, dans nos champs. C'est l'humain qui en souffre également. Ça affecte le système nerveux des abeilles. Mais celui des humains aussi », lance le propriétaire de la [Miellerie Saint-Stanislas](#).

Sans vouloir lancer de guerre de mots, il croit encore que l'on contourne les règles. « Quand l'UPA mentionne qu'on réduit l'arrosage à l'acrage, oui, mais ce qu'on ne dit pas c'est que la superficie a augmenté. On multiplie par cinq la superficie de semences. C'est comme dire, je ne mets plus deux sucres dans mon café. Je n'en mets qu'un seul. Mais je ne dis pas que je ne prends plus un café par jour, j'en prends cinq. Il y a plus de superficie à arroser », décrit-il.

Il demande le bannissement des trois pires néonicotinoïdes. « Parce que les pertes sont encore importantes. Cet hiver on l'a vécu. Encore. De 68 000 ruches au Québec, nous étions passés à 55 000. Et cet hiver, nous en avons encore perdu 10 000. Et il faut les remplacer. Mais nos abeilles viennent d'ailleurs. Et avec les restrictions dans le monde de l'aviation ce n'est pas facile. Nous n'y arriverons peut-être pas. Il faut s'attendre à ce que le prix du miel fasse un bond. Et tout le reste du panier d'épicerie. Parce que sans abeille, pas de pollinisation et moins de production », avertit Joël Laberge, l'un des 40 apiculteurs professionnels au Québec.

Des répercussions importantes des pesticides dans l'alimentation

Le 20 avril 2021 – Modifié à 8 h 44 min le 20 avril 2021

Par Yanick Michaud



Joël Laberge multiplie les démarches depuis des mois, voire des années pour bannir ces pesticides mortels. (Photo : Yanick Michaud)

Gérald Hénault et Joël Laberge sont deux apiculteurs du Haut-Saint-Laurent et s'entendent pour dire que les néonicotinoïdes sont plus que néfastes.

« Je suis particulièrement frappé. Je suis entouré d'agriculteurs. Chaque année c'est la même chose. Par exemple il y a deux ans, je venais de m'acheter des ruches. Les voisins ont arrosé en plein jour, au soleil, il ventait et c'était chaud. Ça a tué mes abeilles », déplore Gérald Hénault de la [Brasserie Saint-Antoine-Abbé](#).

L'homme possède aussi une miellerie et une hydromellerie.

« Ils ont arrêté d'arroser après une heure. Mais le mal était fait. Le ministère, le MAPAQ sont venus me rencontrer quelques jours plus tard. Parce que j'avais déposé une plainte. Mais on ne peut rien faire contre ça, l'arrosage est autorisé », lance l'homme dont les fermes voisines produisent du maïs, du grain, du soya et des grandes cultures.

« Je ne vois pas comment on peut s'en sortir. Je suis entouré. Mais en même temps, ils devraient y penser, parce que les abeilles sont des pollinisatrices. Sans elles, tout disparaît », plaide celui qui a déjà remporté en 1988, entre autres, la Ruche d'Or remise dans le cadre du concours de l'Excellence apicole du Québec.

À la croisée des chemins

Ce que Gérald Hénault a vécu en 2019, Joël Laberge a eu la douleur de le ressentir en 2020. [Des milliers de ses protégées sont mortes](#) en raison d'un arrosage par grand vent. Il milite en faveur du bannissement de ces néonicotinoïdes, des pesticides tueurs d'abeilles.

« Quand il y a 2 ans, en décembre, ils ont passé le vote pour bannir en 2023, nous exigeons un bannissement encore plus rapide. [Mais voilà que c'est pire](#). On retrouve ces produits partout dans les rivières, dans nos champs. C'est l'humain qui en souffre également. Ça affecte le système nerveux des abeilles. Mais celui des humains aussi », lance le propriétaire de la [Miellerie Saint-Stanislas](#).

Sans vouloir lancer de guerre de mots, il croit encore que l'on contourne les règles.

« Quand l'UPA mentionne qu'on réduit l'arrosage à l'acrage, oui, mais ce qu'on ne dit pas c'est que la superficie a augmenté. On multiplie par cinq la superficie de semences. C'est comme dire, je ne mets plus deux sucres dans mon café. Je n'en mets qu'un seul. Mais je ne dis pas que je ne prends plus un café par jour, j'en prends cinq. Il y a plus de superficie à arroser », décrie-t-il.

Il demande le bannissement des trois pires néonicotinoïdes.

« Parce que les pertes sont encore importantes. Cet hiver on l'a vécu. Encore. De 68 000 ruches au Québec, nous étions passés à 55 000. Et cet hiver, nous en avons encore perdu 10 000. Et il faut les remplacer. Mais nos abeilles viennent d'ailleurs. Et avec les restrictions dans le monde de l'aviation ce n'est pas facile. Nous n'y arriverons peut-être pas. Il faut s'attendre à ce que le prix du miel fasse un bond. Et tout le reste du panier d'épicerie. Parce que sans abeille, pas de pollinisation et moins de production », avertit Joël Laberge, l'un des 40 apiculteurs professionnels au Québec.

BÉNÉVOLES... MERCI!

Du 18 au 24 avril se déroule la Semaine de l'action bénévole sous le thème Bénévolat c'est chic! C'est l'occasion de remercier et de reconnaître l'apport précieux des bénévoles qui tous les jours, donnent un peu de soi dans les différents organismes de la communauté.

Bénévolat est essentiel pour la société et aujourd'hui plus que jamais, faire preuve de solidarité n'a jamais été aussi bénéfique! Fédération des Centres d'action bénévoles du Québec.



Bénévolat, c'est chic!

TRADUITE TON STYLE SUR jebenevole.ca

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 
18 au 24 avril 2021



95, rue Salaberry, Salaberry-de-Valleyfield

Couvreur Jide Legault 2018 inc.
« Votre toiture est entre bonnes mains »

- Spécialisme en pose de bardissages et en rénovation de toiture
- 15 années d'expérience
- Garantie écrite / Estimation gratuite

Ménagement de toiture

Tel: 450 802-4200 Cell: 450 288-0202
www.jidelegault.com

Nous avons des solutions à tout problème d'eau



- Vente et réparation Vanité / Salle de bain
- Accessoire / Salle de bain et cuisine
- Adoucisseur
- Système osmose
- Lampe à ultraviolet
- Filtre et cartouche
- Pompe et réservoir

« Votre eau nous tient à cœur »

315, Montée du Comté, Les Coteaux | 450-267-3024



Joël Laberge multiplie les démarches depuis des mois, voire des années pour bannir ces pesticides mortels. (Photo: Journal Saint-François - Yannick Michaud)

Interdiction des néonicotinoïdes Des répercussions importantes dans l'alimentation

YANNICK MICHAUD
YMICHAUD@GRAVITEMEDIA.COM

ENVIRONNEMENT. Gérald Hénault et Joël Laberge sont deux apiculteurs du Haut-Saint-Laurent et s'entendent pour dire que les néonicotinoïdes sont plus que néfastes.

« Je suis particulièrement frappé. Je suis entouré d'agriculteurs. Chaque année c'est la même chose. Par exemple il y a deux ans, je venais de m'acheter des ruches. Les voisins ont arrosé en plein jour, au soleil, il ventait et c'était chaud. Ça a tué mes abeilles », déplore Gérald Hénault de la Brasserie Saint-Antoine-Abbé.

L'homme possède aussi une miellerie et une hydromellerie. « Ils ont arrêté d'arroser après une heure. Mais le mal était fait. Le ministère, le MAPAQ sont venus me rencontrer quelques jours plus tard. Parce que j'avais déposé une plainte. Mais on ne peut rien faire contre ça, l'arrosage est autorisé », lance l'homme dont les fermes voisines produisent du maïs, du grain, du soya. De

grandes cultures. « Je ne vois pas comment on peut s'en sortir. Je suis entouré. Mais en même temps, ils devraient y penser, parce que les abeilles sont des pollinisatrices. Sans elles, tout disparaît », plaide celui qui a déjà remporté en 1988, entre autres, la Ruche d'Or remise dans le cadre du concours de l'Excellence apicole du Québec.

À LA CROISÉE DES CHEMINS

Ce que Gérald Hénault a vécu en 2019, Joël Laberge a eu la douleur de le ressentir en 2020. Des milliers de ses protégées sont mortes en raison d'un arrosage par grand vent.

Il milite en faveur du bannissement de ces pesticides tueurs d'abeilles. « Quand il y a 2 ans, en décembre, ils ont passé le vote pour bannir en 2023, nous exigeons un bannissement encore plus rapide. Mais voilà que c'est pire. On retrouve ces produits partout dans les rivières, dans nos champs. C'est l'humain qui en souffre également. Ça affecte le système nerveux des abeilles. Mais celui des humains aussi », lance le propriétaire de la Miellerie Saint-Stanislas.

Sans vouloir lancer de guerre de mots, il croit encore que l'on contourne les règles. « Quand l'UPA mentionne qu'on réduit l'arrosage à l'acrage, oui, mais ce qu'on ne dit pas c'est que la superficie a augmenté. On multiplie par cinq la superficie de semences. C'est comme dire, je ne mets plus deux sucres dans mon café. Je n'en mets qu'un seul. Mais je ne dis pas que je ne prends plus un café par jour, j'en prends cinq. Il y a plus de superficie à arroser », décrit-il.

Il demande le bannissement des trois pires néonicotinoïdes. « Parce que les pertes sont encore importantes. Cet hiver on l'a vécu. Encore. De 68 000 ruches au Québec, nous étions passés à 55 000. Et cet hiver, nous en avons encore perdu 10 000. Et il faut les remplacer. Mais nos abeilles viennent d'ailleurs. Et avec les restrictions dans le monde de l'aviation ce n'est pas facile. Nous n'y arriverons peut-être pas. Il faut s'attendre à ce que le prix du miel fasse un bond. Et tout le reste du panier d'épicerie. Parce que sans abeille, pas de pollinisation et moins de production », avertit Joël Laberge, l'un des 40 apiculteurs professionnels au Québec.



Gérald Hénault a remporté plusieurs prix en apiculture. (Photo: Journal Saint-François - Anikita)

Le Moustik-Air en
GESTION THERMOCLAIR
Faites remplacer vos vitres thermos embuées
SANS EN CHANGER LA STRUCTURE
(aluminium, pvc, bois)
À UNE FRACTION DU PRIX!



Jean Lalonde
450.370.7065 • moustikair1@gmail.com
Réparation moustiquaire, collage et coupe-froid

JOUEZ POUR UNE BONNE CAUSE!
Télé-Bingo
TOUS LES MERCREDIS À 19H30
NOUS JOUONS POUR **ANOUS TV**
2700\$ + LOT CUMULATIF
Centre d'action bénévole de Valleyfield

Professionnel des services
Services d'entretien professionnels
Sur rendez-vous
450 601-4160
catherine.senia@nive.ca

Gastrol
Dici
Agréé d'Or, étudiants et activités sociales
Case sécurisée pour dépôt de nuit
Tarifs réduits
Interact/Visa/Mcristal acceptés
450, St-Jean-Baptiste
St-Jean-Baptiste, Qc J6T 2B4

Catherine Senia
Tél.: 450 601-4160

Lemire Automobiles
lemireautomobiles@cgocable.ca
450 377-2520
VENTE, ACHAT ET FINANCEMENT
Satisfaction et confiance depuis 18 ans



Néonicotinoïdes : des répercussions importantes dans l'alimentation

Le 25 avril 2021 – Modifié à 16 h 59 min le 23 avril 2021

Par Yanick Michaud



Joël Laberge multiplie les démarches depuis des mois, voire des années pour bannir ces pesticides mortels. (Photo : Yanick Michaud)

Gérald Hénault et Joël Laberge sont deux apiculteurs du Haut-Saint-Laurent et s'entendent pour dire que les néonicotinoïdes sont plus que néfastes.

« Je suis particulièrement frappé. Je suis entouré d'agriculteurs. Chaque année c'est la même chose. Par exemple il y a deux ans, je venais de m'acheter des ruches. Les voisins ont arrosé en plein jour, au soleil, il ventait et c'était chaud. Ça a tué mes abeilles », déplore Gérald Hénault de la [Brasserie Saint-Antoine-Abbé](#).

L'homme possède aussi une miellerie et une hydromiellerie. « Ils ont arrêté d'arroser après une heure. Mais le mal était fait. Le ministère, le MAPAQ sont venus me rencontrer quelques jours plus tard. Parce que j'avais déposé une plainte. Mais on ne peut rien faire contre ça, l'arrosage est autorisé », lance l'homme dont les fermes voisines produisent du maïs, du grain, du soya. De grandes cultures. « Je ne vois pas comment on peut s'en sortir. Je suis entouré. Mais en même temps, ils devraient y penser, parce que les abeilles sont des pollinisatrices. Sans elles, tout disparaît », plaide celui qui a déjà remporté en 1988, entre autres, la Ruche d'Or remise dans le cadre du concours de l'Excellence apicole du Québec.

À la croisée des chemins

Ce que Gérald Hénault a vécu en 2019, Joël Laberge a eu la douleur de le ressentir en 2020. [Des milliers de ses protégées sont mortes](#) en raison d'un arrosage par grand vent.

Il milite en faveur du bannissement de ces néonicotinoïdes, des pesticides tueurs d'abeilles. « Quand il y a 2 ans, en décembre, ils ont passé le vote pour bannir en 2023, nous exigeons un bannissement encore plus rapide. [Mais voilà que c'est pire](#). On retrouve ces produits partout dans les rivières, dans nos champs. C'est l'humain qui en souffre également. Ça affecte le système nerveux des abeilles. Mais celui des humains aussi », lance le propriétaire de la [Miellerie Saint-Stanislas](#).

Sans vouloir lancer de guerre de mots, il croit encore que l'on contourne les règles. « Quand l'UPA mentionne qu'on réduit l'arrosage à l'acrage, oui, mais ce qu'on ne dit pas c'est que la superficie a augmenté. On multiplie par cinq la superficie de semences. C'est comme dire, je ne mets plus deux sucres dans mon café. Je n'en mets qu'un seul. Mais je ne dis pas que je ne prends plus un café par jour, j'en prends cinq. Il y a plus de superficie à arroser », décrie-t-il.

Il demande le bannissement des trois pires néonicotinoïdes. « Parce que les pertes sont encore importantes. Cet hiver on l'a vécu. Encore. De 68 000 ruches au Québec, nous étions passés à 55 000. Et cet hiver, nous en avons encore perdu 10 000. Et il faut les remplacer. Mais nos abeilles viennent d'ailleurs. Et avec les restrictions dans le monde de l'aviation ce n'est pas facile. Nous n'y arriverons peut-être pas. Il faut s'attendre à ce que le prix du miel fasse un bond. Et tout le reste du panier d'épicerie. Parce que sans abeille, pas de pollinisation et moins de production », avertit Joël Laberge, l'un des 40 apiculteurs professionnels au Québec.

Le respect des bandes riveraines, une priorité pour la MRC d'Acton

La MRC d'Acton fait déjà des efforts considérables de sensibilisation et d'information sur l'importance de respecter la bande de protection riveraine depuis plusieurs années.

Malgré tous ces efforts, plusieurs bandes riveraines demeurent non conformes et c'est une problématique à laquelle la MRC souhaite s'attaquer. Pour y arriver, elle a mis en place deux projets, soit le projet *Pérennité des travaux d'entretien des cours d'eau agricoles* et *Caractérisation des bandes riveraines dans le bassin versant de la rivière Noire*.

De 2017 à 2019, dans le cadre du projet *Pérennité des travaux d'entretien des cours d'eau agricoles*, la MRC d'Acton a procédé à l'inspection et à la caractérisation des cours d'eau qu'elle a entretenus entre 1995 et 2018. Près de 2500 points d'observation relatifs aux bandes riveraines ont été caractérisés. Cet exercice lui a permis de constater qu'à plusieurs endroits la réglementation d'urbanisme relative aux rives et littoral des cours d'eau n'est pas respectée. En effet, l'analyse des données recueillies permettent d'affirmer que 57% des points d'obser-

vation caractérisés avaient une bande riveraine inférieure à 1 mètre à partir du haut du talus.

Depuis l'adoption de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) par le gouvernement du Québec en décembre 1987, il est du devoir des propriétaires riverains de respecter les normes relatives aux rives et littoral des cours d'eau. À cet effet, ils doivent aménager et maintenir en tout temps une bande de protection riveraine minimale et réglementaire.

Dans le but de renforcer le respect de la réglementation, la MRC d'Acton, appuyée par les huit municipalités locales de son territoire, a envoyé un avis de courtoisie à plus de 200 propriétaires riverains. La MRC leur demandera ainsi d'effectuer les travaux requis pour aménager et maintenir une bande riveraine réglementaire. Il s'agit de la première étape d'un programme de mise aux normes.

Pour faire suite au projet *Pérennité des travaux d'entretien des cours d'eau agricoles*, la MRC a mis sur pied le projet *Caractérisation des bandes riveraines dans le bassin versant de la rivière Noire* et terminera sa tournée d'inspection des rives sur l'ensemble du territoire en 2021. À la fin de 2021, la grande majorité des contrevenants aura reçu un avis de courtoisie. Par la suite, annuellement, la MRC pourrait revisiter les sites non conformes et émettre, en collaboration avec les municipalités locales, des avis d'infraction voir même des constats d'infraction.

Les riverains ne seront pas laissés à eux-mêmes. L'avis de courtoisie sera accompagné d'outils leur permettant de mesurer eux-mêmes la bande riveraine réglementaire. Le site internet *Bandes riveraines pourquoi?* de l'UPA, grande source d'information, sera cité en référence. L'envoi postal inclura également deux dépliants d'informa-

tion soit celui préparé par la Corporation de développement de la rivière Noire (CDRN), *Préservez nos cours d'eau*, et celui préparé par la MRC d'Acton *Avant d'intervenir, informez-vous!* De plus, en cas de besoin, les riverains pourront communiquer avec M. Cordeau, coordonnateur à la gestion des cours d'eau à la MRC d'Acton pour obtenir des informations supplémentaires. Et finalement, si des riverains souhaitent être accompagnés dans l'élaboration d'un plan d'intervention pour l'aménagement d'une bande riveraine efficace et réglementaire, la CDRN pourra les accompagner dans leurs démarches.

« À la fin du processus de mise aux normes, la MRC d'Acton souhaite que la réglementation sur les bandes riveraines soit respectée dans son ensemble et que cette démarche ait un impact positif sur la pérennité des travaux d'entretien, la qualité de l'eau, l'érosion des berges et les habitats fauniques », mentionne Jean-Marie Laplante, préfet de la MRC d'Acton.

Une douceur pour une femme de cœur



Le lundi 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, le député de Saint-Hyacinthe-Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, a lancé un appel sur sa page Facebook, invitant les citoyens à lui faire découvrir leurs inspirations, des femmes dont le parcours et l'implication suscitent l'admiration.

À la suite d'un tirage au sort parmi les héroïnes mentionnées, Josée Roy, de Béthanie - la passionnée derrière les Créations du Cœur -, s'est vue remettre une boîte-repas du Pavillon Service Traiteur de la Cabane à sucre Pavillon de l'Érable des mains du député.

Karine Lamoureux, qui avait soumis son nom pour le concours, a fait l'éloge du grand cœur de Mme Roy, qui a récemment fermé son entreprise et se dévoue maintenant aux aînées et aux aînés comme préposée aux bénéficiaires. « La situation n'a pas été facile pour son entreprise, mais elle s'est revirée et a suivi la formation de préposée, la fête haute et en restant toujours positive », a-t-elle témoigné.

Josée Roy est non seulement d'une authenticité, d'une résilience et d'une énergie qui forcent le respect, mais également d'une humilité remarquable, a ajouté Mme Lamoureux.

Souhaitons qu'elle puisse prendre le temps de profiter des douceurs reçues!

Activités en région

CLINIQUE DE SANG DE HÉMA-QUÉBEC À ACTON VALE

Collecte de sang des Chevaliers de Colomb – conseil 2825 le lundi 12 avril, entre 13 h 30 et 20 h, au Centre communautaire situé au 1196, rue Bélair. L'objectif de cet événement est d'accueillir 90 donateurs.

FRIPERIE FRIPATOUT DE LA POLYVALENTE ROBERT-QUIMET

La friperie sera ouverte à la communauté le jeudi 8 avril, de 13 h à 15 h. En raison de la COVID-19, vous devrez obligatoirement porter le masque et vous désinfecter les mains à votre arrivée. Vous devrez également signer un registre de présence. Nous accepterons 3 personnes à la fois et vous aurez 15 minutes pour magasiner. Aucun essai et aucun rembourse-

ment ne sera accepté. Les dates d'ouverture pourraient être modifiées à tout moment. Surveillez la page Facebook de la polyvalente pour vous assurer qu'il n'y a pas eu un changement d'horaire. Vous devez utiliser obligatoirement la porte d'entrée # 9 sur la 3^e Avenue.

LOISIRS DE ROXTON FALLS

Concours de dessin de Pâques. Vous êtes invités à aller sur le site internet www.loisirsroxtonfalls.ca et imprimer le dessin, le colorier et nous le retourner (numériser ou par courriel à loisirsroxton@live.fr), ou encore le déposer directement dans la chute à courrier, au 216, Rang Ste-Genève, Roxton Falls. Le concours prendra fin le lundi 12 avril, à minuit. N'oubliez pas d'inscrire votre nom et votre

numéro de téléphone afin que nous puissions joindre les gagnants.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ACTON VALE

La bibliothèque municipale, en collaboration avec Les Animations Clin d'œil, présente le spectacle en ligne *À la rescousse du chocolat*. Un spectacle de 30 minutes sur la confiance et la persévérance, dont le public cible est 5 à 7 ans, mais qui plaira à toute la famille! Inscription gratuite à biblio@ville.actonvale.qc.ca en mentionnant votre nom et le numéro de votre carte de bibliothèque. Une réservation est obligatoire afin de recevoir le lien privé Vimeo qui sera disponible sur internet jusqu'au 12 avril. Info. : 450-546-2703, poste 252.

C'est à votre tour

8 avril

Kim St-Germain, Roxton Falls
Réal Laflamme, Acton Vale
Marie-Chantal Messier Bazinet, Acton Vale
Line Roy, Saint-Valérien-de-Milton

9 avril

Maxime Depeault, Acton Vale
Jean-François Dorais, Acton Vale
Isabelle Cordeau, Acton Vale

10 avril

Manon Cusson,
Saint-Valérien-de-Milton
Marielle Latour, Roxton Falls
Steven Lefebvre, Acton Vale
Francis Noël, Durham-Sud

11 avril

Sara Maude Dorais, Acton Vale
Justin Malo, Acton Vale

12 avril

Robert Cloutier,
Saint-Valérien-de-Milton
Guillaume Daigle,
Roxton Falls

13 avril

Roméo Daigle,
Roxton Falls

Si vous avez des «souhaits de fête» ou des «anniversaires de mariage» à souligner au cours des prochaines semaines; contactez le 450 546-3271 ou pour la région de Valcourt, contactez le 819 366-3271. Heure limite, le vendredi 16 h pour la semaine qui suit.

La fromagerie Au Gré des Champs prend de l'expansion

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafrancais.com

Après avoir construit une étable architecturale pour le bien-être de ses 55 vaches, la fromagerie Au Gré des Champs agrandit actuellement sa fabrique afin d'augmenter sa productivité. À terme, son plan de développement agrotouristique prévoit aussi de réaménager l'ancienne étable afin d'y installer sa boutique.

Si les travaux en cours visent à produire plus de fromage, il y a aussi un désir de moderniser les équipements. « Ça fait 21 ans qu'on travaille dans ces locaux. Depuis, on a développé de nouvelles sortes de fromage. Nos équipements et nos locaux ne sont pas nécessairement adaptés », témoigne Marie-Pier Gosselin, copropriétaire de la fromagerie avec son père et sa mère, Daniel Gosselin et Suzanne Dufresne.

Les entrepreneurs souhaitent aussi augmenter la production du fromage à pâte molle Le Pont Blanc. « Mais nos capacités d'affinage sont limitées », poursuit Marie-Pier Gosselin. Ainsi, des travaux sont en cours pour agrandir la fabrique à l'arrière du bâtiment actuel.

TRAVAUX

En plus de gagner 1300 pieds carrés de superficie, un nouveau bassin de fabrication sera installé ainsi que de nouveaux équipements. « On fait plein d'améliorations. On améliore l'humidification et la ventilation, enchaîne Marie-Pier Gosselin. On a acquis de nouveaux équipements pour faciliter les tâches de nos employés pour ce qui soit moins éreintant. On va être semi-automatisé. »

Le design est aussi conçu pour améliorer le bien-être des travailleurs, notamment en misant sur la lumière naturelle. La fromagerie certifiée biologique par Ecocert Canada n'échappe pas à la pénurie de main-d'œuvre qui frappe la région et la province. Son objectif est d'augmenter sa production de fromage avec le même personnel. L'équipe est composée de huit employés, dont quatre sont à temps plein.

En cours depuis la mi-octobre, les travaux devraient se terminer d'ici la fin du mois d'avril. La valeur de l'investissement n'a pas été chiffrée. Toutefois, la fromagerie Au Gré des Champs a obtenu une aide financière de 100 000 \$ du ministère de l'Agriculture dans le cadre du Programme d'appui aux fromageries. Celui-ci a été lancé après la conclusion de l'Accord économique



Suzanne Dufresne, Daniel Gosselin et Marie-Pier Gosselin souhaitent développer l'offre agrotouristique de la fromagerie tout en conservant leur identité de producteurs de fromages fermiers au lait cru.

et commercial global entre le Canada et l'Union européenne afin d'aider les fromageries à devenir compétitives, explique Marie-Pier Gosselin.

TROIS PHASES

Cette nouvelle phase de travaux fait partie d'un plan de développement agrotouristique que l'on pourrait dire être en trois phases. L'entreprise souhaite développer son offre tout en conservant son identité de producteur de fromages fermiers au lait cru.

La première étape a consisté à doter le cheptel de la famille Dufresne-Gosselin d'une étable pour le bien-être des animaux. Les 55 vaches, dont 32 sont en lactation, profitent désormais de cinq fois plus d'espace qu'auparavant. Elles vivent en liberté dans leur nouvel habitat. Ce mode de vie permet d'augmenter leur espérance de vie, mais aussi leur production laitière. La conception de l'étable a aussi été pensée pour accueillir les visiteurs.

Maintenant, la fabrique est agrandie et modernisée. Ensuite, il est prévu de déménager la boutique dans l'ancienne étable construite en 1960 par le grand-père de Marie-Pier Gosselin. Les ébauches actuelles prévoient que cette boutique pourra accueillir des groupes et un espace café, mais avec la COVID-19 il est possible que

l'entreprise familiale révise ses plans. « On va réfléchir. On sait qu'il y a un engouement pour l'agrotourisme, que les gens sont intéressés à venir à la ferme », dit Marie-Pier Gosselin.

L'agrandissement, qui a lieu à l'arrière de la fabrique, mise d'ailleurs sur une grande

fenestration. « On a réfléchi en prévision du déménagement de la boutique, dans deux ou trois ans, afin que les gens puissent continuer à nous voir travailler », poursuit M^{me} Gosselin.

ARCHITECTURE

Tout comme la nouvelle étable de 17 000 pieds carrés qui a été construite au coût de 1,5 M\$, c'est la firme d'architectes montréalaise La Shed qui a élaboré le concept de l'agrandissement de la fabrique, de même que les esquisses pour la nouvelle boutique. « On veut quelque chose qui s'harmonise avec les bâtisses et l'environnement. C'est toute la logique en arrière de ça. On a de vieux bâtiments, d'autres construits en 2000 et la nouvelle étable », note Marie-Pier Gosselin.

D'ailleurs, l'architecture de la maison des vaches se distingue au Québec mais aussi à l'international. La Shed a remporté un des Grands prix hors-catégorie au 13^e Grands prix du design. Le bâtiment et ses architectes ont également remporté le prix d'excellence en architecture, catégorie Bâtiments commerciaux et industriels de l'Ordre des architectes du Québec, ex aequo avec la centrale électrique de l'Université McGill. Enfin, le design du bâtiment agricole a obtenu une nomination au prestigieux concours international d'architecture des AZ Awards dans la catégorie Bien social.



Alexis Waridel, de la ferme Lachette à Mont-Saint-Grégoire, avait remporté la Bourse de la relève en 2019.

Une bourse de 5000 \$ sera de nouveau remise à la relève agricole

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafrancais.com

Une bourse de 5000 \$ sera remise à un agriculteur de la relève lors de l'Anti-gala organisé par la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR). Les candidatures sont acceptées jusqu'au 7 mai.

Cette bourse qui sera offerte au gagnant du prix Jeune agriculteur de l'année s'adresse aux agriculteurs de 35 ans et moins des MRC du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville. Pour être éligible, il faut être propriétaire ou copropriétaire et avoir complété au moins une année d'activité au sein de son entreprise en date du 31 décembre 2020.

Les candidatures seront évaluées sous divers aspects. Un formulaire, qui décrit

le parcours et l'implication du candidat au sein de son entreprise, et un court texte de présentation compteront pour 25 % de la note finale. L'autre portion de l'évaluation, soit 75 %, sera une entrevue de 20 minutes avec un jury.

ATTESTATION

Les candidats doivent aussi fournir une attestation que leur entreprise est en bonne santé financière, précise Michel Milot, directeur général de la CCIHR. Enfin, une photo du postulant et de son entreprise doit aussi accompagner le dossier de candidature.

Celui-ci doit être transmis à n.bordeur@ccih.ca. Nathalie Brodeur est également disponible pour répondre aux questions. Le montant de la bourse est financé par la MRC du Haut-Richelieu.



En 2019, la fromagerie Au Gré des Champs a fait construire cette étable pour son cheptel de 55 vaches, dont 32 sont en lactation.

La bourse de la relève agricole est de retour

STÉPHANIE MAC FARLANE
smacfarlane@canadafarncas.com

ENTREPRENEURIAT. Une bourse de 5000 \$ sera remise à un agriculteur de la relève lors de l'Anti-gala organisé par la

Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR). Les candidatures sont acceptées jusqu'au 7 mai.

Cette bourse qui sera offerte au gagnant du prix Jeune agriculteur de l'année s'adresse aux

agriculteurs de 35 ans et moins des MRC du Haut-Richelieu et des Jardins-de-Napierville. Pour être admissible, il faut être propriétaire ou copropriétaire et avoir complété au moins une année d'activité au sein de son entreprise en date du 31 décembre 2020.

Les candidatures seront évaluées sous divers aspects. Un formulaire, qui décrit le parcours et l'implication du candidat au sein de son entreprise, et un court texte de présentation compteront pour 25% de la note finale. L'autre portion de l'évaluation, soit 75%, sera une entrevue de 20 minutes avec un jury.

ATTESTATION

Les candidats doivent aussi fournir une attestation que leur entreprise est en bonne santé financière, précise Michel Milot, directeur général de la CCIHR. Enfin, une photo du postulant et de son entreprise doit aussi accompagner le dossier de candidature.

Celui-ci doit être transmis à n.bordeur@ccihr.ca. Nathalie Brodeur est également disponible pour répondre aux questions. Le montant de la bourse est financé par la MRC du Haut-Richelieu.



Alexis Waridel, de la ferme Lochette à Mont-Saint-Grégoire, avait remporté la Bourse de la relève en 2019. (Photo Archives - Jessica Venz Gabrioux)

Quatre ateliers proposés sur l'écoféminisme

ENVIRONNEMENT. Ce printemps, le Centre des femmes du Haut-Richelieu propose une série de quatre ateliers portant sur l'écoféminisme. Les participantes découvriront les parcours de militantes écologistes et des projets mobilisateurs.

Un temps de discussion sera prévu à chaque rencontre pour parler des enjeux environnementaux qui préoccupent les participantes. Les ateliers se tiendront les jeudis, de 18 h 30 à 20 heures, du 22 avril au 13 mai. Joëlle Thérien en sera l'animatrice.

Les inscriptions s'effectuent par téléphone, au 450 346-0662. Pour le moment, toutes les activités de groupe se déroulent sur la plateforme de vidéoconférence Zoom.

CAFÉS-RENCONTRES

Des cafés-rencontres sont aussi organisés

par le Centre les lundis en mai, de 13 h 30 à 15 h 30. La prochaine activité se tiendra le 3 mai sur le thème de « Comment être à l'écoute ». Marie-Laure Kouakou, stagiaire en travail social, explorera l'approche de l'écoute active à travers la connaissance et le respect de soi.

Pour sa part Carole Dubois, animatrice bénévole, invite les femmes à raconter leurs histoires et leurs anecdotes, qu'elles soient tirées de faits vécus ou de leur imagination. La rencontre « Histoire de filles » sera présentée le 17 mai.

« On a toutes des histoires intéressantes et exaltantes cachées dans le fond de notre mémoire ou dans nos rêves les plus fous. Pour chasser la lourdeur de la pandémie, quoi de mieux que les raconter », fait valoir M^{me} Dubois. Le 31 mai, elle animera un autre café-rencontre placé sur le thème de « Anecdotes et folles ».

rabaischocs.com

Utilisez ou offrez vos certificats-cadeaux au moment qui vous convient et découvrez... comment ils vous font épargner tout en encourageant l'achat local.



Guillet
ATELIER FLORAL

Certificats-cadeaux en vente sur rabaischocs.com

Payez seulement **35\$** pour 50\$



ATELIER FLORAL: Naissance, anniversaire, mariage, funérailles
BOUTIQUE: Décorations, parfums d'ambiance, bougies
JARDINIÈRE: Plantes tropicales, succulentes, cactus, orchidées

89, boul. St-Luc,
Saint-Jean-sur-Richelieu
450 741-4111 f



Certificats-cadeaux en vente sur rabaischocs.com

Payez seulement **40\$** pour 120\$



Situé dans le charmant village du Mont-Saint-Grégoire, le parcours exécutif du Golf Mont-Saint-Grégoire, installé sur un terrain de 3000 verges, offre un défi constant pour les plus expérimentés tout en restant accessible à toutes les catégories de golfeurs

27, 4^e Rang N,
Mont-Saint-Grégoire
450 347-2819 f

ENVIRONNEMENT



Des produits pour économiser l'eau

En collaboration avec Hydro-Québec, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu propose des trousseaux de produits économiseurs d'eau et d'énergie. Leur utilisation permet de consommer jusqu'à 40% moins d'eau ce qui peut représenter, pour une famille, une réduction annuelle de 100\$ de la facture d'électricité. Seules 285 trousseaux sont disponibles (limite d'une trousse par adresse civique). Le coût varie entre 13,09\$ et 17,53\$. Achat: www.hydroquebec.com/économiser-eau ou 1 855 882-0099. (Photo Deposit)

Un nouvelle MRC en Estrie

Brome-Missisquoi changera de région administrative tout en gardant un pied en Montérégie

CLAUDE HÉBERT

chebert.laveniretidesrivieres.com

MUNICIPALITÉS. La MRC de Brome-Missisquoi changera de région administrative pour se joindre à l'Estrie. Le conseil des maires en a décidé ainsi, hier soir, après deux ans de réflexion et de négociation.

La résolution a été adoptée sur division, mais a recueilli 39 des 45 voix disponibles. Les seize

municipalités favorables au transfert représentent 90% de la population du territoire.

Seulement cinq municipalités, disposant de six voix au conseil des maires, ont réitéré leur opposition au projet. Il s'agit d'Abercorn, du Canton de Bedford, de Dunham, d'East Farnham et de Pike River.

Lors d'un premier vote, tenu en novembre 2020, sept municipalités, détenant 27 des 43 voix disponibles, s'étaient exprimées en faveur d'un changement de région

administrative. Les quatorze autres municipalités avaient voté contre et plusieurs d'entre elles avaient émis de sérieuses réserves à l'endroit du projet. Trois des maires disaient s'être opposés au projet en raison d'un manque d'information.

PROPOSITION

La nouvelle proposition transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) recommande dans un premier temps que le territoire de Brome-Missisquoi soit rattaché à la région administrative de l'Estrie et soit desservi par la direction estrienne du MAMH.

Les élus souhaitent également que le transfert en Estrie de tous les services du ministère de la Santé et des Services sociaux soit complété le plus rapidement possible. On sait que l'administration des établissements de santé gouvernementaux (hôpital BMP, CLSC, CHSLD) relève déjà du CIUSSS de l'Estrie – CHUS alors que plusieurs organismes œuvrant dans le secteur des services sociaux sont actuellement rattachés à la direction régionale de la Montérégie.

La MRC de Brome-Missisquoi prône par ailleurs le maintien de son territoire en Montérégie pour les services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et ceux du ministère des Forêts, de la

Faune et des Parcs (MFFP). Le ministre François Bonnardel aurait déjà confirmé qu'il n'y aura pas de transfert en Estrie pour la desserte du MAPAQ et celle du MFFP.

« Les conditions de la promesse d'achat étant maintenant levées, plus rien ne s'oppose à la réalisation du projet. Voulang éviter de heurter le conseil des maires, le gouvernement provincial a laissé le temps à nos élus de prendre une décision éclairée. C'est maintenant chose faite et il ne reste plus qu'à attendre le décret gouvernemental », indique le préfet, Patrick Melchior.

Ce dernier prend également soin de rappeler que la MRC de Brome-Missisquoi a obtenu l'assurance de pouvoir conserver son enveloppe du Fonds régions et ruralité (FRR-1), dont l'allocation par habitant équivaut maintenant à 4,79 \$ par habitant (en baisse de 0,01 \$).

« Notre enveloppe demeure pour ainsi dire intacte et continuera d'être administrée en Montérégie jusqu'à l'échéance du pacte fiscal se terminant à la fin de 2024 », précise M. Melchior.

Des rencontres régulières entre les représentants de la MRC de Brome-Missisquoi, de la MRC de la Haute-Yamaska et des sept autres MRC de l'Estrie sont également à prévoir au cours des prochains mois afin de jeter les bases de cette nouvelle union.



La MRC de Brome-Missisquoi, située à l'extrémité est de la Montérégie, sera détachée de cette région administrative pour intégrer la région administrative de l'Estrie. (Photo: iGracioso)

LA MRC DE BROME-MISSISQOI EN BREF

Déploiement de la fibre optique

Le déploiement du réseau de fibre optique progresse à bon rythme dans la MRC de Brome-Missisquoi.

« Pas moins de 606 nouvelles portes se sont ajoutées au réseau durant le dernier mois pour un total de 3000 portes. Notre objectif est de desservir les 8000 résidences et places d'affaires n'ayant pas accès à Internet haute vitesse d'ici le début de la prochaine année », précise Francis Dorion, directeur adjoint de la MRC.

Au-delà de 90% des citoyens de sept des huit municipalités du pôle géographique de Bedford ont actuellement accès au service. Le pourcentage est un peu moins élevé pour Stanbridge East (71%), Sainte-Sabine fait également partie des privilégiés avec un pourcentage de desserte de 86%.

La construction du réseau est complétée à 75% à Dunham, 60% à Frelighsburg, 72% à

Cowansville et 50% à Farnham alors que les travaux débutent à Bromont, Lac-Brome, Brigham et Abercorn.

La MRC entend soumettre une demande de subvention additionnelle aux deux paliers de gouvernement afin de couvrir les frais de desserte des nouvelles propriétés engendrés sur son territoire depuis les premières mises en chantier. (C.H.)

Poste de la SQ : échancier

La Société québécoise des infrastructures (SQ) et la Ville de Dunham devaient procéder dans les prochains jours à la signature de l'acte de vente du terrain destiné à accueillir le futur poste de la Sûreté du Québec.

La SQ a par ailleurs retenu un soumissionnaire pour la construction du nouveau poste et effectuée présentement les vérifications d'usage sur la conformité légale de l'offre de service. La mise en chantier est prévue dans quelques

semaines et la fin des travaux en septembre 2022. Le budget global autorisé par le Conseil du trésor pour la réalisation de ce projet s'élève à 17,5 M\$. Cette somme inclut notamment les plans et devis, les travaux préparatoires, la construction du bâtiment et la surveillance des travaux. (C.H.)

Présence accrue des cadets policiers

Brome-Missisquoi s'attend à une hausse du nombre de visiteurs, l'été prochain, dans le contexte de la pandémie. La MRC a donc décidé de mettre en place des mesures supplémentaires pour assurer la sécurité de la population et des touristes durant cette période.

Le conseil des maires demande ainsi aux deux cadets policiers d'effectuer 200 heures supplémentaires entre le 1^{er} mai et le 30 septembre et s'engage à en assumer le coût. On parle d'une facture approximative de 11 600 \$

que la MRC rembourse à même la subvention gouvernementale de 747 000 \$ qui vient de lui être accordée en guise de compensation pour les frais liés à la COVID-19.

La MRC demande également à la Sûreté du Québec que les cadets policiers puissent travailler jusqu'au 1^{er} octobre, soit jusqu'à la fête de l'Action de grâce. (C.H.)

Contrôle du bruit des motos

Le lieutenant Eric Santin informe le comité de sécurité publique de la MRC de Brome-Missisquoi que la Sûreté du Québec procédera à une opération de contrôle du bruit des motos, le samedi 29 mai prochain, sur le territoire de Frelighsburg.

Le comité souhaite que la population soit informée à l'avance et qu'on puisse trouver une façon de rejoindre les motocyclistes de l'extérieur qui viennent se balader dans Brome-Missisquoi. (C.H.)

Le mercredi 28 avril 2021 | www.laveniretidesrivieres.com

<p>L'Avenir et des Rivières</p> <p>1215, rue Principale, Cowansville QC, J2K 1A2 Téléphone: 431-225-2382</p> <p>www.laveniretidesrivieres.com</p> <p>RESEAU SÉLECT</p>	<p>Éditeur régional: Claude Hébert, 459-933 (télé) chhebert@laveniretidesrivieres.com</p> <p>Conseilère en communication: Julie Hébert, 432-224-0451 julie@laveniretidesrivieres.com</p> <p>Coordonneur à la maquette: Isabelle Lavoie, poste 1298 www.laveniretidesrivieres.com</p>	<p>Rédaction et circulation: Avenue 208, poste 3201 laveniretidesrivieres.com</p> <p>Journalistes: Martin Hébert, 438-577-1815 mhebert@laveniretidesrivieres.com</p> <p>Claude Hébert: 438-578-1173 chhebert@laveniretidesrivieres.com</p> <p>Conseil d'éditorial: www.laveniretidesrivieres.com</p>	<p>Distributeur: Belvoir Distribution Inc. / Distributeur Public: Estrie / Périodique Publié par: L'avenir et des Rivières Inc.</p> <p>www.laveniretidesrivieres.com</p> <p>Publié par: Brome-Missisquoi</p> <p>Directeur général: Marc-Michel Gauthier</p>	<p>Impression: L'avenir et des Rivières / Procédé: Offset / 4 pages</p> <p>TIRAGE (10 000 exemplaires imprimés)</p> <p>© 2021 L'avenir et des Rivières Inc. / Tous droits réservés. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'éditeur est formellement interdite. Les droits de reproduction de textes ou d'images sont réservés à l'éditeur. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'éditeur est formellement interdite. Les droits de reproduction de textes ou d'images sont réservés à l'éditeur. Toute reproduction ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'éditeur est formellement interdite. Les droits de reproduction de textes ou d'images sont réservés à l'éditeur.</p> <p>Distributeur: PUBLISCOPE</p>
---	---	--	---	--

COURRIER – Demande de mise en tutelle du Centre de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest

Le 7 avril 2021 – Modifié à 15 h 34 min le 7 avril 2021

Le comité de mobilisation Sauvons le Centre mère-enfant de Valleyfield



Le comité demande la tutelle du CISSMO par le ministère de la Santé.

Monsieur Dubé, ministre de la Santé et des services sociaux.

Monsieur Carmant, ministre délégué à la santé et aux services sociaux.

Suite au fait que la décision du CISSMO de transférer 10 services dont le Centre mère-enfant de l'hôpital du Suroît vers le nouvel hôpital à bâtir à Vaudreuil est en totale contradiction de l'article 185 de la Loi sur les services de santé et des services sociaux ;

Suite au fait que cette orientation du CISSSMO a été prise en ignorant l'obligation de consulter la population concernée comme l'illustre la longue liste qui suit réclamant le maintien des services présents à l'hôpital du Suroît:

– Pétition de plus de 7 000 noms allant dans ce sens

– Des résolutions allant dans le même sens des conseils des MRC de Beauharnois-

Salaberry et du Haut St-Laurent

– Des résolutions des conseils municipaux de Salaberry-de-Valleyfield, Beauharnois, Huntingdon, Franklin, Canton de Dundee, St-Étienne de-Beauharnois, St-Stanislas de Kostka, St-Urbain Premier, St-Chrysostome, St-Anicet, Ste-Barbe, Paroisse de Très-Saint-Sacrement et Saint-Louis de-Gonzague.

– Des résolutions des conseils d'administration des Corporations de Développement Communautaire de Beauharnois-Salaberry et du Haut St-Laurent.

– Des résolutions d'une quarantaine d'associations et de groupes communautaires

– Des résolutions de toutes les organisations syndicales de la région ainsi que de l'UPA de Beauharnois-Salaberry et de l'UPA du Haut St-Laurent

– De plus de 80 gens d'affaire signataires d'une lettre de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Beauharnois-Salaberry et du Haut St-Laurent qui illustrent les conséquences économiques de la décision du CISSSMO pour l'avenir de la région et de Salaberry-de-Valleyfield, ville d'agglomération faisant partie des 27 « Cités régionales » reconnues par l'Union des Municipalités du Québec comme étant les moteurs économiques régionaux du Québec

–finalement d'un véritable soulèvement de tous les secteurs et institutions de l'extrême sud-ouest du Québec réclamant le maintien des services livrés par l'hôpital du Suroît ;

Suite à l'appui des 750 médecins du Regroupement Québécois des Médecins pour la Décentralisation des Services de Santé à notre position du maintien des services présents à l'hôpital du Suroît ;

Suite au manifeste des médecins du CISSSMO du 4 février dernier posant un diagnostic sévère de la haute direction en parlant de « cafouillage administratif » « de gestion qualifiée de douteuse » « de bris de confiance ».

Suite au projet de fermer dans les semaines à venir et pour une période indéterminée l'unité de naissance de l'hôpital du Suroît visant à concentrer tous les accouchements de la Montérégie-Ouest à l'hôpital Anna-Laberge de Châteauguay, le tout justifié par la pénurie de personnel, conséquence des nombreuses démissions entraînées par la gestion cahoteuse de la direction du CISSSMO

Suite au témoignage de la présidente du syndicat des infirmières qui confirme qu'elle continue quotidiennement de recevoir des démissions de compagnes compagnons complètement épuisés et découragés ;

Le comité de coordination de Sauvons le Centre mère-enfant vous demande officiellement de :

1- Mettre le CISSSMO sous la tutelle de votre ministère.

2- Protéger les infirmières et les autres employés qui osent demander des améliorations au CISSMO.

3- Prendre les mesures nécessaires pour empêcher la fermeture prévisible des accouchements à Valleyfield au cours des semaines à venir.

4- Maintenir en opération les 10 services dont le Centre mère-enfant de l'hôpital du Suroît que le CISSSMO compte fermer définitivement lorsque le nouvel hôpital de Vaudreuil sera construit.

5- Mettre en place une vraie réflexion collective et transparente sur les besoins en matière de services de santé de proximité qui sont offerts dans la région de Beauharnois-Salaberry, du Haut-Saint-Laurent comme pour le reste de la Montérégie-Ouest.

Nous vous remercions pour l'attention soignée que vous porterez à notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les ministres, l'expression de notre très haute considération.

Le comité de mobilisation Sauvons le Centre mère-enfant de Valleyfield.



1-888-992-3836

[Free Membership](#)[Login](#)[PLUS1](#)[Crypto](#)[Sitemap](#)[Forex & Futures](#)[World Exchanges](#)[Follow Feed](#)[Share Price Search](#)

FREE interactive charts, tools & streaming prices

[REGISTER NOW!](#)

La mobilisation demande de l'écoute de la part de la nouvelle PDG

April 30 2021 - 11:31AM
PR Newswire (Canada)

VALLEYFIELD, QC, le 30 avril 2021 /CNW Telbec/ - Depuis des mois la mobilisation pour Sauver le Centre mère enfant du Suroit et les soins de santé de l'Hôpital du Suroit lance l'alerte que les gestionnaires du CISSS de la Montérégie-Ouest prennent de mauvaises décisions, sans consultation, pour les employés, les patients et les familles de la région de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent.

Le PDG du CISSSMO, Yves Masse, est mis à la porte par le ministre de la Santé. Enfin ! C'est un premier pas vers un meilleur dialogue et une meilleure considération des préoccupations du milieu. Par contre, il faut d'autres actions que simplement changer de direction pour remédier au cancer qui ronge le CISSSMO depuis des années. La pénurie de main d'œuvre persistera s'il n'y pas de changement de culture au sein de toute l'organisation et nous ne sommes toujours pas à l'abri de l'amputation de l'Hôpital Régional du Suroit.

Nous contestons toujours la gestion et les décisions quant à l'organisation des services, surtout pour les clientèles vulnérables qui ont besoin de services de proximité. La semaine dernière seulement, le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest fermait les yeux sur la gestion chaotique des services présente à tous ses niveaux en réitérant son appui à Monsieur Yves Masse. Le tout par de belles déclarations dans les journaux en plus! Comment pouvons-nous avoir confiance en nos représentants citoyens pour bien veiller sur nous ? Comment pouvons-nous avoir confiance en cette méga structure née de la réforme Barrette qui a pondue une région Montérégie-Ouest conçue comme une unité de vie qui ne correspond pas à la réalité des gens qui y vivent et où l'on doit centraliser les différentes spécialités hospitalières au détriment des besoins et des caractéristiques des populations desservies ?

C'est pourquoi nous demandons, de la bienveillance à la nouvelle PDG du CISSSMO, madame Lise Verreault. Nous souhaitons qu'elle se penche non seulement sur les problèmes de rétention de main d'œuvre du CISSSMO, mais aussi sur l'accessibilité des services de santé, partout dans son territoire.

À cet effet, nous, les représentants de la mobilisation, demanderons aussi officiellement une rencontre avec Madame Verreault. Le Centre Intégré de Santé et Services sociaux de la Montérégie a toujours l'intention d'abolir le statut d'hôpital de Valleyfield comme hôpital offrant une variété de services de deuxième ligne pour la région de l'extrême sud-ouest du Québec. Il a l'intention de fermer à Valleyfield l'unité de naissance du Centre Mère-Enfant, la néonatalogie et la gynécologie, la pédiatrie, l'échographie transœsophagienne, la médecine

nucléaire, la mammographie CRID, l'audiologie, l'ophtalmologie et l'opération de l'œil pour transférer le tout au nouvel hôpital de Vaudreuil.

Edith Gariépy, porte-parole de la mobilisation énonce : « Nous voulons faire part, à la nouvelle direction, des impacts importants de la décision du CISSMO de fermer 10 services à l'Hôpital du Suroît. Cette perte de services aura un effet boule de neige sur d'autres services ou professionnels qui œuvrent à l'hôpital ou en collaboration avec ce dernier, comme les anesthésistes ou les gynécologues par exemple. Cette décision mettra en péril l'accès aux services pour nos populations vulnérables, nuira à l'économie locale et augmentera les demandes de soutien auprès des municipalités et des groupes communautaires. »

Nous attendons encore une réponse du ministre de la Santé, Monsieur Christian Dubé et de nos députés Claire Isabelle et Claude Reid face à notre demande de révision de cette décision d'abolir des services à l'Hôpital du Suroît, à notre demande d'avoir une nouvelle réflexion transparente et inclusive de toutes les parties prenantes sur le plan clinique de l'Hôpital du Vaudreuil et des investissements massifs pour l'Hôpital du Suroît. Notre région a besoin de plus que du béton d'un nouvel hôpital pour assurer la rétention de la main d'œuvre, nous avons besoin de toute une équipe de direction qui travaillent pour le bien-être de ses employés et de sa population la plus vulnérable, dans toutes les municipalités de la Montérégie-Ouest. Nous espérons que la nouvelle direction aura de meilleures oreilles que la précédente sur les besoins de la communauté et acceptera de nous rencontrer pour écouter nos préoccupations.

Cette orientation du CISSMO de fermer 10 services à l'Hôpital du Suroît continu de soulever une exceptionnelle et immense marée de protestations de tous les secteurs de notre population. Des résolutions de pratiquement toutes nos villes et municipalités, des conseils de nos deux MRC, des syndicats, de l'UPA, de la Chambre de commerce et de l'industrie, des groupes communautaires, d'agriculteurs, de multiples associations, des dirigeants et propriétaires de commerces et d'industries, du Regroupement québécois des médecins pour la décentralisation des soins de santé, doublés d'une pétition de plus de 7 000 noms réclament tous la même chose : la préservation des services et de la mission généraliste de l'Hôpital du Suroît.

SOURCE CDC Beauharnois

Copyright 2021 Canada NewsWire

La mobilisation demande de l'écoute de la part de la nouvelle PDG

NOUVELLES FOURNIES PAR

CDC Beauharnois →

Avr 30, 2021, 12:31 ET

VALLEYFIELD, QC, le 30 avril 2021 /CNW Telbec/ - Depuis des mois la mobilisation pour Sauver le Centre mère enfant du Suroit et les soins de santé de l'Hôpital du Suroit lance l'alerte que les gestionnaires du CISSS de la Montérégie-Ouest prennent de mauvaises décisions, sans consultation, pour les employés, les patients et les familles de la région de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent.

Le PDG du CISSSMO, Yves Masse, est mis à la porte par le ministre de la Santé. Enfin ! C'est un premier pas vers un meilleur dialogue et une meilleure considération des préoccupations du milieu. Par contre, il faut d'autres actions que simplement changer de direction pour remédier au cancer qui ronge le CISSSMO depuis des années. La pénurie de main d'œuvre persistera s'il n'y pas de changement de culture au sein de toute l'organisation et nous ne sommes toujours pas à l'abri de l'amputation de l'Hôpital Régional du Suroît.

Nous contestons toujours la gestion et les décisions quant à l'organisation des services, surtout pour les clientèles vulnérables qui ont besoin de services de proximité. La semaine dernière seulement, le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest fermait les yeux sur la gestion chaotique des services présente à tous ses niveaux en réitérant son appui à Monsieur Yves Masse. Le tout par de belles déclarations dans les journaux en plus! Comment pouvons-nous avoir confiance en nos représentants citoyens pour bien veiller sur nous ? Comment pouvons-nous avoir confiance en cette méga structure née de la réforme Barrette qui a pondu

une région Montérégie-Ouest conçue comme une unité de vie qui ne correspond pas à la réalité des gens qui y vivent et où l'on doit centraliser les différentes spécialités hospitalières au détriment des besoins et des caractéristiques des populations desservies ?

C'est pourquoi nous demandons, de la bienveillance à la nouvelle PDG du CISSMO, madame Lise Verreault. Nous souhaitons qu'elle se penche non seulement sur les problèmes de rétention de main d'œuvre du CISSMO, mais aussi sur l'accessibilité des services de santé, partout dans son territoire.

À cet effet, nous, les représentants de la mobilisation, demanderons aussi officiellement une rencontre avec Madame Verreault. Le Centre Intégré de Santé et Services sociaux de la Montérégie a toujours l'intention d'abolir le statut d'hôpital de Valleyfield comme hôpital offrant une variété de services de deuxième ligne pour la région de l'extrême sud-ouest du Québec. Il a l'intention de fermer à Valleyfield l'unité de naissance du Centre Mère-Enfant, la néonatalogie et la gynécologie, la pédiatrie, l'échographie transœsophagienne, la médecine nucléaire, la mammographie CRID, l'audiologie, l'ophtalmologie et l'opération de l'œil pour transférer le tout au nouvel hôpital de Vaudreuil.

Edith Gariépy, porte-parole de la mobilisation énonce : « Nous voulons faire part, à la nouvelle direction, des impacts importants de la décision du CISSMO de fermer 10 services à l'Hôpital du Suroît. Cette perte de services aura un effet boule de neige sur d'autres services ou professionnels qui œuvrent à l'hôpital ou en collaboration avec ce dernier, comme les anesthésistes ou les gynécologues par exemple. Cette décision mettra en péril l'accès aux services pour nos populations vulnérables, nuira à l'économie locale et augmentera les demandes de soutien auprès des municipalités et des groupes communautaires. »

Nous attendons encore une réponse du ministre de la Santé, Monsieur Christian Dubé et de nos députés Claire Isabelle et Claude Reid face à notre demande de révision de cette décision d'abolir des services à l'Hôpital du Suroît, à notre demande d'avoir une nouvelle réflexion transparente et inclusive de toutes les parties prenantes sur le plan clinique de l'Hôpital du Vaudreuil et des investissements massifs pour l'Hôpital du Suroît. Notre région a besoin de plus que du béton d'un nouvel hôpital pour assurer la rétention de la main d'œuvre, nous avons besoin de toute une équipe de direction qui travaillent pour le bien-être de ses employés et de sa population la plus vulnérable, dans toutes les municipalités de la

Montérégie-Ouest. Nous espérons que la nouvelle direction aura de meilleures oreilles que la précédente sur les besoins de la communauté et acceptera de nous rencontrer pour écouter nos préoccupations.

Cette orientation du CISSMO de fermer 10 services à l'Hôpital du Suroît continu de soulever une exceptionnelle et immense marée de protestations de tous les secteurs de notre population. Des résolutions de pratiquement toutes nos villes et municipalités, des conseils de nos deux MRC, des syndicats, de l'UPA, de la Chambre de commerce et de l'industrie, des groupes communautaires, d'agriculteurs, de multiples associations, des dirigeants et propriétaires de commerces et d'industries, du Regroupement québécois des médecins pour la décentralisation des soins de santé, doublés d'une pétition de plus de 7 000 noms réclament tous la même chose : la préservation des services et de la mission généraliste de l'Hôpital du Suroît.

SOURCE CDC Beauharnois

Renseignements: Pour information, communiquer avec Edith Gariépy au 450-524-0807, ou à direction@cdc-beauharnois-salaberry.org



(/)

Le Lézard

Terrains à vendre
au bord du
Lac Champlain
Projet de mini-maisons



(<https://www.facebook.com/marketplace/item/885835041990287/>)

Classé dans : Santé (/communiques/sante)

Sujet : Plaidoyer (politique) (/sujet192-plaidoyer-politique.html)

La mobilisation demande de l'écoute de la part de la nouvelle PDG

Rachat de Voiture à Recycler

Nous Rachetons toutes les Voitures pour les Recycler. Peu importe la Condition !

see.kennyupull.com

OUVRIR

VALLEYFIELD, QC, le 30 avril 2021 /CNW Telbec/ - Depuis des mois la mobilisation pour Sauver le Centre mère enfant du Suroit et les soins de santé de l'Hôpital du Suroit lance l'alerte que les gestionnaires du CISSS de la Montérégie-Ouest prennent de mauvaises décisions, sans consultation, pour les employés, les patients et les familles de la région de Beauharnois-Salaberry et du Haut-Saint-Laurent.

Le PDG du CISSSMO, Yves Masse, est mis à la porte par le ministre de la Santé. Enfin ! C'est un premier pas vers un meilleur dialogue et une meilleure considération des préoccupations du milieu. Par contre, il faut d'autres actions que simplement changer de direction pour remédier au cancer qui ronge le CISSSMO depuis des années. La pénurie de main d'oeuvre persistera s'il n'y pas de changement de culture au sein de toute l'organisation et nous ne sommes toujours pas à l'abri de l'amputation de l'Hôpital Régional du Suroit.

Nous contestons toujours la gestion et les décisions quant à l'organisation des services, surtout pour les clientèles vulnérables qui ont besoin de services de proximité. La semaine dernière seulement, le conseil d'administration du CISSS de la Montérégie-Ouest fermait les yeux sur la gestion chaotique des services présente à tous ses niveaux en réitérant son appui à Monsieur Yves Masse. Le tout par de belles déclarations dans les journaux en plus! Comment pouvons-nous avoir confiance en nos représentants citoyens pour bien veiller sur nous ? Comment pouvons-nous avoir confiance en cette méga structure née de la réforme Barrette qui a pondu une région Montérégie-Ouest conçue comme une unité de vie qui ne correspond pas à la réalité des gens qui y vivent et où l'on doit centraliser les différentes spécialités hospitalières au détriment des besoins et des caractéristiques des populations desservies ?

C'est pourquoi nous demandons, de la bienveillance à la nouvelle PDG du CISSSMO, madame Lise Verreault. Nous souhaitons qu'elle se penche non seulement sur les problèmes de rétention de main d'oeuvre du CISSSMO, mais aussi sur l'accessibilité des services de santé, partout dans son territoire.

À cet effet, nous, les représentants de la mobilisation, demanderons aussi officiellement une rencontre avec Madame Verreault. Le Centre Intégré de Santé et Services sociaux de la Montérégie a toujours l'intention d'abolir le statut d'hôpital de Valleyfield comme hôpital offrant une variété de services de deuxième ligne pour la région de l'extrême sud-ouest du Québec. Il a l'intention de fermer à Valleyfield

l'unité de naissance du Centre Mère-Enfant, la néonatalogie et la gynécologie, la pédiatrie, l'échographie transoesophagienne, la médecine nucléaire, la mammographie CRID, l'audiologie, l'ophtalmologie et l'opération de l'oeil pour transférer le tout au nouvel hôpital de Vaudreuil.

Edith Gariépy, porte-parole de la mobilisation énonce : « Nous voulons faire part, à la nouvelle direction, des impacts importants de la décision du CISSMO de fermer 10 services à l'Hôpital du Suroît. Cette perte de services aura un effet boule de neige sur d'autres services ou professionnels qui oeuvrent à l'hôpital ou en collaboration avec ce dernier, comme les anesthésistes ou les gynécologues par exemple. Cette décision mettra en péril l'accès aux services pour nos populations vulnérables, nuira à l'économie locale et augmentera les demandes de soutien auprès des municipalités et des groupes communautaires. »

Nous attendons encore une réponse du ministre de la Santé, Monsieur Christian Dubé et de nos députés Claire Isabelle et Claude Reid face à notre demande de révision de cette décision d'abolir des services à l'Hôpital du Suroît, à notre demande d'avoir une nouvelle réflexion transparente et inclusive de toutes les parties prenantes sur le plan clinique de l'Hôpital du Vaudreuil et des investissements massifs pour l'Hôpital du Suroît. Notre région a besoin de plus que du béton d'un nouvel hôpital pour assurer la rétention de la main d'oeuvre, nous avons besoin de toute une équipe de direction qui travaillent pour le bien-être de ses employés et de sa population la plus vulnérable, dans toutes les municipalités de la Montérégie-Ouest. Nous espérons que la nouvelle direction aura de meilleures oreilles que la précédente sur les besoins de la communauté et acceptera de nous rencontrer pour écouter nos préoccupations.

Cette orientation du CISSMO de fermer 10 services à l'Hôpital du Suroît continu de soulever une exceptionnelle et immense marée de protestations de tous les secteurs de notre population. Des résolutions de pratiquement toutes nos villes et municipalités, des conseils de nos deux MRC, des syndicats, de l'UPA, de la Chambre de commerce et de l'industrie, des groupes communautaires, d'agriculteurs, de multiples associations, des dirigeants et propriétaires de commerces et d'industries, du Regroupement québécois des médecins pour la décentralisation des soins de santé, doublés d'une pétition de plus de 7 000 noms réclament tous la même chose : la préservation des services et de la mission généraliste de l'Hôpital du Suroît.

SOURCE CDC Beauharnois

MAIL – Request to put the Montérégie-Ouest health and social services center under supervision



The Save the Mother-Child Center of Valleyfield mobilization committee

Mr. Dubé, Minister of Health and Social Services.

Mr. Carmant, Minister for Health and Social Services.

Further to the fact that the decision of the CISSSMO to transfer 10 services including the Mother-Child Center of the Suroît hospital to the new hospital to be built in Vaudreuil is in total contradiction of article 185 of the Act respecting health services and social services;

Following the fact that this orientation of the CISSSMO was taken while ignoring the obligation to consult the population concerned as illustrated by the following long list calling for the maintenance of the services present at the Suroît hospital:

- Petition of more than 7,000 names in this direction
- Resolutions in the same direction of the councils of the MRCs of Beauharnois-Salaberry and Haut St-Laurent
- Resolutions from the municipal councils of Salaberry-de-Valleyfield, Beauharnois, Huntingdon, Franklin, Canton de Dundee, St-Étienne de Beauharnois, St-Stanislas de Kostka, St-Urbain Premier, St-Chrysostome, St-Anicet, Ste -Barbe, Parish of Très-Saint-Sacrement and Saint-Louis de-Gonzague.
- Resolutions of the boards of directors of the Beauharnois-Salaberry and Haut St-Laurent Community Development Corporations.
- Resolutions from around forty associations and community groups
- Resolutions from all union organizations in the region as well as from the Beauharnois-Salaberry UPA and the Haut St-Laurent UPA
- More than 80 business people who signed a letter from the Beauharnois-Salaberry and Haut St-Laurent Chamber of Commerce and Industry who illustrate the economic consequences of the CISSSMO decision for the future of the region and of Salaberry-de-Valleyfield, an urban agglomeration that is one of the 27 "regional cities" recognized by the Union des Municipalités du Québec as being the regional economic engines of Quebec

READ Also: [4000 women sought for a clinical study on breast cancer screening | Health | News | The right](#)

– finally of a real uprising of all the sectors and institutions of the extreme southwest of Quebec demanding the maintenance of the services delivered by the Suroît hospital. ;

Following the support of the 750 doctors of the Regroupement Québécois des Médecins pour la Décentralization des Services de Santé, our position of maintaining the services present at the Suroît hospital;

Following the manifesto of the doctors of the CISSSMO of February 4, posing a severe diagnosis of the senior management by speaking of "administrative mess" "of management qualified as dubious" "of breach of confidence".

Following the plan to close in the coming weeks and for an indefinite period the birth unit of the Suroît hospital aiming to concentrate all births in Montérégie-Ouest at the Anna-Laberge hospital in Châteauguay, all justified by the shortage of personnel, consequence of the numerous resignations caused by the bumpy management of the direction of the CISSSMO

Following the testimony of the president of the nurses' union who confirms that she continues to receive daily resignations from companions who are completely exhausted and discouraged;

The coordinating committee of Save the Mother-Child Center officially asks you to:

1- Put the CISSMO under the supervision of your ministry.

2- Protect nurses and other employees who dare to request improvements from CISSMO.

3- Take the necessary measures to prevent the foreseeable closure of deliveries in Valleyfield in the coming weeks.

4- Maintain in operation the 10 services, including the Mother-Child Center at the Suroît hospital, which the CISSMO intends to close permanently when the new Vaudreuil hospital is built.

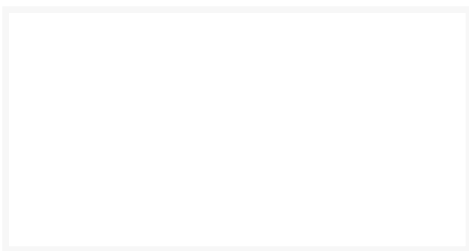
READ Also: ["Black hand' in shortage of medicines against cancer" - Politics](#)

5- Set up a real collective and transparent reflection on the needs in terms of local health services offered in the Beauharnois-Salaberry and Haut-Saint-Laurent region as for the rest of Montérégie-Ouest.

We thank you for the careful attention you will give to our request.

Please accept, Honorable Ministers, the expression of our highest consideration.

The Save the Mother-Child Center of Valleyfield mobilization committee.



New Arena

Ad [Gallery] One Photo Air
This Pole Vaulter's Promisir

New Arena

[Read more](#)

Share this:



Programme Climat municipalités - Phase 2 - La MRC des Jardins-de-Napierville disposera de près de 715 000 \$ pour effectuer une gestion collective de ses bassins de terres noires

SAINT-MICHEL, QC, le 27 avril 2021 /CNW Telbec/ - La MRC des Jardins-de-Napierville pourra matérialiser son projet de gestion collective des bassins de terres noires sur son territoire grâce à une aide financière de 713 634 \$ accordée par le gouvernement du Québec, dans le cadre du programme Climat municipalités - Phase 2.

C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui la députée de Huntingdon et présidente de la Commission de l'économie et du travail, M^{me} Claire IsaBelle, au nom du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval, M. Benoit Charette.

L'agriculture constitue le moteur économique de la MRC des Jardins-de-Napierville, une région où plus de 75 % du territoire est cultivé. Au cœur de cette économie se trouvent les terres noires, des terres très fertiles et propices aux cultures maraîchères. Toutefois, leur mise en culture a occasionné des répercussions néfastes : modification du paysage, résilience des écosystèmes compromise, accentuation des problèmes liés au régime hydrique, etc. Ces vulnérabilités seront exacerbées par l'impact des changements climatiques, ce qui fragilisera l'économie régionale et le bien-être de la population.

Pour améliorer la résilience des systèmes agricoles, la MRC désire repenser la façon de cultiver les terres noires en appliquant un modèle collectif de gestion. Cette nouvelle forme de gestion implique de tenir compte de la répartition des ravageurs, d'identifier les zones à risque, de prévoir la création ou la restauration de milieux naturels aux endroits critiques et de mettre en place des mécanismes de compensation et d'échange acceptables par toutes les parties prenantes. Le projet pilote vise donc à créer un climat collaboratif afin d'explorer plusieurs approches d'encadrement réglementaire et des mécanismes financiers applicables à la MRC.

À terme, le projet mènera à un plan de gestion concerté fondé sur des solutions durables et prêt à être mis en œuvre afin de préserver les richesses agricoles de la région. Cette initiative fait partie des projets sélectionnés dans le cadre du troisième appel à projets de Climat municipalités - Phase 2, qui soutient les projets pilotes de lutte contre les changements climatiques.

Citations :

« Les municipalités jouent un rôle clé dans l'adaptation des communautés aux changements climatiques. Bien au fait des enjeux propres à leur territoire, elles sont en mesure de proposer des solutions concrètes qui soutiendront efficacement un aménagement résilient et durable. En effectuant un exercice de réflexion et de planification inclusif et concret, la MRC des Jardins-de-Napierville favorise la pérennité de ses terres agricoles tout en préservant la qualité de vie de ses citoyens. Bravo pour ce projet rassembleur et inspirant, qui rejoint exactement les objectifs de notre Plan pour une économie verte 2030 ! »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministre responsable de la Lutte contre le racisme et ministre responsable de la région de Laval

« Nos municipalités sont au centre de l'action environnementale. Le travail consciencieux des maraîchers et des maraîchères de la MRC des Jardins-de-Napierville, surnommée le « Triangle d'or » du Québec pour la richesse de ses sols, s'avère d'une importance capitale pour assurer notre autonomie alimentaire. En lançant ce projet régional et collectif pour une meilleure gestion de nos bassins de terres noires, nous mettons en place tous les outils nécessaires pour veiller à la pérennité de cette richesse et ainsi trouver des solutions durables. Provenant d'une famille d'agriculteurs, je suis soucieuse des enjeux liés à cette réalité. Je tiens à féliciter la MRC, le CLD des Jardins-de-Napierville et tous les partenaires pour ce projet novateur. »

Claire IsaBelle, députée de Huntingdon et présidente de la Commission de l'économie et du travail

« Depuis de nombreuses années, la MRC des Jardins-de-Napierville base ses décisions sur les valeurs fondamentales que constituent la préservation de la qualité de vie de ses citoyens et la conservation du caractère rural de son territoire. Le développement et la valorisation du milieu agricole doivent être réfléchis et réalisés de façon optimale et durable afin de pérenniser ce bien collectif. La MRC, tant par son schéma d'aménagement révisé que par son plan de développement de la zone agricole, adopté en 2017, a fait de la protection des terres noires cultivées, exploitées et non exploitées, la première priorité du développement régional. Le conseil des mairesses et maires se réjouit de cette occasion de regrouper les forces vives du milieu autour de cet enjeu majeur. »

Yves Boyer, préfet de la MRC des Jardins-de-Napierville

« Dans la foulée du grand dossier du développement durable de nos terres noires, il était évident au CLD de proposer et d'articuler un projet rassembleur. En assumant le leadership dans ce projet, nous voulons faire converger les intérêts de tous les acteurs concernés vers une solution commune pour que tous en sortent gagnants. Je tiens donc à remercier le conseil des maires de nous avoir fait confiance en appuyant nos démarches pour déposer ce projet et, par le fait même, pour préserver le cœur de notre économie régionale qu'est l'agriculture. »

Michel Charbonneau, directeur général du CLD des Jardins-de-Napierville

Faits saillants :

- Ce projet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Climat municipalités - Phase 2 et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.
- Climat municipalités - Phase 2 vise à soutenir le passage à l'action des municipalités dans la lutte contre les changements climatiques. Il comporte deux volets :
 - Volet 1 - Soutien à la préparation de projets de lutte contre les changements climatiques (analyses et études);
 - Volet 2 - Soutien aux projets pilotes de lutte contre les changements climatiques.
- Le volet 2 du programme bénéficie d'une enveloppe globale de 35 M\$. Le financement maximal offert par projet pilote est de 1 M\$.
- Le projet de gestion collective des bassins de terres noires de la MRC des Jardins-de-Napierville a obtenu une subvention de 713 634 \$ sur un coût total de 981 114 \$.

Lien connexe :



LAURIANNE LEVERT-GAUTHIER

À TOUT BOUT DE CHAMP



6 avril 2021 3h00 Mis à jour à 5h00

C'est vert au champ, c'est le printemps ?

Article réservé aux abonnés

CHRONIQUE / Depuis quelques semaines, les temps chauds se sont pointé le bout du nez. On s'est crus soudainement au printemps en plein mois de mars, avec des chaleurs atteignant les 20 degrés. Les champs se sont verdés, et on a même pu voir quelques rangs bien définis. Mes ces champs verts, est-ce des champs semés en plein mois de mars ?

Un champ bien fourni à ce temps-ci de l'année, ou un champ où l'on voit clairement de beaux rangs verts, ne sont pas des champs fraîchement semés. Ce sont des champs soit de cultures fourragères, donc des champs de foin semés l'année dernière ou même les années précédentes, soit des champs de cultures d'automne ou même

d'engrais vert. En plus de retenir le sol tout l'hiver et de réduire grandement l'érosion des sols agricoles, ils apportent un bénéfice pour leur santé ainsi qu'une récolte future pour la plupart. C'est aussi une belle occasion d'ajouter une culture à la rotation pour diversifier les familles de cultures !

Les cultures d'automne sont semées après la récolte de la culture principale, que ce soit une céréale de printemps, un soya hâtif ou du maïs ensilage. La date de semis, les conditions climatiques ainsi que les conditions de sol ont une influence sur la réussite d'un semis à l'automne. Que ce soit le seigle ou le blé d'automne, si ces cultures sont bien semées et que l'hiver les protège bien, on pourra voir de beaux rangs verts apparaître tôt au printemps et le producteur pourra profiter d'un potentiel de rendement plus élevé qu'une culture de printemps.

Les engrais verts semés à l'automne peuvent aussi être visibles à ce temps-ci de l'année, mais ce ne sont pas des espèces que le producteur sème pour récolter. Ce sont vraiment des pratiques culturales pour protéger le sol et assurer un sol vivant à l'année. Qu'on les voit bien à ce temps-ci de l'année est bon signe, c'est qu'ils se sont bien implantés à l'automne et ont joué leur rôle de stabilisateur du sol !

Semis sur sol gelé

Mais est-il possible de semer en plein mois de mars ? Certains producteurs ont une pratique appelée le semis sur sol gelé. Le principe est de semer une culture comme le trèfle ou l'avoine par exemple sur un sol gelé en surface, qui assure une portance d'un petit tracteur ou d'un quatre-roues. L'humidité du sol va faciliter le contact entre le sol et la semence et dès que les températures vont se réchauffer, la semence va germer. C'est une méthode pour semer une culture principale plus hâtivement, ou pour ajouter une culture à une culture d'automne déjà établie. Il est très important d'être prudent par contre, car il ne faut pas compacter les sols !

Dans tous les cas, voir des champs verts à ce temps-ci de l'année est une très bonne chose, cela indique que nos producteurs agricoles québécois sont proactifs et ont à cœur l'agroenvironnement. On ne se le cachera pas, ça donne le goût du printemps !

Laurianne Levert-Gauthier est agronome au club conseil Gestrie-sol.

Cette chronique est rendue possible grâce au soutien financier de l'UPA, celui du Réseau Agriconseils Montérégie et d'une aide financière du programme Prime-vert du MAPAQ.



LAURIANNE LEVERT-GAUTHIER

À TOUT BOUT DE CHAMP



19 avril 2021 3h00 / Mis à jour à 5h00



Mois d'avril idéal

 Article réservé aux abonnés

CHRONIQUE / Dans la dernière chronique, on a jaté de quelles cultures pouvaient se trouver déjà au champ en début avril. Mais dernièrement, en plus de voir des rangs verts, à tout bout de champ on a vu des tracteurs se promener et lever la poussière ! Est-ce déjà le temps de semer ?

Avec des températures plus hautes de pratiquement 5 à 10 degrés Celsius au-dessus des moyennes au Québec, le mois d'avril 2021 correspond pour l'instant à un début de printemps idéal pour les producteurs agricoles. Avant même de penser à semer, il y a plusieurs opérations à faire au champ qui, normalement, se font en toute hâte en début mai pour semer le plus tôt possible. Les températures chaudes des dernières semaines et le temps sec avant les pluies ont pu permettre que les travaux se fassent en toute tranquillité, de prendre de l'avance sur le mois de mai et, généralement, de travailler dans de bonnes conditions de sol. Mais ces travaux, que sont-ils ?

Que ce soit des travaux de drainage, des épandages de fumier ou même des travaux de surface afin de préparer le sol pour le semis ou pour faire des faux semis, toutes ces opérations ont pu se faire d'avance, ce qui est rare dans un printemps normal québécois ! Les producteurs agricoles vont pouvoir faire leurs semis au mois de mai en étant plus tranquilles et réduire un peu leurs heures

CHRONIQUES

Et les semis ?

Les semis de céréales et de foin sont allés bon train dans les dernières semaines, les producteurs profitant du beau temps pour faire les premières mises en terre de certaines de leurs cultures. Ces deux types de culture se font tôt en saison, les céréales se semant même parfois sur le sol gelé. Il y a donc peu de risque de mortalité même si un gel se pointait le bout du nez.

Par contre, le manque d'eau a commencé à en stresser plus d'un, car qui dit semence, dit besoin en eau. Les pluies de la semaine dernière ont été bien appréciées par ceux qui avaient commencé leurs semis. Pour ce qui est du maïs, certains producteurs se sont risqués à en semer. Le sol s'étant réchauffé, certains ont pris un pari avec dame Nature. Reste à voir si ce sera un coup gagnant! Car il ne faut pas oublier que la plante de maïs est une plante tropicale, qui aime la chaleur et l'humidité. Semée dans un sol trop frais, elle peut aussi être très à risque par rapport aux champignons et à certaines maladies. Si un gel mortel venait à arriver, certains semis de maïs déjà sortis pourraient être très affectés.

Il restera à voir comment le restant du printemps va se dérouler, mais pour l'instant, ça s'annonce bien!

Laurianne Levert-Gauthier est agronome au Club-conseil Gestrie-sol.

Cette chronique est rendue possible grâce au soutien financier de l'UPA, celui du Réseau Agriconseils Montérégie et d'une aide financière du programme Prime-vert du MAPAQ.

Portrait de la relève agricole



ÉDITH LUSSIER
Agente en
formation agricole
Collectif en formation
agricole de la Montérégie

Au Québec, environ 7500 entrepreneurs agricoles de moins de 40 ans font partie de la relève, ce qui représente 22 % des entreprises agricoles de la province. Depuis une quinzaine d'années, plus du tiers des jeunes de la relève se sont établis en démarrant une entreprise. Les autres ont fait l'acquisition d'une entreprise familiale ou l'achat d'une entreprise non apparentée.

Le saviez-vous?

82 % des jeunes de la relève possèdent un diplôme d'études postsecondaire et 68 % d'entre eux sont spécialisés en agriculture. La relève féminine représente à elle seule au moins 30 % des établissements en agriculture depuis 2008.

Une statistique intéressante : la majorité des jeunes femmes agricultrices sont âgées de 25 et 34 ans alors que les jeunes hommes ont moins de 25 ans.

En Montérégie, les services-conseils d'un comptable, d'un fiscaliste ou d'un planificateur financier sont utilisés par 69 % des jeunes. La Financière agricole du Québec et l'emprunt à un établissement financier sont les deux sources de financement les plus populaires dans la région suivie du recours au don et à l'aide financière du MAPAQ.

Prix de la relève agricole

Le prix de la relève agricole fait honneur à un ou des jeunes entrepreneurs, quelle que soit la spécialité de production. Vous vous distinguez par votre engagement clair dans la communauté, par vos compétences distinctes ou par l'innovation? Ce concours est pour vous, vous courez la chance de recevoir une bourse de 5000\$. Vous êtes propriétaire majoritaire de votre entreprise et faites partie de la relève agricole? Inscrivez-vous d'ici le 4 juin 2021 : <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Les-Grands-Evenements/prixreleveagricole/Pages/Prixreleveagricole.aspx>.



12 conseils de sécurité incendie en milieu agricole

À la ferme, pour protéger les travailleurs, les animaux, les bâtiments, les équipements, etc., la prévention des incendies est assurément importante! Voici 12 conseils à garder en tête :

1. Ne fumez jamais dans les bâtiments de ferme afin d'éviter que le méthane généré par le lisier s'enflamme, notamment;
2. Prévoyez au moins un réservoir d'eau pour venir en aide aux pompiers, le cas échéant;
3. Installez des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone dans les endroits (bureau, garage, maison) où la poussière et l'humidité des bâtiments ne compromettent pas l'efficacité des appareils et ayez sous la main une quantité suffisante d'extincteurs portatifs ABC d'une capacité minimale de 4 kg;
4. Taillez les hautes herbes autour des bâtiments, car celles-ci favoriseraient la présence de rongeurs, lesquels peuvent endommager les fils électriques;
5. Évitez les matières combustibles telles que le bran de scie pour absorber l'huile sur le sol;
6. Ne gardez aucun produit combustible ou inflammable à moins de 9 m du lieu où vous effectuez de la soudure;
7. Assurez-vous de bien comprendre et de respecter les normes d'entreposage des différents produits dangereux utilisés (chaux, engrais azotés, etc.);
8. Identifiez clairement les pesticides et entreposez-les dans un bâtiment séparé;
9. Vérifiez que le séchoir à grains est doté de dispositifs éteignant les ventilateurs ou les volets qui deviennent trop chauds et veillez à lubrifier le moteur selon les recommandations du fabricant;
10. Faites remplacer les installations électriques vieillissantes par un maître électricien;
11. Nettoyez régulièrement le panneau électrique, les prises de courant, les commutateurs, etc.;
12. N'appliquez aucun produit (chaux, peinture, etc.) sur les installations électriques.

FIRA

Fonds d'investissement
pour la relève agricole

Des solutions d'accès à la propriété agricole



**VOUS AVEZ 39 ANS OU MOINS
ET ÊTES ENTREPRENEUR AGRICOLE
OU EN VOIE DE LE DEVENIR**

**LOCATION-ACHAT DE TERRE
PRÊT DE MISE DE FONDS**

Pour une évaluation préliminaire de votre
projet sans obligation, communiquez avec nous

1 855 270-3472

lefira.ca

Coup dur pour le projet d'un parc à chien à Saint-Basile-le-Grand

La Ville doit oublier un terrain agricole

Denis Bélanger | L'Œil Régional

Les propriétaires de chiens de Saint-Basile-le-Grand devront patienter encore avant de pouvoir promener leur animal dans un parc à chien à proximité. La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a rejeté la demande de la Ville de réaliser un projet de parc à chien sur un terrain zoné agricole.

La Municipalité souhaitait aménager son parc d'une superficie de 2821 mètres carrés sur un lot situé au nord est de la montée Robert, tout juste au sud est de la jonction avec le rang des Trente.

Saint-Basile-le-Grand jugeait l'endroit idéal, car il est utilisé comme halte cycliste depuis 1999 et compte déjà quelques équipements publics, notamment une table à pique-nique, une poubelle et une fontaine d'eau. Les aménagements prévus auraient

essentiellement été l'installation d'une extension sur la clôture existante pour contenir les chiens. La MRC de la Vallée-du-Richelieu et la Communauté métropolitaine de Montréal avaient également donné leur appui à la demande.

Refus catégorique

La Municipalité a envoyé sa demande à la CPTAQ en septembre 2020. Mais quelques mois plus tard, une première ombre au tableau est arrivée. La Fédération de l'UPA de la Montérégie s'est montrée tiède au projet, pour ensuite recommander en février dernier le rejet de la demande. L'UPA se questionnait notamment sur les contraintes liées aux activités agricoles, notamment en raison des distances séparatrices.

Après avoir rendu un avis préliminaire défavorable au projet en janvier, la CPTAQ a officiellement rejeté la demande de Saint-Basile-le-Grand le 24 mars. Selon la Commission, la Ville n'a pas démontré qu'il n'y avait pas ailleurs dans la municipalité, à l'extérieur de la zone agricole, un espace approprié pour un parc à chien.

La CPTAQ est aussi d'avis que la Municipalité a échoué à démontrer que le lot était utilisé formellement à des fins de parc. Si c'est le cas, cet usage était exercé sans droit ni autorisation, selon la Commission. « Aucune autorisation pour l'utilisation à

titre de halte routière n'est répertoriée dans les dossiers de la Commission sur ce lot », peut-on aussi lire dans la décision.

Mécontent de la décision

Le maire de Saint-Basile-le-Grand, Yves Lessard, n'a pas mâché ses mots pour exprimer sa déception. « C'est le genre de décision qui discrédite les personnes qui siègent à ce comité. »

Ce n'est pas la première fois que M. Lessard se voit débouté par la CPTAQ. En mai 2020, la Commission avait refusé de permettre la construction d'une nouvelle caserne incendie sur un terrain zoné agricole également situé sur la montée Robert. « On pouvait comprendre légèrement le refus pour la caserne, mais celle pour le parc à chien est illogique. Ce terrain n'a pas été cultivé depuis près de 100 ans, selon une photographie aérienne prise en 1930. En plus, il est peu attrayant pour l'agriculture puisqu'il est situé entre deux chemins publics et un terrain résidentiel », renchérit M. Lessard.

Ce dernier reconnaît que la décision de la CPTAQ pourrait mettre en péril le projet d'un parc à chien à Saint-Basile-le-Grand. « Le projet est un peu sur la glace. Mais c'est quelque chose que les gens souhaitent avoir dans leur municipalité. On va revenir avec ce projet plus tard », conclut-il. ■



La Municipalité souhaitait aménager un parc canin d'une superficie de 2821 mètres carrés sur un lot situé au nord est de la montée Robert. Photothèque | L'Œil Régional ©



IL Y A DES CHOSES
QUE TU NE VEUX PAS
UTILISER SOUVENT
TON BAC NOIR, JUSTE SI TU ES MAL PRIS!



Exceldor à Saint-Hyacinthe

Un dernier tour de piste devant la CPTAQ

Rémi Léonard | Le Courrier

À leur dernière audience devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), ce mardi, les intervenants régionaux et ceux d'Exceldor ont étalé tous leurs arguments pour tenter de convaincre les commissaires de rendre un verdict favorable.

L'essentiel de leur argumentaire avait déjà été présenté lors des étapes précédentes, mais la Ville de Saint-Hyacinthe a aussi pris de nouveaux engagements devant la CPTAQ afin de démontrer sa réelle volonté de protéger le territoire agricole, et ce, malgré la demande actuelle d'en exclure 23,64 hectares. Dans un but avoué de « rassurer » la Commission, le directeur général de la Ville, Louis Bilodeau, a ainsi promis de faire de l'avenue Pinard la limite du parc industriel Olivier-Chalifoux, garantissant qu'il n'y aurait pas de nouvelle phase de développement plus à l'ouest. La CPTAQ s'inquiétait précédemment de franchir la frontière naturelle entre le territoire agricole et le périmètre urbain formée par le ruisseau Plein-Champ.

Étant donné que seuls 14 hectares serviront aux besoins d'Exceldor, la Ville s'est également dite disposée à faire en sorte que les futures industries qui s'établiront dans le reste de la zone soient des « entreprises agroalimentaires et rien d'autre », a indiqué M. Bilodeau.

La demanderesse dans ce dossier est la MRC des Maskoutains. Dans une brève intervention, la préfète Francine Morin a ainsi fait valoir toute l'importance de ce projet pour le développement économique de la région. Après tout, la MRC se targue d'être le « pôle de développement agricole et agroalimentaire par excellence au Québec » et Saint-Hyacinthe en est la ville-centre. « Les conséquences d'un refus seraient catastrophiques pour la MRC », a-t-elle commenté.

OÙ COMMENCE ET OÙ FINIT L'AGRICULTURE?

Pour Saint-Hyacinthe également, un tel projet cadre parfaitement « dans notre créneau distinctif », a évoqué M. Bilodeau. « Ça tombe sous le sens », a-t-il exprimé en parlant du projet Exceldor, faisant observer que « la transformation agroalimentaire et l'agriculture sont interreliées ».

Dans un discours particulièrement senti, le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil, a été plus loin en faisant valoir son attachement personnel à la préservation des terres agricoles, étant lui-même un producteur. Or, si chaque éleveur installait son propre abattoir sur sa terre, la superficie occupée au total serait beaucoup plus grande, a-t-il argumenté. De ce point de vue, le projet d'Exceldor ne vise qu'à condenser cette activité sur un seul site. « Ça me shake pas à peu près de devoir vous convaincre que c'est la seule solution », a réagi le maire Corbeil. Comme bien des intervenants, il a mis en évidence toutes les implications de la décision à venir, qui sera assurément décisive. « Je ne peux pas m'imaginer un refus dans ce dossier-là. Je vous demande hum-



Aperçu de la future usine que souhaite bâtir Exceldor sur l'avenue Pinard à Saint-Hyacinthe... si la CPTAQ donne son feu vert au projet, bien entendu. Photothèque | Le Courrier ©

blement d'y penser comme il faut », a-t-il conclu en s'adressant aux commissaires Hélène Lupien et Elaine Grignon. Son argumentaire a été développé plus tard par M^e Antoine Aylwin, qui a soulevé la notion d'activité « para-agricole », une particularité déjà invoquée dans d'autres dossiers reçus par la CPTAQ.

RIEN D'AUTRE QUE L'AVENUE PINARD

Les représentants d'Exceldor ont quant à eux détaillé en quoi le site retenu à Saint-Hyacinthe constitue véritablement la seule option envisageable pour la coopérative en regard des nombreux critères qui entrent en ligne de compte dans leur analyse. Pour son PDG, René Proulx, il est simplement « impensable » de se relocaliser dans un nouveau site « sans l'apport de nos employés actuels » et de leur expertise, d'où la nécessité de rester dans la région.

La proximité de l'approvisionnement est également un avantage évident puisque 40 % des producteurs de volailles du Québec se trouvent en Montérégie, a aussi souligné M. Proulx. Dans une perspective de bien-être animal, diminuer le temps de transport des poulets vivants vient réduire le stress et la mortalité engendrés, en plus de diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées au camionnage, a aussi présenté Éric Cadoret, vice-président excellence opérationnelle, technologies de l'information et projets majeurs chez Exceldor.

Exceldor tient également à ce que son usine ait un accès direct à l'axe routier de l'autoroute 20 afin de respecter les « délais serrés de livraison » de ses produits périssables, a ajouté M. Cadoret. Ses autres installations sont déjà implantées le long de cet axe.

Tout au long de la séance, différents intervenants ont expliqué pourquoi des terrains en apparence envisageables ne sont dans les faits pas une option réaliste. L'une des contraintes majeures du projet d'Exceldor réside dans son important besoin en alimentation en eau potable et en traitement des eaux usées (4000 m³ d'eau par jour pour la phase 1). Pour Exceldor, il est par ailleurs devenu « hors

de question de traiter [elle]-même [ses] eaux usées », comme c'est le cas en ce moment à Saint-Damase, a fait savoir M. Cadoret. Dans tous les cas, « aucune autre Municipalité dans la MRC ne peut prétendre » être en mesure de répondre à la demande, a indiqué le DG de la Ville de Saint-Hyacinthe. « C'est une illusion de croire qu'on peut installer une telle usine n'importe où sur le territoire », a ajouté M. Bilodeau.

C'est l'une des raisons pour lesquelles le site de 19,67 hectares à Saint-Pie, non loin de la piste de course Sanair, ne peut faire l'affaire, selon les demandeurs. En plus d'être non desservi, le site comporte aussi un accès restreint à la route 235 par sa forme irrégulière et la présence de résidences à proximité, ce qui forme un « goulot d'étranglement » d'une largeur de neuf mètres seulement, a décrit Pascal Simard, directeur à l'aménagement à la MRC des Maskoutains. La Ville de Saint-Pie est présentement en démarche pour faire passer l'usage récréotouristique du site vers un usage industriel, mais « à première vue, on peut se questionner sur la position du ministère des Affaires municipales » face à cette modification, notamment en regard de l'orientation 10, a fait remarquer M. Simard.

UN PEU PLUS LOIN...

Même en élargissant le périmètre de recherche, on ne trouve aucune superficie suffisante pour un tel projet entre Longueuil et Sainte-Hélène-de-Bagot, selon l'inventaire réalisé par la coopérative, qui visait l'axe de l'autoroute 20. La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie a bien pointé des disponibilités du côté de Varennes, mais la distance est jugée trop grande pour réussir à conserver les employés actuels, a répondu la coopérative.

D'autres sites qui semblent pouvoir convenir ne sont simplement pas rendus disponibles par leur propriétaire, a aussi exposé le directeur général de la Ville de Saint-Hyacinthe, qui a par exemple cité une correspondance du PDG de Semex révélant que son vaste terrain à Sainte-Marie-Madeleine n'est simplement « pas

à vendre » malgré la relocalisation des activités vers l'Ontario.

Dans la même veine, aucune ouverture ne semble possible du côté des terrains de la Cité de la biotechnologie, juste à l'ouest du boulevard Casavant, appartenant au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Encore là, son directeur régional, Réjean Prince, a clairement statué dans une communication avec la Ville que le Ministère « n'entend pas se départir en tout ou en partie » de ces terres, qui servent toujours aux activités de formation de l'Institut de technologie agricole.

La Ville de Saint-Hyacinthe a également signé des ententes à long terme pour permettre la formation de la relève agricole, notamment sur les 38 hectares près du parc industriel Théo-Phénix, loués pour 20 ans au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui offre des formations agricoles par l'entremise de l'École professionnelle.

PÉRIL EN LA DEMEURE

« Aucune autre option ne rencontre l'ensemble de nos critères », a ainsi résumé René Proulx. Or, « forcer Exceldor à installer son abattoir ailleurs, c'est handicaper la survie d'un fleuron », a déclaré le directeur général de Saint-Hyacinthe Technopole, André Barnabé. Plus, c'est même toute la filière avicole québécoise qui serait en péril, ont soutenu plusieurs intervenants.

Joël Cormier, vice-président principal division poulet pour Exceldor, a ainsi exposé que la capacité d'abattage de toute l'industrie (pas seulement d'Exceldor) est déjà saturée, de sorte qu'il arrive que 150 000 à 200 000 poulets par semaine doivent être redirigés vers l'Ontario ou le Nouveau-Brunswick. C'est entre autres ce qui explique l'impossibilité d'arrêter les opérations à Saint-Damase le temps de reconstruire un abattoir neuf, mais la situation illustre aussi le fait que l'industrie québécoise peine à répondre à la demande. Le PDG d'Exceldor dit ainsi craindre que « les clients se tournent vers d'autres provinces » si l'équilibre n'est pas rétabli. ←

Dossier Exceldor : rencontre de la dernière chance devant la CPTAQ le 20 avril

Martin Bourassa | Le Courrier

C'est le mardi 20 avril, devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), que le sort de l'usine Exceldor projetée sur une terre agricole de la rue Pinard à Saint-Hyacinthe risque de se jouer.

Les parties impliquées, dont la MRC des Maskoutains qui endosse la requête de dézonage à la demande de la Ville de Saint-Hyacinthe, auront l'occasion de se faire entendre par les commissaires, lors d'une audience qui se déroulera toute la journée durant.

Si la CPTAQ n'avait prévu que trois petites heures pour disposer du dossier, elle s'est finalement laissé convaincre d'allonger ses audiences de quelques heures.

EXCELDOR BIEN PRÉSENTE

Outre le procureur de la MRC, celui d'Exceldor a déjà informé la Commission que les interventions de ses collègues pourraient s'étendre sur deux bonnes

heures. Exceldor compte faire entendre sept représentants, dont son président-directeur général, René Proulx. André Charron et Francine Morin, respectivement directeur général et préfet de la MRC des Maskoutains, prendront également la parole d'entrée de jeu.

Du côté de la Ville de Saint-Hyacinthe, le directeur général Louis Bilodeau ainsi que le maire Claude Corbeil auront l'occasion de défendre le dossier.

Ils seront suivis d'André Barnabé, directeur général de Saint-Hyacinthe Technopole, et du producteur agricole Réal Laflamme, à titre de représentant des gens d'affaires favorables au projet.

L'intervention finale devrait être celle de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie, elle qui a déjà eu l'occasion de faire connaître par écrit son opposition au dézonage d'une terre agricole de 23,64 hectares.

Exceldor souhaite y installer une usine de 200 M\$ qui doit en principe occuper 600 employés, dont les 250 qui sont présentement à l'emploi de sa vétuste usine de Saint-Damase.

JOUER LE TOUT POUR LE TOUT

La rencontre du 20 avril se veut l'ultime tentative pour convaincre la CPTAQ d'autoriser le dézonage, elle qui s'était opposée au dézonage réclamé par la MRC en rendant une orientation préliminaire négative le 29 juin 2020.

La Commission estimait alors que « le regard vers d'autres municipalités de la MRC semble plus que jamais les avenues à considérer [...] la vision des autres espaces doit dépasser les limites de la présente MRC compte tenu de la très grande qualité des sols et de la portée plus que régionale de l'entreprise Exceldor ».

Fait à signaler, il s'agissait du second refus de la CPTAQ concernant le dézonage de cette terre agricole précise.

En décembre 2019, elle avait fermé la porte à la première tentative pilotée par la Ville de Saint-Hyacinthe.

Mais au lieu de contester cette décision, la Ville avait préféré refiler la balle à la MRC en lui demandant de revenir à la charge avec une demande visant les mêmes fins, la même superficie et avec sensiblement le même argumentaire.

Cette façon de faire n'avait pas semblé impressionner les commissaires. « La Commission estime que la présente demande ne se distingue pas suffisamment de la demande précédente pour justifier une appréciation différente », indique l'orientation préliminaire.

L'audience du 20 avril est la toute dernière étape avant que la CPTAQ ne fasse connaître sa décision finale. Il ne faut toutefois pas s'attendre à ce que cette dernière soit connue la semaine prochaine, au terme des différentes interventions.

Et si jamais la CPTAQ décidait de se rendre aux arguments de la MRC et d'Exceldor en changeant son fusil d'épaule, l'UPA aurait alors 10 jours pour faire valoir ses observations écrites sur cette nouvelle orientation.

Jusqu'ici, le gouvernement du Québec a refusé de s'impliquer dans ce dossier par l'imposition d'un décret qui aurait pu soustraire les terres agricoles visées au regard de la CPTAQ.

Un compte-rendu complet de la réunion du 20 avril sera bien sûr présenté dans notre prochaine édition. ←



Les procureurs de la MRC des Maskoutains et d'Exceldor joueront leur va-tout le 20 avril devant la CPTAQ. Ce sera leur dernière chance de convaincre cette instance d'autoriser le dézonage des terres agricoles de 23,64 hectares situées à l'extrémité du parc industriel Olivier-Chalifoux à Saint-Hyacinthe. C'est à cet endroit qu'Exceldor projette la construction d'une usine de 200 M\$.

Photothèque | Le Courrier ©

Exceldor à Saint-Hyacinthe

L'UPA continue à défendre les terres coûte que coûte

Rémi Léonard | Le Courrier

La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie n'a rien perdu de sa fougue à combattre la venue d'une usine d'Exceldor sur des terres agricoles de Saint-Hyacinthe. Ses représentants ont remis en cause plusieurs affirmations des demandeurs lors de l'audience devant la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) qui se tenait ce mardi.

Exceldor a beau œuvrer dans le domaine agroalimentaire, un abattoir demeure un usage industriel et n'est pas « une extension d'une ferme d'élevage », a ainsi affirmé Alicia Patry, conseillère syndicale à l'aménagement pour la Fédération. Dans les faits, son implantation sur une terre « n'est pas moins dommageable pour la zone agricole qu'une usine de batteries ou de pneus », a-t-elle soutenu.

De son côté, le directeur de l'aménagement du territoire et du développement régional de la Fédération, François Thomas, est revenu sur la confidentialité de l'entente conclue entre Exceldor et la Ville de Saint-Hyacinthe, dont le contenu n'a toujours pas été révélé malgré une demande d'accès à l'information.

M. Thomas s'est ainsi questionné à haute voix sur les « promesses » que Saint-Hyacinthe aurait faites dans ce document, accusant en somme les demandeurs d'avoir décidé que « les intérêts économiques sont plus importants que la protection du territoire agricole ». Le passage d'une terre agricole en zone blanche fait effectivement augmenter sa valeur de manière importante, la « plus-value » étant transférée à une poignée d'industries par l'intermédiaire de la Municipalité, a-t-il dénoncé.

PAS POSSIBLE?

L'impossibilité pour Exceldor de demeurer à Saint-Damase, élément clé de la démarche de relocalisation entamée par la coopérative, n'est pas non plus soutenue par aucun document public, a souligné sa collègue Julie Robert, conseillère en aménagement. Quant au site exclu du

côté de Saint-Pie, principalement en raison d'une desserte insuffisante en eau potable, une étude commandée par la Ville récemment indique plutôt le contraire, a-t-elle poursuivi.

Nuance importante, puisque la Fédération n'avait pas présenté à l'avance les études et documents cités par ses intervenants, certaines portions de leurs témoignages ne seront pas retenues dans l'analyse, ont décidé les commissaires après que l'avocat de la MRC des Maskoutains, M^e François Monfils, eut soulevé cette omission par souci « d'équité procédurale ».

Ce dernier a également tenu à répliquer aux propos des représentants de la Fédération, qu'il a décrits comme des « allégations gratuites, graves et spéculatrices » à l'encontre des demandeurs. Il s'agit même d'une « insulte » aux élus qui ne se battent pas pour détruire les terres agricoles, mais bien pour favoriser le développement industriel de leur région, a-t-il rappelé.

M^e Monfils a également « mis en garde » les commissaires de s'appuyer sur la décision rendue en 2019 lorsque la demande était soumise par la Ville. Puisqu'elle n'a pas « force de chose jugée » et que l'avocat a dit identifier des « erreurs importantes et omissions », il a appelé les commissaires à procéder à un « réexamen sérieux et approfondi » de cette nouvelle demande.

Au contraire, François Thomas a loué une « analyse impeccable » lors de la précédente demande. Puisque « seule la demanderesse a changé, nous ne voyons pas pourquoi la décision serait différente », a-t-il déclaré, rappelant aussi qu'elle n'a pas été contestée.

PAS NOIR OU BLANC

La décision finale des commissaires Hélène Lupien et Elaine Grignon est attendue dans les prochaines semaines. Mme Lupien a cité les différentes avenues qui s'offrent à la Commission : au-delà d'un simple refus ou d'une acceptation, il est toujours possible d'accéder partiellement à la demande d'exclusion de 23,64 hectares.

Au fil des discussions entre les commissaires et Exceldor, il est apparu que, sur

les 14 hectares convoités pour l'abattoir, seuls neuf ou dix seraient nécessaires pour la première phase. La coopérative s'est montrée disposée à laisser en culture les quatre ou cinq autres hectares en attendant la deuxième phase. Mmes Lupien et Grignon ont aussi indiqué qu'il serait préférable de repositionner l'usine pour ne pas enclaver cette portion. Exceldor s'est montrée ouverte,

mais pour un tel changement, « on ne peut pas répondre à chaud » de manière définitive, a expliqué M^e Antoine Alwyn, qui représentait la coopérative. Mme Lupien a bien fait savoir en fin de séance que ces démarches ne visaient qu'à « retourner toutes les pierres » afin de bien cerner le dossier. Rien n'indique pour l'instant que la décision finale pointe dans cette direction. ←



L'UPA a affirmé à plusieurs reprises dans la dernière année que la défense des terres agricoles serait toujours « non négociable » et en a fait un nouvel exemple cette semaine.

Photothèque | Le Courrier ©



Stéphane Magnan CPA

COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ

VOS AFFAIRES...

ça compte pour nous!

La mission de

Stéphane Magnan CPA inc.

est de participer au développement de PME en demeurant un bureau accessible et axé sur les besoins de sa clientèle.



Stéphane Magnan
CPA auditeur, CA, D. Fisc.





450 778-1211 • 514 454-1211
www.stephanemagnan.com

Accueil › Opinion › Lueur d'espoir

22 AVRIL 2021

DOSSIER EXCELDOR DAVANT LA CPTAQ

Lueur d'espoir

Par: Martin Bourassa

On ne donnait pas cher de la peau des représentants de la MRC des Maskoutains et de la coopérative Exceldor avant qu'ils ne se présentent, mardi, à l'audience publique de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Celle-ci devait y décider du sort d'une demande d'exclusion de 24 hectares de terre pour permettre l'agrandissement du parc industriel Olivier-Chalifoux de Saint-Hyacinthe en zone agricole. C'est à cet endroit, sur 14 hectares lui étant réservés, qu'Exceldor souhaite établir un abattoir apte à remplacer celui de Saint-Damase. Rappelons qu'il s'agit d'un investissement en deux phases, pour un total de 450 M\$ et un millier d'emplois.

Dans une orientation préliminaire cinglante rendue l'été dernier, la CPTAQ n'était pas passée par quatre chemins pour signifier son désaccord. Il faut dire qu'en décembre 2019, elle avait déjà sèchement fermé la porte à une demande identique formulée par la Ville de Saint-Hyacinthe. Cette seconde tentative, portée cette fois par la MRC des Maskoutains, ne l'avait guère impressionnée.

C'est donc avec un compte d'aucune balle deux prises que la MRC et Exceldor ont présenté leurs ultimes arguments devant la CPTAQ. Leur mission était colossale : répondre à toutes les préoccupations de l'organisme et convaincre ses deux commissaires que l'exclusion des 24 hectares est non seulement la solution de moindre impact, mais celle de dernier recours vu l'absence d'options.

Les demandeurs ont-ils été convaincants? Passablement oui. La bonne nouvelle, c'est qu'ils étaient bien préparés au plan juridique, du moins beaucoup mieux que l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie, dans le coin adverse. Sans surprise, l'UPA a plaidé pour le rejet de cette demande d'exclusion, considérant l'importance de préserver l'intégralité de la zone agricole.

Étonnement, il n'y a pas eu de coups de théâtre à l'audition, de carte cachée lors de cette rencontre cruciale. Surtout du radotage, mais du radotage bien ficelé. Et des déclarations punchées de l'UPA. Elle continue de prétendre qu'un abattoir ne peut être considéré comme une extension des activités agricoles (???), qu'il y a des possibilités du côté de Saint-Damase et de Saint-Pie et surtout qu'il est impossible qu'Exceldor n'ait pas de plan B.

Parmi les « faits nouveaux », la Ville de Saint-Hyacinthe a cherché à discréditer le site de Semex à Sainte-Marie-Madeleine comme alternative. Elle a obtenu une lettre de la direction assurant que ce site de 28 hectares n'est pas à vendre.

À la CPTAQ qui estimait que l'entreprise devait aussi considérer des sites potentiels hors de la MRC, Exceldor a dit avoir fait ses recherches. Elle a répliqué qu'il n'y

avait aucun terrain libre de la dimension requise dans l'axe de l'autoroute 20 entre Sainte-Hélène-de-Bagot et Longueuil. Elle n'a cependant pas poussé ses recherches dans l'axe de l'autoroute 30 comme l'aurait souhaité l'UPA, estimant que la municipalité de Varennes, par exemple, était trop loin de son port d'attache. Exceldor ne veut pas risquer de perdre l'essentiel de ses 318 employés de Saint-Damase, dont 220 (69 %) résident dans notre MRC. C'est compréhensible.

On aura surtout senti de la part de la Ville de Saint-Hyacinthe et d'Exceldor une volonté d'amadouer, voire d'influencer favorablement les commissaires. La Ville de Saint-Hyacinthe s'est engagée à considérer l'avenue Pinard comme la limite infranchissable à toute expansion industrielle en zone agricole, au lieu du ruisseau Plein-Champ comme le considère la CPTAQ dans ses décisions antérieures. La Ville a assuré qu'advenant une réponse positive, elle réserverait l'espace aux industries agroalimentaires.

La coopérative a laissé entendre qu'elle serait disposée à tolérer la poursuite des activités agricoles sur la bande de 4 à 5 hectares qu'elle compte consacrer à la phase 2 prévue d'ici 10 à 15 ans. Ces éléments ont semblé avoir trouvé un écho favorable du côté des commissaires.

À première vue, il serait étonnant que la commission renverse son orientation et autorise l'exclusion des 24 hectares demandés. Mais pourrait-elle couper la poire en deux et autoriser le dézonage conditionnel d'une quinzaine d'hectares au profit d'Exceldor et du prolongement des infrastructures municipales?

Cela ne paraît pas impossible ce matin, même que ce serait la solution du gros bon sens. Souhaitons-le.

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Martin Bourassa

mbourassa@lecourrier.qc.ca

[Consulter tous les articles de Martin Bourassa](#)

The 8th Gala Agristars is based on psychological health



Mathis Denis
Journalist
mdenis@viva-media.ca



MONTÉRÉGIE

On April 27th, the *Fédération de l'UPA de la Montérégie* will virtually host the 8th edition of the *Gala Agristars*.

This edition will take place under the theme of psychological health. All proceeds from the event will be donated to the organization *Au cœur des familles agricoles* (ACFA) to support two workers in Montérégie.

"When we approach the topic of psychological health, we recognise that the needs in the field are great, says Jérémie Letellier, president of the *Fédération de l'UPA de la Montérégie*. This is why we want to donate the sum of the tickets sold and the profits generated by the 8th *Gala Agristars* to the ACFA, which has been offering comfort to farm families for 20 years now. I invite people to come together to support the cause by attending the evening in large numbers."

Mr. Letellier says the past year has not been easy. However, he notes that the commitment of several passionate people has made regional agriculture shine.

"Fortunately, the new formula proposed will allow us to pay tribute to

these farmers, while remaining in the comfort of our home", explains the president of the *Fédération de l'UPA de la Montérégie*.

Tribute Award / "Coup de Chapeau"

The UPA underlines that a vibrant tribute will be paid to Gisèle Normandeau-Marleau, grain producer from Saint-Télesphore and founder of the *Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest*, winner of the prestigious "Coup de Chapeau" tribute award. According to the union, Mrs. Normandeau-Marleau has greatly contributed to the advancement of agriculture and the enhancement of the profession in the region through her work, involvement and determination.

Finalists of the "Bon coup" awards

The evening will reveal the winners of the "Bon coup" prizes. The UPA Montérégie specifies that these aim

to reward action that enhances agriculture in various areas such as the protection of agricultural land, union activities, prevention, sustainable agriculture and the promotion of the profession. The finalist projects are:

- "Gagnez votre fête de fin d'année scolaire" contest / *Les Éleveurs de Parcs de la Montérégie*
- Mobilization of the propane shortage / *Les Producteurs de grains de la Montérégie-Ouest / Sud-Est / Nord*
- Pole of excellence in integrated pest management / *Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville*
- "Fier de vous nourrir" campaign / Union of UPA Brome-Missisquoi
- Installation of a biofilter for pesticides and development of riparian strips / *Fermes Lussier*
- Radio capsules / *Syndicat de l'UPA Rivière Noire*

Prizes awarded

More than 60 winners will be honored

in various categories, including the prize "Bon coup en agroenvironnement", the "Bon coup Agricole" and "Relève Agricole" prizes.

Commitment prizes within the Union des producteurs agricoles will also be awarded throughout the evening:

- 15 years Award presented by *Hydro-Québec*
- 20 years Award presented by *Hydro-Québec*
- 25 years Award presented by the MPs of the Montérégie
- 30 years Award presented by *Financement agricole Canada*
- 35 years Award presented by the *Roussillon RCM*

Tickets to attend this virtual event exclusively are on sale for \$ 70 at www.upamonteregie.ca. The ACFA issues official charitable donation receipts for the amount of the purchase. The total donations raised to support the ACFA will be revealed at the event.

GOT NEWS
to share with us?

V I V A

450 455-7955 | redaction@viva-media.ca

MWCN
Montérégie Well-Connecting Network
Réseau Communautaire de Montérégie-Ouest

ERRATUM

Please note the correct name in the past MWCN article for Bursaries Well Appreciated is **Chad Leduc**. MWCN apologizes for this inaccuracy.

my classifieds

450 371-8051 1 877 371-8051
F 450 371-4237

Services






Painting for house and barn. Aluminium and tar.
Mr Donavan 450-264-6616.

INSTALLATIONS

Entrepreneur général | RBO | 8299-8485-25



Services

-  Montage et installation de silos à grain
-  Bâtiment d'acier
-  Maintenance
-  Après sinistre
-  Élévateurs à godets

49, rue Salvas, Yamaska (Québec) J0G 1W0
 Tél. : 450 789-0068
 Tél. : 450 278-8788
 Téléc. : 450 768-5672

www.aminstallations.ca

192846



Nos agriculteurs innovent

Un 8^e gala Agristars sous le signe de la solidarité



Le 27 avril prochain, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la huitième édition du Gala Agristars, présenté par Kemin.

Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le huitième Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise le président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Jérémie Letellier.

« La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », ajoute M. Letellier.

En plus du prix hommage/coup de chapeau, on apprendra qui est le gagnant du prix *Bon coup* parmi les finalistes déjà connus. Plus de 60 prix seront remis dans diverses catégories. Des prix d'engagement au sein de l'UPA seront également remis.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement.

On peut communiquer avec Guylaine Prud'homme au 450 454-5115, poste 6221 ou gprudhomme@upa.qc.ca. J.-P.M.

La succursale de Yamaska
DOUBLE de superficie
 pour mieux vous servir !

MAINTENANT TOUT À UN SEUL ENDROIT :
 VENTES - PIÈCES - SERVICES



PASSEZ VOIR NOTRE VASTE
 INVENTAIRE ET NOUVEAUX MODÈLES

CONCOURS PRINTEMPS

À PRÉSENTER EN MAGASIN

CONCOURS À GAGNER

Laveuse à pression 1200 psi (120 volts) **OU** une carte cadeau de 500 \$ applicable sur tout en magasin.

Tirage le 30 avril 2021

CONCOURS PRINTEMPS



Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____



2 ADRESSES POUR VOUS SERVIR :

3, Rang du Bord-de-l'eau E, Yamaska-Est, Qc J0G 1X0
 5700, Place Kubota, Drummondville, QC J2B 6V4

Contactez-nous

ou visitez notre site web
 1-819-478-1097
kubotadrummondville.ca

DRUMMONDVILLE

Nous prenons toutes les mesures d'hygiène nécessaires en plus d'offrir un service de livraison tamassage de colis en succursale.

192782

Le Syndicat de l'UPA de la Rivière-Noire nommé au Gala Agristars

Par **Emilie Munro** - 6 avril 2021



Le Syndicat de l'UPA de la Rivière Noire est finaliste à la 8e édition du Gala Agristars de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Les capsules radios diffusées à Radio Acton avec le président du Syndicat, Eric Beauregard et l'animateur Pierre Brousseau ont permis à l'UPA de la région d'être nommé dans la catégorie Bon Coup 2020-2021.

Cette catégorie vise à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères telles que la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession.

Rappelons que l'initiative avait été nommée au Gala Agristars qui devait se dérouler en 2020, mais la pandémie a rendu la tenue du Gala impossible en présentiel. La 8e édition sera donc présentée en mode virtuel le 27 avril dès 19h. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme Au coeur des familles agricoles pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au

montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement.

Emilie Munro

On April 27th , the Fédération de l'UPA de la Montérégie will virtually host the 8th edition of the Gala Agristars.



This edition will take place under the theme of psychological health. All proceeds from the event will be donated to the organization Au cœur des familles agricoles (ACFA) to support two workers in Montérégie.

“When we approach the topic of psychological health, we recognise that the needs in the field are great, says Jérémie Letellier, president of the Fédération de l'UPA de la Montérégie. This is why we want to donate the sum of the tickets sold and the profits generated by the 8th Gala Agristars to the ACFA, which has been offering comfort to farm families for 20 years now. I invite people to come together to support the cause by attending the evening in large numbers.”

Mr. Letellier says the past year has not been easy. However, he notes that the commitment of several passionate people has made regional agriculture shine.

“Fortunately, the new formula proposed will allow us to pay tribute to these farmers, while remaining in the comfort of our home”, explains the president of the Fédération de l'UPA de la Montérégie.

TRIBUTE AWARD / “COUP DE CHAPEAU”

The UPA underlines that a vibrant tribute will be paid to Gisèle Normandeau-Marleau, grain producer from Saint-Télesphore and founder of the Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest, winner of the prestigious “Coup de Chapeau” tribute award. According to the union, Mrs. Normandeau-Marleau has greatly contributed to the advancement of agriculture and the enhancement of the profession in the region through her work, involvement and determination.

FINALISTS OF THE “BON COUP” AWARDS”

The evening will reveal the winners of the “Bon coup” prizes. The UPA Montérégie specifies that these aim to reward action that enhances agriculture in various areas such as the protection of agricultural land, union activities, prevention, sustainable agriculture and the promotion of the profession. The finalist projects are:

- “Gagnez votre fête de fin d’année scolaire” contest / Les Éleveurs de Porcs de la Montérégie
- Mobilization of the propane shortage / Les Producteurs de grains de la Montérégie-Ouest / Sud-Est / Nord
- Pole of excellence in integrated pest management / Syndicat de l’UPA Jardins-de-Napierville
- “Fier de vous nourrir” campaign / Union of UPA Brome-Missisquoi
- Installation of a biofilter for pesticides and development of riparian strips / Fermes Lussier
- Radio capsules / Syndicat de l’UPA Rivière Noire

PRIZES AWARDED

More than 60 winners will be honored in various categories, including the prize “Bon coup en agroenvironnement”, the “Bon coup Agricole” and “Relève Agricole” prizes.

Commitment prizes within the Union des producteurs agricoles will also be awarded throughout the evening:

- 15 years Award presented by Hydro-Québec
- 20 years Award presented by Hydro-Québec
- 25 years Award presented by the MPs of the Montérégie
- 30 years Award presented by Financement agricole Canada
- 35 years Award presented by the Roussillon RCM

Tickets to attend this virtual event exclusively are on sale for \$ 70 at www.upamonteregie.ca. The ACFA issues official charitable donation receipts for the amount of the purchase.

The total donations raised to support the ACFA will be revealed at the event.

Une bible des plantes envahissantes

MONTÉRÉGIE

Berce du Caucase, chardon, thardion : la liste des mauvaises herbes pourrait être longue si l'on devait la dresser. Heureusement, le biologiste et professeur à l'Université Laval Claude Lavoie s'en est chargé. Dans le livre *50 plantes envahissantes : protéger la nature et l'agriculture*, il réunit dans un seul ouvrage tout ce qu'il faut savoir sur ces espèces végétales venues d'ailleurs pour coloniser les écosystèmes du Québec. Et du lot, 29 représentent une véritable nuisance pour les productions agricoles. Parmi elles, on compte des envahisseurs connus comme la felle avoine et l'amarante à racines rouges, capables de provoquer des pertes de rendement de 30 à 90 % dans les champs qu'elles infestent. On en apprend aussi sur des espèces à surveiller, comme le nerprun, qui l'inquiète personnellement. « C'est un arbuste qui est indispensable à la reproduction des pucerons du soja », dit-il. La grande herbe à poux fait également partie de la liste. Cette plante, qui atteint jusqu'à 4 mètres de hauteur, se propage à une vitesse accélérée depuis l'adoption de la culture du soja au Québec.

À chaque plante sa solution

Chaque plante a droit à sa section, accompagnée de photos pour l'identifier et d'une carte illustrant sa répartition géographique. L'ouvrage détaille aussi l'histoire derrière l'arrivée de chacune d'entre elles en sol québécois. On apprend par exemple que l'impatiente glanduleuse et la berce du Caucase, issues respectivement du Cachemire et d'Eurasie, ont été introduites en Amérique du Nord comme plantes ornementales. L'auteur propose également des solutions pour éliminer chaque envahisseur, lesquelles reposent bien souvent sur un travail de sol. SOURCE: TCN

Le 8^e gala de Agristars sous le signe de la santé psychologique

MONTÉRÉGIE

Le 27 avril prochain, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la 8^e édition du Gala Agristars.

Cette édition se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie. « Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands, précise Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8^e Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée. » M. Letellier affirme que la dernière année n'a pas été facile. Cependant, il constate que l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner l'agriculture régionale.

« Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », explique le président de la Fédération de l'UPA Montérégie.

Prix Hommage/Coup de chapeau

L'UPA souligne qu'un vibrant hommage sera rendu à Gisèle Normandeau-Marleau, productrice de grains de Saint-Télesphore et fondatrice du Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest, lauréate du prestigieux prix *hommage Coup de chapeau*. Selon l'union, Mme Normandeau-Marleau a grandement contribué à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession dans la région par son travail, son implication et sa détermination.

Finalistes des prix Bon coup

La soirée permettra de dévoiler les gagnants des prix

Bon coup. L'UPA Montérégie précise que ceux-ci visent à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères telles que la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession. Les projets finalistes sont :

- Concours *Gagnez votre fête de fin d'année scolaire*/Les Éleveurs de Porcs de la Montérégie
- Mobilisation pénurie du propane/Les Producteurs de grains de la Montérégie-Ouest/Sud-Est/Nord
- Pôle d'excellence en lutte intégrée/Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville
- Campagne *Fier de vous nourrir*/Syndicat de l'UPA Brome-Missisquoi
- Installation d'un biofiltre à pesticides et aménagement des bandes riveraines/Fermes Lussier
- Capsules radiophoniques/Syndicat de l'UPA Rivière Noire

Prix remis

Plus de 60 lauréats seront honorés dans diverses catégories donc le prix *Bon coup en agroenvironnement*, le prix *Bon coup agricole* et le prix *Relève agricole*.

Des prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles seront également remis tout au long de la soirée :

- Prix 15 ans remis par Hydro-Québec
- Prix 20 ans remis par Hydro-Québec
- Prix 25 ans remis par les députés de la Montérégie
- Prix 30 ans remis par Financement agricole Canada
- Prix 35 ans remis par la MRC de Roussillon

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remet des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement. M.D.



Dustin Cullen
Représentant/Dealer

Cell.: 514.617.5688
2140, route 138
Hawick, QC J0S 1G0

cullenstorage@gmail.com

TRAITEMENT DE FOURRAGE / FORAGE TREATMENT

Riv 206, Falm., Q. J1T2S2 • 800.435.9580 • www.agriking.com



TRANSPORT NOE ET FILS INC.

DRAINAGE

INSTALLATION DE TUYAUX DE 4" À 12"

EXCAVATION, TERRE TAMISÉE, TRANSPORT DE FUMIER

227, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague, QC J0S 1T0
Tél. : 450 373-6633 • Cell. Sylvain : 450 601-3778 • Courriel : noeletfils@gmail.com

DES NOUVELLES DE L'UPA

Porcs

Et l'école gagnante est...

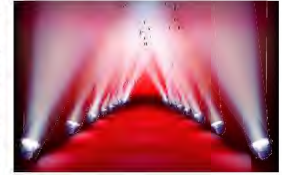
Le 25 mars, les Éleveurs de porcs de la Montérégie ont dévoilé aux élèves de l'École René-Saint-Pierre à Saint-Hyacinthe qu'ils étaient les grands gagnants du concours *Gagnez votre fête de fin d'année scolaire*. Ils remettront un montant d'une valeur de près de 3 000 \$ à l'école pour l'organisation de la fête de fin d'année scolaire en juin. Deux autres écoles ont été retenues comme finalistes du concours, soit l'École de la Clé-des-Champs à Dunham et l'École Saint-Sacrement à Saint-Hyacinthe. Par ce concours, les Éleveurs de porcs de la Montérégie ont voulu souligner le travail accompli par les élèves des écoles primaires tout au long de l'année, tout en les encourageant à faire du sport et en leur permettant d'en apprendre un peu plus sur la saine alimentation et la viande de porc du Québec. Une 3^e édition du concours sera lancée en septembre 2021. Pour visionner la vidéo de l'annonce officielle de l'école gagnante : youtu.be/auui3PV-cg8.



Montérégie

Gala Agristars, une formule virtuelle empreinte de solidarité

Le 27 avril prochain, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la 8^e édition du Gala Agristars présenté par Kemin. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie. Les billets pour assister à l'événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au upamonteregie.ca. ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité.



Lait

Nouvelle campagne printanière de Fromages d'ici

Fromages d'ici déploie une campagne printanière, imaginée par Ig2, en continuité avec ses offensives d'automne et de Noël, et rappelle aux Québécois toute la diversité offerte sur le marché. En mettant de l'avant trois réactions possibles à des situations de la vie courante, le concept humoristique propose un clin d'oeil assumé aux expressions « être une pâte molle » ou une « pâte ferme ». Déployée du 29 mars au 9 mai, « Plein de pâtes d'ici. Plein de fromages d'ici » sera présente à la télévision et sur le Web, dans La Presse+, les magazines et les journaux ainsi qu'à travers divers contenus et affichages numériques.



UPA

Webinaire sur Mangeons local plus que jamais

L'Union des producteurs agricoles tiendra le 28 avril un webinaire destiné aux producteurs portant sur l'application *Mangeons local plus que jamais*. Il leur permettra d'en apprendre plus sur le formulaire d'inscription et les critères d'admissibilité, tout en offrant des trucs et astuces marketing. Les producteurs peuvent s'inscrire à l'application en tout temps. Pour plus d'information : bit.ly/39yHWIZ.



OPINION

Achat local et marchés de niche : ne pas mettre la charrue devant les bœufs



CHRISTIAN OVERBEEK
Président des Producteurs de grains du Québec

Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a tenté de mettre la table pour augmenter l'offre de denrées produites localement dans l'assiette des Québécois et Québécoises.


D'abord avec la Politique bioalimentaire, puis avec la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois, qui souhaite investir « pour développer les filières sectorielles qui ont un fort potentiel d'accroissement de l'autonomie alimentaire », notamment dans la production et la transformation de céréales pour l'alimentation humaine.


Les producteurs de grains du Québec ne demandent pas mieux que de répondre à cet appel. Ils ne peuvent toutefois y arriver seuls. Actuellement, l'offre de grains de consommation de niche peine à répondre à la demande. Pour leur part, les céréales à paille continuent à démontrer une faible rentabilité, comme le souligne la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, de même que l'étude sur la compétitivité du secteur des grains du ministère de l'Agriculture du Québec (MAPAQ). L'étude

cible le défi d'accroître la rentabilité et la transférabilité des entreprises ainsi que celui de saisir les opportunités en favorisant une diversification de l'utilisation des grains pour répondre aux marchés.

Le MAPAQ se doit de mettre en place des programmes qui garantiront une rentabilité adéquate et un développement durable des filières de consommation humaine. Le ministère doit favoriser le développement d'une valeur ajoutée maximale pour ces filières et un partage équitable de cette valeur.

Pour éviter de parler des deux côtés de la bouche, le ministère doit maximiser les superficies en cultures destinées à la consommation humaine, notamment en permettant que les superficies perdues depuis 2004, et toutes celles qui le seront dans le futur, puissent être remplacées par de nouvelles terres. Les producteurs ont toujours démontré leur capacité à adopter les meilleures pratiques d'agriculture durable et à répondre aux demandes qui leur sont adressées. Ils continueront d'être au rendez-vous.





Accueil › Actualités › Un 8e gala Agristars sous le signe de la solidarité

8 AVRIL 2021

Un 8e gala Agristars sous le signe de la solidarité

Par: Jean-Philippe Morin



Le 27 avril prochain, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la huitième édition du Gala Agristars, présenté par Kemin.

Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le huitième Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise le président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Jérémie Letellier.

« La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », ajoute M. Letellier.

En plus du prix hommage/coup de chapeau, on apprendra qui est le gagnant du prix Bon coup parmi les finalistes déjà connus. Plus de 60 prix seront remis dans diverses catégories. Des prix d'engagement au sein de l'UPA seront également remis.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement.

On peut aussi communiquer avec Guylaine Prud'homme au 450 454-5115, poste 6221 ou gprudhomme@upa.qc.ca.

Facebook

Twitter

Pinterest

Plus d'options...



Le 27 avril en mode virtuel

Le 8^e gala Agristars rendra hommage à une agricultrice de Saint-Télesphore

MARIO PITRE
MPITRE@GRAVITEMEDIA.COM

AGRICULTURE. Présentée en mode virtuel le 27 avril prochain, la 8^e édition du Gala Agristars réservera un hommage spécial à Gisèle Normandeau-Marleau, productrice de grains de Saint-Télesphore et fondatrice du Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest.

Notons que celle-ci avait déjà été désignée au titre de lauréate du prestigieux prix hommage Coup de chapeau pour 2020, mais l'événement avait dû être remis en raison de la pandémie. Par son travail, son implication et sa détermination, M^{me} Normandeau-Marleau a grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession dans la région.

Par ailleurs, cette édition spéciale du gala Agristars se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Ainsi, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a choisi de verser tous les profits de l'événement à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Lorsque l'on aborde le thème de la

santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8^e Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

PRIX BON COUP

La soirée permettra aussi de dévoiler les gagnants des prix Bon coup. Ceux-ci visent à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères telles que la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession.

Les projets finalistes sont:

- Concours « Gagnez votre fête de fin d'année scolaire » / Les Éleveurs de Porcs de la Montérégie
- Mobilisation pénurie du propane / Les Producteurs de grains de la Montérégie-Ouest / Sud-Est / Nord
- Pôle d'excellence en lutte intégrée / Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville



Gisèle Normandeau-Marleau, Coup de chapeau 2021, entourée de Steve Audet, de Kemin et Christian St-Jacques, ex-président de la Fédération de l'UPA Montérégie. Photo Gracieuseté

- Campagne « Fier de vous nourrir » / Syndicat de l'UPA Brome-Missisquoi
 - Installation d'un biofiltre à pesticides et aménagement des bandes riveraines / Fermes Lussier
 - Capsules radiophoniques / Syndicat de l'UPA Rivière Noire
- Enfin, une soixantaine de lauréats seront honorés dans diverses catégories et on

souignera les années d'engagement de nombreux membres de la Fédération.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. Pour plus d'informations, Guylaine Prud'homme au 450 454-5115, poste 6221 ou gprudhomme@upa.qc.ca.

viacapitale
CONCEPT

L'expérience à votre Service!

www.viacapitale.com

André CLÉMENT
courtier immobilier agréé

450 567-0660

>71798

Pour vendre une propriété... C'est **VENDU** ou c'est **GRATUIT!**

Immobilier **Pierre Viau inc.**

450 601-7996
pierre@pierreviau.com

à partir de seulement **2%**

VisibiliT
Exclusivité Proprio Direct

Proprio Direct
LAURÉAT
2016-17-18-19-20

>75785

Proprio Direct

On s'occupe de la partie **PRO** de la transaction avec le proprio.

450.601.3521
www.jflussier.com

Julie Thauvette
Adjointe administrative

Jean-François Lussier
Courtier Immobilier

Place d'affaires
87, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield

 NOUVEAUTÉ 249 000 \$ 134 Ste-Geneviève, Les Cèdres Centris # 11179822	 NOUVEAUTÉ 199 000 \$ 34-36 Ch. Ridge, Hinchinbrooke Centris # 25502072	 NOUVEAUTÉ 209 000 \$ 53-53A rue Eilon, Valleyfield Centris # 22314250
 189 000 \$ 6 rue Dion, Valleyfield Centris # 18730259	 199 000 \$ 9 rue Ste-Hélène, Valleyfield Centris # 10047230	 249 000 \$ 133 Ste-Geneviève, Les Cèdres Centris # 9263578

>73180

En formule virtuelle le 27 avril

Le Syndicat de l'UPA Rivière Noire parmi les finalistes du Gala Agristars

Le 27 avril, dès 19 h, la Fédération de l'UPA de la Montérégie tiendra de façon virtuelle la 8e édition du Gala Agristars, présenté par Kemin.

Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, se déroulera sous le thème de la santé psychologique. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

« Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8^e Gala Agristars à l'ACFA qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée », précise monsieur Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Les billets pour assister en exclusivité à cet événement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. L'ACFA remettra des reçus officiels pour don de charité au montant de



Le Syndicat de l'UPA Rivière Noire fait partie des finalistes des prix « Bon coup » dans le cadre du Gala Agristars.

l'achat. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement.

« La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de

plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer », explique M. Letellier.

Parmi les finalistes des prix « Bon coup » - qui récompensent une action valorisante pour l'agriculture -, on retrouve le Syndicat de l'UPA Rivière

Noire pour ses capsules radiophoniques.

Plus de 60 lauréats seront par ailleurs honorés dans diverses catégories, ainsi que des prix d'engagement au sein de l'UPA.

Les personnes intéressées à participer au Gala Agristars virtuel de la grande Montérégie sont invitées à visiter le www.upamonteregie.ca. Pour plus d'informations, communiquez directement avec Guylaine Prud'homme au 450 454-5115, poste 6221 ou gprudhomme@upa.qc.ca.

Activités en région

FRIPERIE FRIPATOUT DE LA POLYVALENTE ROBERT-OUIMET

Ouverte à la communauté le mercredi 21 avril, de 13h à 15h. En raison de la COVID-19, vous devrez obligatoirement porter le masque et vous désinfecter les mains à votre arrivée. Vous devrez également signer un registre de présence. Nous acceptons 3 personnes à la fois et vous aurez 15 minutes pour magasiner. Aucun essayage et aucun remboursement ne sera accepté. Les dates d'ouverture pourraient être modifiées à tout moment. Surveillez la page Facebook de la polyvalente pour vous assurer qu'il n'y a pas eu un changement d'horaire. Vous devez utiliser obligatoirement la porte d'entrée # 9 sur la 3^e Avenue. Vous pourrez utiliser le stationnement qui s'y trouve. Il est très important d'arriver seulement pour 13 h, car les élèves ne sont pas en cours avant que la cloche sonne. Tous les vêtements seront à 1 \$ et les vêtements d'enfants seront à 50 cents. Voilà une belle occasion de se refaire une garde-robe à petits prix. Profitez de ce moment pour nous apporter les vêtements en bon état que vous ne désirez plus. Déposez-les dans le bac bleu près de la porte d'entrée. Apportez vos sacs réutilisables. On vous attend en grand nombre !

LE PHARE SAINT-HYACINTHE ET RÉGIONS

Le Phare, qui a pour mission de soutenir l'entourage d'une personne qui souffre

d'une problématique de santé mentale, continue de donner des services à la population sous une forme adaptée. En effet, nous sommes équipés de gants, masques, désinfectant à mains et visières, ce qui nous permet de donner nos services d'intervention psychosociale face-à-face, au besoin du client. Nos groupes de soutien et formations continuent de se donner sur la plateforme Zoom en visioconférence. Le thème du groupe de soutien de cette semaine, qui aura lieu le lundi 19 avril de 13h30 à 15h, est « Quels sont les effets de la surprotection : Comment puis-je reconnaître et guérir cette envie irrésistible de sécurisation? ». Nous aurons également un second groupe de soutien le mercredi 21 avril à 19 h, ayant pour thème « Santé mentale : La dépression », par Annie Renaud. Si vous êtes intéressés à participer, veuillez-vous inscrire au reception@phare-apamm.ca.

PARRAINAGE CIVIQUE

Parrainage civique vient en aide à des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre de l'autisme. Nous avons besoin de 7 bénévoles hommes et femmes pour être jumelés avec ces personnes qui vivent de la solitude. Trois heures par mois qui contribuent à briser l'isolement de ceux-ci. Les démarches de bénévolat peuvent se faire en respect des normes sanitaires. Vous aimeriez y participer ? Contactez le Parrainage civique au 450-774-8758 ou visitez notre site web à parrainagecivique.org.

C'est à votre tour

14 avril

Raymond Bonneau, Béthanie
Jean-Claude Côté,
Saint-Valérien-de-Milton
Nadia Dufresne, Acton Vale

15 avril

Germania Denoncourt,
Acton Vale
Guillaume Lavallée, Roxton Falls

16 avril

Patrick Marois, Lawrenceville
Stéphane Tremblay, Bonsecours

17 avril

Mélanie Beaudoin, Bonsecours
Nicolas Baron, Acton Vale
Vicky Favreau, Roxton Falls

18 avril

Yannick Babineau, Acton Vale
Mélanie Normandin, Acton Vale

19 avril

Francine Bourgeois, Acton Vale
Diane Demers,
Saint-Valérien-de-Milton
Gabriel Deslandes, Acton Vale
Elsa Houle, Acton Vale
Junior Leclerc,
Saint-Valérien-de-Milton
Lisette Robidoux, Upton
Philippe Vincent, Acton Vale

20 avril

Hugo Chevanelle,
Acton Vale
Colette Duranleau,
Acton Vale
Steve Langlais,
Acton Vale



Si vous avez des « souhaits de fête » ou des « anniversaires de mariage » à souligner au cours des prochaines semaines: contactez le 450 546-3271. Heure limite: le vendredi 15 h pour la semaine qui suit.

VoixAgricole

Gala Agristars de la grande Montérégie

MONTÉRÉGIE

Le 27 avril prochain se déroulera le 8^e gala Agristars de la grande Montérégie. L'évènement est au profit de l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA).

Lors du gala, plus de 60 lauréats seront honorés dans diverses catégories. Notamment, les prix *Bon coup en agroenvironnement*, *Bon coup agricole*, *Coup de cœur*, *Réussite entrepreneuriale* et *Relève agricole*.

Les gagnants des prix *Bon coup* seront dévoilés lors de la soirée. Ces derniers visent à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères telles que la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession. Les projets finalistes sont :

- Concours *Gagnez votre fête de fin d'années scolaires* (Les éleveurs de porcs de la Montérégie)
- Mobilisation pénurie de propane (Les Producteurs de grains de la Montérégie-Ouest / Sud-Est / Nord)
- Pôle d'excellence en lutte intégrée (Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville)
- Campagne *Fier de vous nourrir* (Syndicat de l'UPA Brome-Missisquoi)
- Installation d'un biofiltre à pesticides et aménagement des bandes riveraines (Fermes Lussier)
- Capsules radiophoniques (Syndicat de l'UPA Rivière Noire)

Prix Hommage / Coup de chapeau

Lors de la soirée, madame Gisèle Normandeau-Marleau, productrice de grains de Saint-Télesphore et fondatrice du Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest, sera honorée. Par son travail, son implication et sa détermination, la lauréate du prestigieux prix hommage *Coup de chapeau* a grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession dans la région.

Le Gala

Le 8^e Gala Agristars de la grande Montérégie sera diffusé dès 19 h, le 27 avril prochain. Les billets pour assister en exclusivité à cet évènement virtuel sont en vente au coût de 70 \$ via le site internet de l'UPA Montérégie. La somme amassée pour soutenir l'ACFA sera dévoilée lors de l'évènement. M.C.



PHOTO THÉRIQUE



PHOTO L'ATELIER PAYSAN

Conseil d'administration



PRÉSIDENTE Liette Landry
VICE-PRÉSIDENT Hugues Désilets
TRÉSORIER Alexandre Viau
SECRETARE Katryne Delisle
ADMINISTRATEUR Philippe Toupin

Un nouveau statut pour L'Atelier Paysan

VAUDREUIL-DORION

L'Atelier Paysan amorce sa troisième saison d'activités en annonçant son nouveau statut d'organisme à but non lucratif.

La nouvelle OSBL explique que c'est grâce aux efforts collectifs d'acteurs de la région qu'une nouvelle entreprise d'économie sociale voit le jour dans la région de Vaudreuil-Soulanges.

« Nous désirons remercier tous les membres de la Table ad hoc de concertation pour le travail accompli au cours de la dernière année, mentionne Katryne Delisle, membre fondatrice de L'Atelier Paysan. Votre travail a pu mener à l'incorporation de ce beau projet rassembleur et à la nomination de nouveaux officiers à qui nous souhaitons la bienvenue. »

Expertises et expériences au cœur de la nouvelle gouvernance

Lors de la tenue de son premier conseil d'administration le 16 mars dernier, L'Atelier Paysan a procédé à la nomination de ses officiers. La présidence sera assurée par Liette Landry qui a œuvré comme directrice générale de l'organisme SDEM SEMO Montérégie pendant près de 15 ans. Hugues Désilets, conseiller en relève agricole au MAPAQ, agira à titre de vice-président. Les postes de trésorier et de secrétaire seront respecti-

vement occupés par Alexandre Viau, copropriétaire du IGA Extra Famille Viau et Katryne Delisle consultante en agriculture urbaine. Finalement, Philippe Toupin, directeur général de la Corporation de développement communautaire siégera au conseil en tant qu'administrateur.

Un projet aux retombées importantes

L'Atelier Paysan souligne que son succès repose sur la participation de nombreux bénévoles qui souhaitent faire la différence dans leur communauté. Depuis son lancement en juin 2019, L'Atelier Paysan a accueilli plus de 185 bénévoles qui ont choisi de donner de leur temps pour permettre aux clientèles issues des organismes communautaires locaux de vivre une expérience maraîchère urbaine des plus enrichissantes.

L'Atelier Paysan est aussi une ferme de productions maraîchères écologique, axée sur le travail manuel, sans outillages polluants ni utilisation d'intrant chimique. On y retrouve des légumes frais cultivés par et pour la communauté à moins de 5 km de leur lieu de vente. M.D.

UPA de la Montérégie

Place au 8^e Gala Agristars

MARC-ANDRÉ COUILLARD
marcouillard@coupdooelInfo

AGRICULTURE La Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie tiendra, de façon virtuelle, la 8^e édition du Gala Agristars, le 27 avril.

Cette édition spéciale se déroulera sous le thème de la santé mentale. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA), pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

«Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands, explique Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8^e Gala Agristars à l'ACFA, qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée.»

PRIX

De nombreux prix seront remis lors de cette soirée, dont le Prix hommage, qui sera donné à Gisèle Normandeau-Marleau, productrice de



Le Pôle d'excellence en lutte intégrée du Centre local de développement des Jardins-de-Napierville fait partie des finalistes des prix Bon coup du 8^e Gala Agristars. (Photo gnc-estel)

grains de Saint-Télesphore et fondatrice du Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest.

Cette soirée permettra aussi de dévoiler les gagnants des prix Bon coup. Ces derniers visent à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères, comme la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession. Parmi les finalistes, on compte Le Pôle d'excellence en lutte intégrée

du Centre local de développement des Jardins-de-Napierville.

Les Prix Réussite entrepreneuriale, Relève agricole, Agricultrice et Ma femme, Mon monde, seront aussi distribués lors de ce gala, sans compter les prix visant à souligner les nombreuses années d'engagement d'agriculteurs au sein des instances de l'UPA.

«La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture

régionale, souligne M. Letellier. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer.»

Pour obtenir des billets

Le 8^e Gala Agristars se déroulera en ligne, le 27 avril, à 19 h.

Les billets pour assister à cet événement sont en vente au coût de 70\$ au www.upamonteregie.ca. Le lien pour accéder à la diffusion en direct de l'événement sera envoyé par courriel les 23 et 26 avril. Le Gala sera par la suite disponible à tous sur le site Internet de la Fédération de l'UPA.

De son côté, l'ACFA remettra des reçus officiels pour les dons de charité. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement. Les dons seront acceptés jusqu'au 30 avril.

Pour obtenir plus d'information, il suffit de communiquer avec Guylaine Prud'homme au 450 454-5115, poste 6221 par courriel à l'adresse gprudhomme@upa.qc.ca.



BRENDA SHANAHAN
Députée/MP
Châteauguay-Lacolle

Merci !

Le bénévolat c'est l'oxygène dont notre communauté a besoin pour s'épanouir. Sans tous ces gens qui donnent temps et énergie pour aider et mettre du soleil dans nos journées, le monde serait beaucoup moins intéressant ! Je tiens à profiter de cette Semaine nationale de l'action bénévole pour remercier chacun et chacune d'entre vous ! Merci !

Toujours prête à vous aider
450-691-7044
brenda.shanahan@parl.gc.ca



À tout le personnel de nos organismes et leurs nombreux bénévoles,

UN IMMENSE MERCI
pour ce que vous êtes
et pour tout ce que vous faites pour Huntingdon et la région.

CLAIRE ISABELLE
DÉPUTÉE DE HUNTINGDON
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL



UPA de la Montérégie: Place au 8e Gala Agristars!

Le 22 avril 2021 – Modifié à 21 h 38 min le 19 avril 2021



Par Marc-André Couillard



Le Pôle d'excellence en lutte intégrée du Centre local de développement des Jardins-de-Napierville fait partie des finalistes des prix Bon coup du 8e Gala Agristars. (Photo : gracieuseté)

AGRICULTURE – La Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Montérégie tiendra, de façon virtuelle, la 8^e édition du Gala Agristars, le 27 avril.

Cette édition spéciale se déroulera sous le thème de la santé mentale. Tous les profits de l'événement seront versés à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA), pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

«Lorsque l'on aborde le thème de la santé psychologique, on constate que les besoins sur le terrain sont grands, explique Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Voilà pourquoi nous voulons remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le 8e Gala Agristars à l'ACFA, qui offre du réconfort aux familles agricoles depuis maintenant 20 ans. J'invite les gens à s'unir pour soutenir la cause en participant en grand nombre à la soirée.»

Prix

De nombreux prix seront remis lors de cette soirée, dont le Prix hommage, qui sera donné à Gisèle Normandeau-Marleau, productrice de grains de Saint-Télesphore et fondatrice du Syndicat des Agricultrices de la Montérégie-Ouest.

Cette soirée permettra aussi de dévoiler les gagnants des prix Bon coup. Ces derniers visent à récompenser une action valorisante pour l'agriculture dans diverses sphères, comme la protection du territoire agricole, la vie syndicale, la prévention, l'agriculture durable et la valorisation de la profession. Parmi les finalistes, on compte Le Pôle d'excellence en lutte intégrée du Centre local de développement des Jardins-de-Napierville.

Les Prix Réussite entrepreneuriale, Relève agricole, Agricultrice et Ma ferme, Mon monde, seront aussi distribués lors de ce gala, sans compter les prix visant à souligner les nombreuses années d'engagement d'agriculteurs au sein des instances de l'UPA.

«La dernière année n'a pas été facile et malgré tout, l'engagement de plusieurs personnes passionnées a fait rayonner notre agriculture régionale, souligne M. Letellier. Heureusement, la nouvelle formule proposée nous permettra de rendre hommage à ces agricultrices et ces agriculteurs, tout en demeurant dans le confort de notre foyer.»

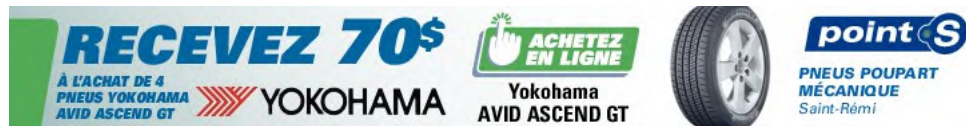
Pour obtenir des billets

Le 8^e Gala Agristars se déroulera en ligne, le 27 avril, à 19 h.

Les billets pour assister à cet événement sont en vente au coût de 70 \$ au www.upamonteregie.ca. Le lien pour accéder à la diffusion en direct de l'événement sera envoyé par courriel les 23 et 26 avril. Le Gala sera par la suite disponible à tous sur le site Internet de la Fédération de l'UPA.

De son côté, l'ACFA remettra des reçus officiels pour les dons de charité. Le total des dons amassés pour soutenir l'ACFA sera dévoilé lors de l'événement. Les dons seront acceptés jusqu'au 30 avril.

Pour obtenir plus d'information, il suffit de communiquer avec Guylaine Prud'homme au 450 454-5115, poste 6221 par courriel à l'adresse gprudhomme@upa.qc.ca.





Postes à combler à la Ferme St-Zotique :

**JOURNALIER + EMBALLEUR +
CHAUFFEUR + PRÉPOSÉ SANITATION**

emplois@burnbraefarms.com



Accueil Agroalimentaire Huitième édition du Gala Agristars de la grande Montérégie

Trouvez un sujet précis...

Huitième édition du Gala Agristars de la grande Montérégie

Publié le 30 avril 2021 | 0 Commentaire

Le 27 avril dernier a eu lieu, en avant-première, la diffusion virtuelle du 8e Gala Agristars de la grande Montérégie présenté par Kemin. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, s'est déroulée sous le thème de la santé psychologique. L'événement virtuel a permis d'amasser la somme de 28 000 \$ qui a été versée à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

Nos régions :

Beauharnois-Salaberry

Haut-Saint-Laurent

Grand Châteauguay (Roussillon)

Vaudreuil-Soulanges

publicité



Remise du chèque à l'ACFA. Sur la photo : M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et Mme Nathalie Roy, présidente de l'organisme Au cœur des familles agricoles.

Hommage à Gisèle Normandeau-Marleau, agricultrice de Saint-Télesphore

Récipiendaire du prestigieux prix Coup de chapeau, Mme Gisèle Normandeau-Marleau a été reconnue par ses pairs pour avoir grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession d'agricultrice dans la région. Bien impliquée au sein de son entreprise agricole, Gisèle n'a jamais cessé de cultiver sa passion et de développer le goût de l'engagement. Cofondatrice du Syndicat des agricultrices de Val-Jean, elle y fut nommée présidente en 2004. Gisèle a toujours travaillé à la défense des droits des agricultrices afin qu'elles puissent siéger de plein droit dans la structure de l'UPA. Gisèle est une femme de cœur et de passion!

Dévoilement des lauréats 2020-2021

L'événement a permis l'attribution de nombreux prix dont, les prix *bon coup*, *bon coup en agroenvironnement*, *coup de cœur*, *relève agricole*, *ma ferme*, *mon monde* et *réussite entrepreneuriale*. Finalement, Chantal Van Winden de Saint-Patrice-de-Sherrington et Marie-Claude Mainville de Saint-Pie ont été nommées respectivement agricultrices de l'année en Montérégie-Est et Ouest.

Les prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles ont également été remis à plus de 40 récipiendaires pour leurs 15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'implication.

« La fédération est heureuse de remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le Gala à l'ACFA qui veillera au maintien de nos deux travailleurs de rang qui font un travail exceptionnel auprès des familles agricoles de la Montérégie. Je tiens à remercier tous les donateurs et à féliciter tous les lauréat(e)s et finalistes qui contribuent année après année à l'avancement de notre agriculture par leurs idées novatrices », a déclaré Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

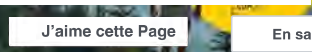
Il est possible d'accéder à la liste complète des lauréats par région ou municipalités au lien suivant www.upamonteregie.ca.

J'aime 4



Imprimer cet article

Posté dans: Agroalimentaire, Beauharnois-Salaberry, Grand Châteauguay - Roussillon, Haut-Saint-Laurent, Nouvelles générales, Vaudreuil-Soulanges **Marqueurs:** Au cœur des familles agricoles, Gala Agristars, Jérémie Letellier, Montérégie-Ouest, Nathalie



Pour la semaine de la santé mentale la Ville de Mercier tient à sensibiliser les citoyens par rapport à la violence faite aux autres, mais aussi à soi-même :



INFOSUROIT.COM

Mercier lance un cri du cœur

Grâce à INFOSuroit votre média c

Le 8e Gala Agristars de la Montérégie sacre ses lauréats

28 avril 2021 | Par Sylvain Rochon



Hier, 27 avril, avait lieu, en avant-première, la diffusion virtuelle du 8^e Gala Agristars de la grande Montérégie. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, s'est déroulée sous le thème de la santé psychologique. L'événement virtuel a permis d'amasser la somme de 28 000 \$ versée à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie. **Les prix *Bon coup*** ont été remportés par **les Éleveurs de porcs de la Montérégie** pour leur projet « Gagnez votre fête de fin d'année scolaire » et les **Producteurs de grains de la Montérégie** pour leurs actions de mobilisation lors de la pénurie de propane en 2019. **Le prix *Bon coup en agroenvironnement*** a été remporté par **le Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville** pour son projet « Pôle d'excellence en lutte intégrée », une initiative de producteurs agricoles qui a pour but de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides et de valoriser les entreprises qui les adoptent. Le jury a décerné le **prix *Coup de cœur*** au **Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi** pour sa campagne de communication « Fier de vous nourrir ». **Karine Morin** de Saint-Guillaume a remporté le **prix *Relève agricole*** pour son leadership et son engagement à faire avancer cette cause. Le **prix *Ma ferme, mon monde***, qui souligne une bonne idée en gestion des ressources humaines, a été remis aux entreprises **Le Cactus fleuri** de Sainte-Marie-Madeleine et **La Production Barry Inc.** de Sherrington. **Entreprises Dubreuil Inc.** de Saint-Dominique a remporté le **prix *Réussite entrepreneuriale*** pour une bonne gestion de l'entreprise dans un contexte de changement. Finalement, **Chantal Van Winden** de Saint-Patrice-de-Sherrington et **Marie-Claude Mainville** de Saint-Pie ont été nommées respectivement ***agricultrices de l'année*** en Montérégie-Est et Ouest. Les **prix d'engagement** au sein de l'Union des producteurs agricoles ont également été

remis à plus de 40 récipiendaires pour leurs **15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans** d'implication. Localement, les 25 ans d'engagement de Martin Cournoyer de Sainte-Victoire-de-Sorel et les 30 ans de Ghislain Beauchemin de Saint-Ours et Sylvain Joyal d'Yamaska ont été salués.



Remise du chèque à l'ACFA. M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie et Mme Nathalie Roy, présidente de l'organisme Au cœur des familles agricoles.

8e GALA AGRISTARS DE LA GRANDE MONTÉRÉGIE

Les lauréat(e)s dévoilé(e)s et 28 000 \$ remis à l'organisme Au cœur des familles agricoles

Le 27 avril dernier a eu lieu, en avant-première, la diffusion virtuelle du 8e Gala Agristars de la grande Montérégie présenté par Kemin. Cette édition spéciale, réinventée et empreinte de solidarité, s'est déroulée sous le thème de la santé psychologique. L'événement virtuel a permis d'amasser la somme de 28 000 \$ qui a été versée à l'organisme Au cœur des familles agricoles (ACFA) pour le maintien de deux travailleurs de rang en Montérégie.

**VOUS ÊTES TRAVAILLEUR AUTONOME
DANS LES MRC DE PIERRE-DE SAUREL OU DE
MARGUERITE-D'YOUVILLE ?**

GRATUIT*

UN PROGRAMME PERSONNALISÉ A ÉTÉ DÉVELOPPÉ POUR VOUS !

ATELIER 1, L'HUMAIN D'ABORD
Conférence interactive sur la santé psychologique et les effets du stress

ATELIER 2, POUR QUE LE TRAVAIL SOIT SAIN
« La santé psychologique du travailleur autonome : pour que le travail demeure sain »

ATELIER 3, MON BILAN, MES OUTILS
« Évaluer mes progrès et pistes de développement »

* Certaines conditions s'appliquent.

INSCRIPTION: CLIQUEZ ICI
cld-pierredesaurel.com/accompagnement/ensemble-cultivons-la-sante-psychologique-au-travail/

« La fédération est heureuse de remettre la somme des billets vendus et des profits générés par le Gala à l'ACFA qui veillera au maintien de nos deux travailleurs de rang qui font un travail exceptionnel auprès des familles agricoles de la Montérégie. Je tiens à remercier tous les donateurs et à féliciter tous les lauréat(e)s et finalistes qui contribuent année après année à l'avancement de notre agriculture par leurs idées novatrices », a déclaré Jérémie Letellier, président de l'UPA de la Montérégie.

Dévoilement des lauréats 2020-2021

Les prix Bon coup ont été remportés par les Éleveurs de porcs de la Montérégie pour leur projet « Gagnez votre fête de fin d'année scolaire » et les Producteurs de grains de la Montérégie pour leurs actions de mobilisation lors de la pénurie du propane en 2019.

Le prix Bon coup en agroenvironnement a été remporté par le Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville pour son projet « Pôle d'excellence en lutte intégrée », une initiative de producteurs agricoles qui a pour but de promouvoir les méthodes alternatives aux pesticides et de valoriser les entreprises qui les adoptent.

Le jury a décerné le prix Coup de cœur au Syndicat de l'UPA de Brome-Missisquoi pour leur campagne de communication « Fier de vous nourrir ».

Karine Morin de Saint-Guillaume a remporté le prix Relève agricole pour son leadership et son engagement à faire avancer cette cause.

Le prix Ma ferme, mon monde, qui souligne une bonne idée en gestion des ressources humaines, a été remis aux entreprises Le Cactus fleuri de Sainte-Marie-Madeleine et La Production Barry Inc. de Sherrington.

Entreprises Dubreuil Inc. de Saint-Dominique a remporté le prix Réussite entrepreneuriale pour une bonne gestion de l'entreprise dans un contexte de changement.

Finalement, Chantal Van Winden de Saint-Patrice-de-Sherrington et Marie-Claude Mainville de Saint-Pie ont été nommées respectivement agricultrices de l'année en Montérégie-Est et Ouest.

Les prix d'engagement au sein de l'Union des producteurs agricoles ont également été remis à plus de 40 récipiendaires pour leurs 15 ans, 20 ans, 25 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans d'implication. (Voir la liste des lauréats par municipalité)

Hommage à Gisèle Normandeau-Marleau, agricultrice de Saint-Télesphore

Récipiendaire du prestigieux prix Coup de chapeau, Mme Gisèle Normandeau-Marleau a été reconnue par ses pairs pour avoir grandement contribué au fil des années à l'avancement de l'agriculture et à la valorisation de la profession d'agricultrice dans la région. Bien impliquée au sein de son entreprise agricole, Gisèle n'a jamais cessé de cultiver sa passion et de développer le goût de l'engagement. Cofondatrice du Syndicat des agricultrices de Val-Jean, elle y fut nommée présidente en 2004. Gisèle a toujours travaillé à la défense des droits des agricultrices afin qu'elles puissent siéger de plein droit dans la structure de l'UPA. Gisèle est une femme de cœur et de passion !

Merci à nos commanditaires !

La fédération désire remercier chaleureusement ses commanditaires. Un merci tout particulier à Kemin, le partenaire principal de la 8e édition, de même qu'à La Terre de chez nous, Brasseurs du Monde et Boom Montérégie, partenaires média, et Sanimax, partenaire Or. Les remerciements de la fédération s'adressent également à ses partenaires des catégories de prix: Hydro-Québec, Desjardins Entreprises, La Coop Comax, La Coop des Montérégiennes et Uniag Coopérative, Kubota Canada, Financement agricole Canada, la MRC de Roussillon, la MRC du Haut-Richelieu et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Promutuel Assurance, Expo agricole de Saint-Hyacinthe, Port de Montréal, SCF Conseils Montérégie Inc. et Assemblée nationale du Québec – Les député(e)s de la Montérégie.



Le Contre-courriel
VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL, INDÉPENDANT
100% GRATUIT

Recevez gratuitement
les nouvelles locales
par courriel à tous les
lundis !
Inscrivez-vous ICI !

L'agronome lance le livre *Pour le bien de la terre*

Louis Robert : nourrir la réflexion

Maxime Prévost-Durand | Le Courrier

Après s'être fait connaître du grand public comme l'agronome lanceur d'alerte, Louis Robert dévoile cette semaine le livre *Pour le bien de la terre* avec lequel il dit vouloir « nourrir la réflexion du public » à l'égard des problématiques du milieu agricole, dont l'utilisation des pesticides.

Employé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) depuis près de 35 ans, le Maskoutain avait dénoncé en 2019 l'influence grandissante des entreprises d'engrais et de pesticides ainsi que



L'agronome maskoutain Louis Robert, connu du grand public à titre de lanceur d'alerte, vient de lancer son livre *Pour le bien de la terre*, en librairie depuis le 28 avril.

Photo François Larivière | Le Courrier ©

de la Fédération des producteurs de grains sur le travail des agronomes. Il soulevait entre autres que plusieurs recherches démontreraient qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser des pesticides, dont les impacts sur l'environnement et la santé publique sont bien connus, mais qu'en raison des pressions des commerçants sur l'Ordre des agronomes du Québec et le MAPAQ, ces recherches étaient tues. Cette prise de parole et le partage de documents confidentiels aux médias lui avaient valu d'être congédié pendant quelques mois, avant de finalement être réintégré à son poste au bureau de Saint-Hyacinthe.

Louis Robert évoque son histoire dans son livre, mais ce volet ne sert qu'à mettre la table pour parler du véritable enjeu : le bien de la terre. Au fil des pages, il tente « d'abord de faire le diagnostic [des problématiques] pour ensuite proposer des correctifs », évoquant des recherches récentes qui nous invitent à « penser autrement nos pratiques agricoles en réduisant l'épandage d'engrais phosphatés et de pesticides dans les champs, ainsi qu'en évitant la compaction des sols ». Il aborde également les pressions ressenties en coulisses dans le milieu agricole qui ralentissent l'application de méthodes plus novatrices et respectueuses de l'environnement.

« J'ai essayé autant que possible de ne pas faire part d'opinions, mais plutôt de m'en tenir à des avis basés sur des faits », soutient-il en entrevue au COURRIER.

« MON BUT EST DE CORRIGER LE PROBLÈME »

Les Éditions MultiMondes ont approché Louis Robert au cours de son congédiement pour lui proposer de partager, dans un livre, sa vision de la situation qu'il décriait. Voyant que plusieurs citoyens se posaient également des questions, il a accepté de se prêter au jeu. Même s'il a réintégré ses fonctions au MAPAQ entre-temps, le projet d'écriture n'a pas été mis de côté pour autant.

« Le livre, je ne le vois pas comme un règlement de comptes, mentionne M. Robert. Je ne veux pas condamner personne ni faire de procès. Mon but est juste de corriger le problème [qui est pré-

sent dans le milieu agricole]. Le livre s'inscrit dans mon travail d'agronome au service public. C'est un vecteur d'information [...]. Je fais de la vulgarisation en même temps. »

À travers cet exercice, l'agronome dit lui-même avoir réussi à assembler différentes pièces du casse-tête qui étaient un peu pêle-mêle. « J'ai pu voir des liens que je ne voyais pas au début », affirme-t-il.

Malgré sa prise de parole, il ne se présente pas comme un missionnaire en croisade à la défense de l'intérêt public. « S'il y a autant de bruit, c'est parce que [l'on a été] très silencieux pendant de nombreuses années. Il y a eu un mutisme de toutes ces questions-là, un mutisme imposé par l'Ordre des agronomes [du Québec], par les compagnies et par le MAPAQ aussi. C'est ce qui fait qu'on est en retard un peu et qu'il faut qu'on se réveille. »

Même s'il a été congédié pendant quelques mois, Louis Robert dit ne garder « aucune amertume ni aucun ressentiment envers le MAPAQ » à la suite de cet épisode.

« En fait, je suis même reconnaissant. Je l'ai dit à tous mes patrons en cours de carrière, je ne me serais jamais imaginé plus heureux qu'au MAPAQ. Pour ma réalisation professionnelle, l'autonomie que j'avais et l'exercice du jugement professionnel, je ne vois pas d'autres organisations où j'aurais pu faire ça autant. Ce qui est malheureux, c'est qu'il n'y a quasiment plus de postes au MAPAQ. Il y a 3300 agronomes au Québec et il y en a 130 au MAPAQ et ça diminue tout le temps. »

POUR UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ DE PAROLE

Depuis sa réintégration au MAPAQ, à l'été 2019, Louis Robert confirme néanmoins avoir demandé à ce qu'il y ait une plus grande liberté de parole.

« Ça fait longtemps que je demande ça à l'intérieur du MAPAQ. Je crois que ça les embête beaucoup à la direction. Ils sont un peu mal pris avec cette demande-là, souligne le Maskoutain. Je reconnais qu'on doit une loyauté à son employeur, mais quand la santé publique est mise en cause et qu'on se tait, on devient complice et c'est là où j'ai un problème. »

À cet effet, il revient notamment sur une histoire rapportée l'automne dernier concernant « des fonds publics utilisés par l'UPA, via la Financière agricole, pour rembourser des applications de glyphosate entre les récoltes », même si ce produit est reconnu pour ses effets néfastes sur la santé.

« On porte atteinte à la santé publique et à l'environnement... avec des fonds publics! C'est dur à justifier dans un contexte où on déclare qu'on veut réduire les pesticides. Non seulement on ne les réduit pas, mais on les rembourse. Si on se tait, on est complice de ça. »

À son avis, la lutte à la réduction des pesticides ne passe pas pour autant par leur interdiction. « Est-ce que la solution est d'interdire le produit ou de simplement arrêter de l'utiliser parce qu'on n'en a pas besoin? Pour moi, la réponse est assez simple. »

LA RÉALITÉ MASKOUTAINE

Dans la région de Saint-Hyacinthe, où le maïs est déjà semé en bonne partie et que le soja commence à l'être également en vue de la prochaine saison, « la grande majorité des champs reçoivent encore des insecticides en 2021, malgré tout le bruit médiatique qu'il y a eu autour de ça et la recherche qui dit qu'on n'en a pas besoin », fait remarquer Louis Robert.

Les effets des différentes problématiques du milieu agricole se font également ressentir à d'autres niveaux, dont dans nos cours d'eau, donne-t-il en exemple.

« La question du phosphore dans la rivière Yamaska, ça fait longtemps que ça devrait être réglé parce que l'on connaît la cause du problème. Sauf qu'on ne se fait pas entendre. On se fait museler, autrement dit. »

Croit-il que la sortie de son livre aidera à faire changer les choses? « Je ne sais pas, laisse-t-il tomber en toute honnêteté. Pas à court terme. Je pense que ça passe par le public et par les producteurs individuels, pas leur syndicat. Les producteurs qui appliquent ces techniques-là [sans pesticide] depuis longtemps font la démonstration que c'est parfaitement possible. Le public va exiger des comptes, c'est par là que ça va passer. »

Faubourg Laframboise

1730, Boul. Laframboise
(Entrée côté Boul. Laframboise)

PHASE 3

DISPONIBLE JUILLET 2021
BAUX DISPONIBLES MAINTENANT

APPARTEMENTS LIBRES ET DISPONIBLES MAINTENANT

PHASE 2

2x 4 1/2 1x 5 1/2

APPARTEMENTS

UN STYLE DE VIE

UNIQUE

3 1/2 4 1/2 5 1/2

À LOUER

INFORMATIONS 450.223.4183 faubourglaframboise.com



Accueil Beauharnois-Salaberry Des capsules vidéos pour présenter les réalités agricoles

Des capsules vidéos pour présenter les réalités agricoles

Publié le 19 avril 2021 | 0 Commentaire

Les actions de sensibilisation issues du projet *Notre campagne, un milieu de vie à partager* se poursuivent en Montérégie. Quatre nouvelles capsules vidéo d'animation sont désormais accessibles afin de faciliter la cohabitation en zone agricole. Dans une approche à la fois ludique et informative, les capsules abordent les principales thématiques liées aux activités agricoles : odeurs et bruit, partage de la route, santé des sols, eau et utilisation des pesticides.



Le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience.

Divers outils de communication pour rejoindre la population

Les capsules vidéo viennent compléter la boîte à outils développée afin de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre la population et les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie. Plusieurs visuels et messages d'information ont été diffusés à travers les multiples plateformes des partenaires de la campagne de sensibilisation *Notre campagne, un milieu de vie à partager*. Infolettres, bulletins municipaux et publications sur les réseaux sociaux ont ainsi permis de rejoindre et de sensibiliser un vaste public au cours de la dernière année. Un dépliant sera distribué dans les municipalités et la très populaire activité d'animation *L'agriculture, ma voisine!* se déroulera à nouveau dans certains camps de jour municipaux cet été.

Les brèves capsules qui témoignent de la vitalité de la zone agricole en Montérégie sont disponibles au lien suivant : <https://bit.ly/2REHeTi>.

Les partenaires du projet

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Ensemble, ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette initiative. La campagne de sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie a été financée par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : Priorités bioalimentaires ainsi que par l'UPA, les MRC et l'agglomération partenaire et elle se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.

Trouvez un sujet précis...

Nos régions :

Beauharnois-Salaberry

Haut-Saint-Laurent

Grand Châteauguy (Roussillon)

Vaudreuil-Soulanges

publicité

J'aime cette Page

En sa

il y a 13 heures

665 vues

Fondation de l'Hôpital du Suroit
Organisation à but non lucratif · 2 675 J'aime · 21 h

"Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix!" - S. Anderson

Concours Fondation de l'Hôpital du

Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie

Le 19 avril 2021 à 14 h 15 min



(Photo : Gracieuseté)

Les partenaires du projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager » ont mis en ligne quatre nouvelles capsules vidéo d’animation afin de faciliter la cohabitation en zone agricole sur le territoire de la Montérégie.

Ces capsules abordent les principales thématiques liées aux activités agricoles : on y parle des odeurs et du bruit, du partage de la route, de la santé des sols ainsi que de l’eau et de l’utilisation des pesticides.

« Le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience », rappelle-t-on dans un communiqué lié à cette campagne.

Ces capsules vidéo viennent s'ajouter à d'autres outils développés afin de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre la population et les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie.

Plusieurs visuels et messages d'information ont été diffusés sur de multiples plateformes des partenaires de la campagne. Infolettres, bulletins municipaux et publications dans les réseaux sociaux ont ainsi permis de rejoindre et de sensibiliser un vaste public au cours de la dernière année. Un dépliant sera également distribué dans les municipalités.

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). (M.P.)

Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie

Le 20 avril 2021 – Modifié à 16 h 27 min le 19 avril 2021



(Photo : Gracieuseté)

Les partenaires du projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager » ont mis en ligne quatre nouvelles capsules vidéo d'animation afin de faciliter la cohabitation en zone agricole sur le territoire de la Montérégie.

Ces capsules abordent les principales thématiques liées aux activités agricoles : on y parle des odeurs et du bruit, du partage de la route, de la santé des sols ainsi que de l'eau et de l'utilisation des pesticides.

« Le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience », rappelle-t-on dans un communiqué lié à cette campagne.

Ces capsules vidéo viennent s'ajouter à d'autres outils développés afin de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre la population et les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie.

Plusieurs visuels et messages d'information ont été diffusés sur de multiples plateformes des partenaires de la campagne. Infolettres, bulletins municipaux et publications dans les réseaux sociaux ont ainsi permis de rejoindre et de sensibiliser un vaste public au cours de la dernière année. Un dépliant sera également distribué dans les municipalités.

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la

"Notre campagne, un milieu de vie à partager" abordant les thèmes des odeurs et du bruit.



"Notre campagne, un milieu de vie à partager" abordant le...



Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie « NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Les actions de sensibilisation issues du projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager » se poursuivent en Montérégie. Quatre nouvelles capsules vidéo d'animation sont désormais accessibles afin de faciliter la cohabitation en zone agricole. Dans une approche à la fois ludique et informative, les capsules abordent les principales thématiques liées aux activités agricoles : on y parle des odeurs et du bruit, du partage de la route, de la santé des sols ainsi que de l'eau et de l'utilisation des pesticides.



Le Contre-courriel
VOTRE MÉDIA HYPERLOCAL INDÉPENDANT
100% GRATUIT

Recevez gratuitement les nouvelles locales par courriel à tous les lundis !
Inscrivez-vous ICI !



Le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés

aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. Voici un [lien](#) pour visualiser ces brèves capsules qui témoignent de la vitalité de la zone agricole en Montérégie.

Divers outils de communication pour rejoindre la population

Les capsules vidéo viennent compléter la boîte à outils développée afin de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre la population et les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie. Plusieurs visuels et messages d'information ont été diffusés à travers les multiples plateformes des partenaires de la campagne de sensibilisation « Notre campagne, un milieu de vie à partager ». Infolettres, bulletins municipaux et publications dans les réseaux sociaux ont ainsi permis de rejoindre et de sensibiliser un vaste public au cours de la dernière année. Un dépliant sera également distribué dans les municipalités. De plus, la très populaire activité d'animation L'agriculture, ma voisine ! se déroulera à nouveau dans certains camps de jour municipaux cet été.

Les partenaires du projet

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Ensemble, ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette initiative. La campagne de sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie a été financée par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : Priorités bioalimentaires ainsi que par l'UPA, les MRC et l'agglomération partenaire et elle se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.



Pour ne rien manquer des nouvelles hyperlocales du www.lecontrecourant.com, aimez notre [page Facebook](#) et [inscrivez-vous au Contre-courriel](#) !

Vous pourriez aimer aussi :



Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie

Le 24 avril 2021 – Modifié à 16 h 57 min le 23 avril 2021



(Photo : Gracieuseté)

Les partenaires du projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager » ont mis en ligne quatre nouvelles capsules vidéo d’animation afin de faciliter la cohabitation en zone agricole sur le territoire de la Montérégie.

Ces capsules abordent les principales thématiques liées aux activités agricoles : on y parle des odeurs et du bruit, du partage de la route, de la santé des sols ainsi que de l’eau et de l’utilisation des pesticides.

« Le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l’accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l’année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l’agriculture et faire preuve de patience », rappelle-t-on dans un communiqué lié à cette campagne.

Ces capsules vidéo viennent s’ajouter à d’autres outils développés afin de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre la population et les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie.

Plusieurs visuels et messages d’information ont été diffusés sur de multiples plateformes des partenaires de la campagne. Infolettres, bulletins municipaux et publications dans les réseaux sociaux ont ainsi permis de rejoindre et de sensibiliser un vaste public au cours de la dernière année. Un dépliant sera également distribué dans les municipalités.

Les partenaires du projet sont : les MRC d’Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D’Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l’agglomération de Longueuil, la Fédération de l’UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation (MAPAQ). (M.P.)

"Notre campagne, un milieu de vie à partager" abordant les thèmes des odeurs et du bruit,

Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie

30 Avr 2021

« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »

Les actions de sensibilisation issues du projet « Notre campagne, un milieu de vie à partager » se poursuivent en Montérégie. Quatre nouvelles capsules vidéo d'animation sont désormais accessibles afin de faciliter la cohabitation en zone agricole. Dans une approche à la fois ludique et informative, les capsules abordent les principales thématiques liées aux activités agricoles : on y parle des odeurs et du bruit, du partage de la route, de la santé des sols ainsi que de l'eau et de l'utilisation des pesticides.

Le milieu agricole offre plusieurs avantages, dont la beauté des paysages et l'accès à des produits frais. Toutefois, à certaines périodes de l'année, les résidents doivent composer avec les défis liés aux réalités de l'agriculture et faire preuve de patience. Voici un [lien pour visualiser ces brèves capsules](#) qui témoignent de la vitalité de la zone agricole en Montérégie.

Divers outils de communication pour rejoindre la population

Les capsules vidéo viennent compléter la boîte à outils développée afin de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre la population et les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie. Plusieurs visuels et messages d'information ont été diffusés à travers les multiples plateformes des partenaires de la campagne de sensibilisation « Notre campagne, un milieu de vie à partager ». Infolettres, bulletins municipaux et publications dans les réseaux sociaux ont ainsi permis de rejoindre et de sensibiliser un vaste public au cours de la dernière année. Un dépliant sera également distribué dans les municipalités. De plus, la très populaire activité d'animation *L'agriculture, ma voisine !* se déroulera à nouveau dans certains camps de jour municipaux cet été.

Les partenaires du projet

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Ensemble, ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette initiative. La campagne de sensibilisation pour une cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie a été financée par le MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : Priorités bioalimentaires ainsi que par l'UPA, les MRC et l'agglomération partenaire et elle se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.

Partage social

CONSULTEZ TOUTES LES ACTUALITÉS

Articles récents

[Des capsules vidéo pour présenter les réalités agricoles en Montérégie](#)

[Travaux d'entretien printanier sur le réseau d'aqueduc](#)

[Les pompiers vous visiteront le 15 mai prochain](#)

[Fermeture du pont Jones à Sainte-Anne-de-Sabrevois](#)

[Un lauréat alexandrin au 23e Défi OSEntreprendre Haut-Richelieu](#)

Recherche

Archives

Archives

Sélectionner un mois



Cohabitation harmonieuse en zone agricole en Montérégie - L'eau

L'eau est essentielle à la vie et indispensable à l'agriculture. Acteurs de premier plan, les producteurs agricoles mettent donc en place des techniques pour limiter le gaspillage et l'impact de leurs activités. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil souhaitent informer la population sur les efforts qui sont prodigués par les agriculteurs afin de protéger cette ressource. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le thème de l'eau

Utilisatrices d'eau, les entreprises agricoles développent des pratiques respectueuses de cette ressource essentielle, par exemple en arrosant au pied des plants ou en utilisant des systèmes d'irrigation performants. La préservation de l'apport en eau est essentielle pour l'avenir des activités agricoles. La protection des milieux aquatiques est également une priorité pour les agricultrices et les agriculteurs. Une attention particulière est portée à l'érosion.

Pour éviter que l'eau qui ruisselle dans le champ entraîne avec elle des parties de terre, des pratiques sont adoptées pour assurer l'infiltration de l'eau dans le sol. On retrouve notamment des plantations entre le champ et le cours d'eau. Appelées bandes riveraines, ces portions de terrain non cultivées et cédées par les fermes jouent un rôle important contre

l'érosion, en plus de former une zone tampon entre le champ et le plan d'eau.

De leur côté, toutes les productions d'élevage se sont dotées d'installations septiques industrielles, à la fine pointe de la technologie, pour maîtriser la gestion des engrais naturels. Finalement, des alternatives durables de lutte intégrée comme l'utilisation des prédateurs naturels des insectes diminuent considérablement l'utilisation des engrais et des pesticides.

En milieu agricole, des mesures d'atténuation efficaces sont prises par les agricultrices et les agriculteurs pour assurer une agriculture durable, de concert avec les politiques gouvernementales mises en place pour la protection, la restauration

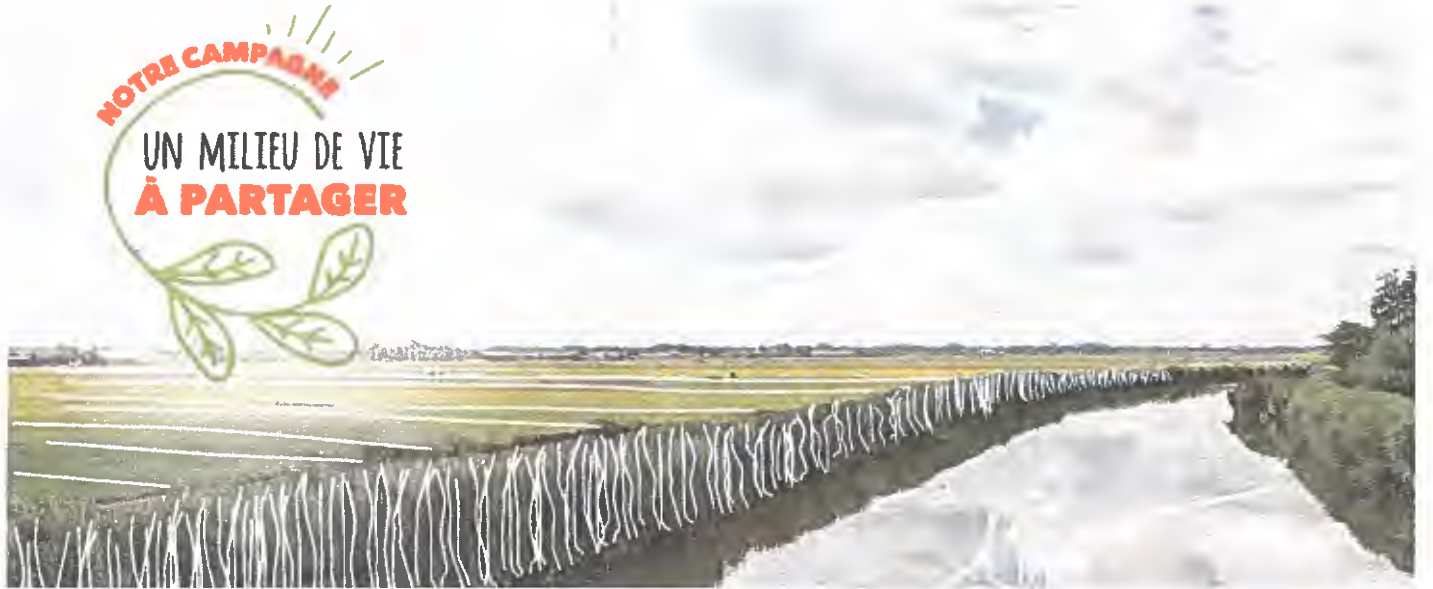
et le nettoyage des cours d'eau et des fossés drainants.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

Au sujet des partenaires

Les partenaires du projet sont : les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de

Brome-Missisquoi, du Haut-Richelieu, du Haut-Saint-Laurent, des Jardins-de-Napierville, de La Haute-Yamaska, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-De Saurel, de Roussillon, de Rouville et de la Vallée-du-Richelieu, l'agglomération de Longueuil, la Fédération de l'UPA de la Montérégie (FUPAM) et la Direction régionale de la Montérégie du MAPAQ. Ces organismes mettent en commun les ressources et les efforts afin de se doter de stratégies et d'outils permettant d'assurer une portée de rayonnement régionale à cette campagne de sensibilisation. Ce projet a été financé par le MAPAQ dans le cadre du programme *Territoires : priorités bioalimentaires* et il se poursuivra jusqu'au mois d'octobre 2021.



**50 ANS
À ENRICHIR
L'AVENIR
DES AGRICULTEURS**

Un savoir-faire unique basé sur 50 ans d'expérience en drainage de terres agricoles allié aux meilleures technologies garantit un drainage optimal de vos champs et une augmentation de votre rendement dès la première année. Tirez naturellement tout le potentiel de vos terres.

Découvrez notre nouveau site Web!
drainageeplazure.com

1 866 666-4144

EPL LAZURE
DRAINAGE AGRICOLE

50 ans
1921-2021

Gestion et Technologie Agricoles - Jeudi 8 avril 2021 - 13

Des conditions exceptionnelles pour les semis de céréales

MARIE-PIER GAGNON
mpgagnon@canadafrancais.com

Les températures exceptionnelles des dernières semaines ont permis aux producteurs de céréales d'entreprendre leurs travaux d'ensemencement beaucoup plus tôt qu'à l'habitude. Les producteurs de maïs-grain, nombreux dans la région, devraient en profiter à leur tour.

« On a une année très hâtive », confirme Normand Gagnon, un producteur de grandes cultures du secteur L'Acadie qui a déjà assumé la présidence de la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield.

Très au fait de la situation dans la région, ce dernier confirme que les producteurs de céréales ont, dans la très grande majorité des cas, enfoui leurs semences sous terre au cours de la deuxième fin de semaine d'avril.

Même son de cloche au bureau régional de la Financière agricole. En date du 15 avril, on estimait en effet que 90 % des producteurs de céréales avaient complété leurs ensemencements. Cet organisme avait également reçu plusieurs appels en lien avec la possibilité de devancer les semis de maïs-grain, ce qui n'a toutefois pas été encouragé en raison des risques de gel.

CONDITIONS

La Financière agricole invite les producteurs de maïs-grain à procéder aux semis « en temps opportun dans des conditions climatiques d'une saison de production dite normale et lorsque la température du sol a atteint au minimum 10°C à la profondeur du semis selon la méthode reconnue pour le maïs-grain et pour le soya ».



Les producteurs de céréales ont profité de conditions exceptionnelles pour entreprendre leurs travaux d'ensemencement au cours de la deuxième semaine d'avril.

Ceci dit, certains producteurs de maïs sucré ont tout de même décidé d'aller de l'avant en utilisant une technique de culture sous polythène. Celle-ci permet de protéger les semis du gel ainsi que de potentielles pluies abondantes. C'est donc dire que si Dame nature coopère, les amateurs de maïs sucré pourront commencer à acheter leurs épis dès la fin de juin.

Pour ce qui est du soya, les semis n'ont habituellement lieu que vers le 10 mai en raison de la fragilité de cette culture face

au gel. Il est trop tôt pour savoir si la saison sera devancée.

HIVER EXCEPTIONNEL

Autre bonne nouvelle, l'hiver que nous avons connu permis d'entreprendre la saison de façon positive. « C'est la plus belle année qu'on a eu depuis 25 ans », affirme avec enthousiasme Normand Gagnon. La neige a été suffisamment importante pour recouvrir les champs, sans toutefois causer de dommages au moment de la fonte grâce

à une température chaude et constante.

Une température qui serait également à l'avantage des producteurs de blé d'automne et de foin, selon M. Gagnon. De bonnes nouvelles pour le milieu qui a connu une année 2020 difficile avec, entre autres, une sécheresse en début d'été.

La Financière agricole avait alors remis plus de 1 M\$ à une centaine de producteurs du Haut-Richelieu spécialisés dans le foin et les grandes cultures.



LOGEMENT À LOUER

4 1/2 DE STYLE CONDO

- Profitez d'une cuisine ergonomique avec son grand îlot incluant espace lave-vaisselle, vous y trouverez également un garde-manger walk-in le tout à aire ouverte avec la salle à manger et le salon.
- Salle de bain complète avec bain autoportant et douche en verre.
- Un espace laveuse sècheuse avec rangement pour plus de commodité!
- Une grande chambre des maîtres avec walk-in et une chambre secondaire de bonne dimension.
- Vous avez aussi accès à un grand patio avec rampes vitrées!
- Chacune des unités bénéficient de sa propre entrée individuelle et d'une insonorisation optimale!
- Situé dans le paisible secteur d'Iberville cette construction neuve vous offrira un endroit idéal où vivre.
- À proximité de tous les services!

**LES CONDOS SERONT
DISPONIBLES
DÈS LE 1^{ER} AOÛT!**

**LOYER À PARTIR DE
1 150\$ par mois**

Contactez-nous au
450 741-1176
pour plus d'informations



MENU FÊTE DES MÈRES

La cueillette se fera le samedi 8 mai 2021
entre 12h et 16h sur la terrasse

119 \$ / 2 PERSONNES

Menu

Soupe	Potage de courges butternut, poires, gingembre et lait coco Bisque de hamard 3 \$
Entrées (Duo)	Canapés de crabe et homard aux sésame, caramel de framboises Ailerons de pintade confits, salade asiatique (choux, ananas, carottes, raisins et radis)
Repas (Duo)	Braisé de filet de canard sauce au porto Millefeuille aux deux saumons sauce crème épinards et zeste de citron Servi avec riz 7 grains et légumes
Dessert (Ronde de mignardises)	Verrine au fromage et bleuets Tarte chocolat et érable Macarons Fraises chocolat

Bon Appétit!

Réserver votre menu dès maintenant
450 346-2417 ou pouremporter@l'imprevu.ca
(paiement par carte de crédit à l'avance)
Quantité limitée

Suivez-nous sur

Actualités / Actualités

10 avril 2021 - 15:00

La Fédération de l'UPA de la Montérégie est à la recherche de producteurs agricoles souhaitant recevoir un coup de pouce

Un semoir à céréales pour favoriser la santé des sols dans le bassin versant de la rivière des Hurons

Par Catherine Deveault



Un an s'est écoulé depuis que la Fédération de l'UPA de la Montérégie s'est dotée d'un semoir à céréales de semis direct dans le cadre du projet en agroenvironnement par bassin versant de la rivière des Hurons. Cette acquisition vise à offrir aux fermes de ce secteur un service forfaitaire gratuit, comprenant l'accès à une machinerie adaptée et l'accompagnement technique agronomique nécessaire à la réussite de l'implantation des cultures de couverture. L'UPA de la Montérégie espère ainsi faciliter l'adoption de cette pratique agricole durable.

Les effets bénéfiques des cultures de couverture sur l'environnement et la santé des sols ont été documentés à travers de nombreuses études. À court et moyen terme, les productrices et les producteurs qui adoptent cette pratique diminueront les risques d'érosion des sols. À plus long terme, la santé (structure, compaction, matière organique et activité biologique) ainsi que la productivité (rendement et rentabilité) des terres agricoles s'en verront améliorées.

« Depuis que j'ai commencé les cultures de couverture sur mes terres, j'ai remarqué une nette amélioration au niveau de mon rendement et de ma structure de sol. J'arrive à voir la différence visuellement, par exemple : les pentes que je fais pour niveler mes champs restent en place et il n'y a plus de lessivage. Pour moi, les preuves sont faites. Ça aura pris deux ou trois ans avant d'arriver à cerner le bon mélange et le bon stade, mais maintenant que j'y suis arrivé, je ne vois pas pourquoi j'arrêterais », a témoigné Olivier Martin, producteur de porc situé à Saint-Mathias-sur-Richelieu et utilisateur du service forfaitaire.

Résultats 2020

Un projet de cette envergure n'avait jamais encore été réalisé au Québec; les résultats obtenus en 2020 sont concluants : 26 entreprises agricoles ont utilisé le service forfaitaire de l'UPA de la Montérégie et 283 hectares (ha) en cultures de couverture ont été implantés sur le territoire du bassin versant de la rivière des Hurons.

De façon détaillée, 18 producteurs agricoles ont semé 163,52 ha de cultures de couverture en intercalaire (entre les rangs des maïs). Cette technique de semis a permis de limiter l'influence des conditions climatiques sèches du printemps 2020. De plus, huit producteurs agricoles ont recouvert 119,8 ha de sol avec différentes espèces de cultures de couverture à la dérobée, après la récolte des céréales et du soja. Un suivi agronomique visant à quantifier les bienfaits des cultures de couverture implantées a été réalisé pour chacun des champs grâce à la collaboration des clubs-conseils en agroenvironnement du territoire.

Recrutement pour la saison 2021

La *Fédération de l'UPA de la Montérégie* est à la recherche de productrices/producteurs agricoles de ce bassin versant souhaitant recevoir un coup de pouce pour amorcer l'implantation des cultures de couverture en intercalaire (entre les rangs de maïs) et à la dérobée (après céréales et soya). Pour ce faire, le projet met à votre disposition gratuitement le service forfaitaire avec semoir à semis direct de 15 pieds et barre CPH. L'accompagnement technique pour la sélection et l'achat de semences pour les superficies inférieures à dix hectares pourra aussi être remboursé.

Si vous êtes un producteur agricole du bassin versant de la rivière des Hurons et que vous désirez bénéficier de ce service, contactez M. César Largaespada, coordonnateur du projet, au 514 774-0264, ou par courriel à clargaespada@upa.qc.ca



Ce projet a été financé par le *Fonds de la nature du Canada* pour les espèces aquatiques en péril de Pêches et Océans Canada, ainsi que par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du volet 2 du programme *Prime-Vert*.

Tous droits réservés © 2021

[Notes légales](#)

[Placements publicitaires](#)

[Contactez-nous](#)

Suivez-nous :   

Actualités

[Affaires](#)
[Sports](#)
[Culturel](#)
[Société](#)
[Politique](#)
[Faits divers](#)
[Jeunesse](#)
[En photos](#)

Coin du lecteur

[Vos clichés](#)
[Sondage](#)

Sections spéciales

[Avis de décès](#)
[Emplois](#)
[Logements à louer](#)
[Quoi faire dans la
région](#)
[Les offres de nos
annonceurs](#)
[Circulaires](#)

Variétés

[Horoscope](#)
[Sudoku](#)
[Mots croisés](#)
[Cinéma](#)
[Loterie](#)
[Réseau routier](#)
[Météo](#)

[Beauce](#)
[Chambly](#)
[Edmundston - Nord-Ouest](#)
[Joliette](#)
[Laval](#)
[Rimouski](#)
[Rive-Nord](#)
[Rivière-du-Loup - KRTB](#)
[Saguenay-Lac-St-Jean](#)
[Sorel-Tracy](#)
[Trois-Rivières](#)
[Vallée-du-Richelieu](#)
[Valleyfield](#)
[Vaudreuil-Soulanges](#)
[Windsor](#)

Actualités / Affaires

11 avril 2021 - 10:00

La Fédération de l'UPA de la Montérégie est à la recherche de producteurs agricoles souhaitant recevoir un coup de pouce

Un semoir à céréales pour favoriser la santé des sols dans le bassin versant de la rivière des Hurons

Par Catherine Deveault



Un an s'est écoulé depuis que la *Fédération de l'UPA de la Montérégie* s'est dotée d'un semoir à céréales de semis direct dans le cadre du projet en agroenvironnement par bassin versant de la rivière des *Hurons*. Cette acquisition vise à offrir aux fermes de ce secteur un service forfaitaire gratuit, comprenant l'accès à une machinerie adaptée et l'accompagnement technique agronomique nécessaire à la réussite de l'implantation des cultures de couverture. L'*UPA de la Montérégie* espère ainsi faciliter l'adoption de cette pratique agricole durable.

Les effets bénéfiques des cultures de couverture sur l'environnement et la santé des sols ont été documentés à travers de nombreuses études. À court et moyen terme, les productrices et les producteurs qui adoptent cette pratique diminueront les risques d'érosion des sols. À plus long terme, la santé (structure, compaction, matière organique et activité biologique) ainsi que la productivité (rendement et rentabilité) des terres agricoles s'en verront améliorées.

« Depuis que j'ai commencé les cultures de couverture sur mes terres, j'ai remarqué une nette amélioration au niveau de mon rendement et de ma structure de sol. J'arrive à voir la différence visuellement, par exemple : les pentes que je fais pour niveler mes champs restent en place et il n'y a plus de lessivage. Pour moi, les preuves sont faites. Ça aura pris deux ou trois ans avant d'arriver à cerner le bon mélange et le bon stade, mais maintenant que j'y suis arrivé, je ne vois pas pourquoi j'arrêteraïs », a témoigné Olivier Martin, producteur de porc situé à Saint-Mathias-sur-Richelieu et utilisateur du service forfaitaire.

Résultats 2020

Un projet de cette envergure n'avait jamais encore été réalisé au Québec; les résultats obtenus en 2020 sont concluants : 26 entreprises agricoles ont utilisé le service forfaitaire de l'*UPA de la Montérégie* et 283 hectares (ha) en cultures de couverture ont été implantés sur le territoire du bassin versant de la rivière des Hurons.

De façon détaillée, 18 producteurs agricoles ont semé 163,52 ha de cultures de couverture en intercalaire (entre les rangs des maïs). Cette technique de semis a permis de limiter l'influence des conditions climatiques sèches du printemps 2020. De plus, huit producteurs agricoles ont recouvert 119,8 ha de sol avec différentes espèces de cultures de couverture à la dérobée, après la récolte des céréales et du soja. Un suivi agronomique visant à quantifier les bienfaits des cultures de couverture implantées a été réalisé pour chacun des champs grâce à la collaboration des clubs-conseils en agroenvironnement du territoire.

Recrutement pour la saison 2021

SUIVEZ-NOUS



Chambly Ex...

Like Page



La *Fédération de l'UPA de la Montérégie* est à la recherche de productrices/producteurs agricoles de ce bassin versant souhaitant recevoir un coup de pouce pour amorcer l'implantation des cultures de couverture en intercalaire (entre les rangs de maïs) et à la dérobée (après céréales et soya). Pour ce faire, le projet met à votre disposition gratuitement le service forfaitaire avec semoir à semis direct de 15 pieds et barre CPH. L'accompagnement technique pour la sélection et l'achat de semences pour les superficies inférieures à dix hectares pourra aussi être remboursé.

Si vous êtes un producteur agricole du bassin versant de la rivière des Hurons et que vous désirez bénéficier de ce service, contactez M. César Largaespada, coordonnateur du projet, au 514 774-0264, ou par courriel à clargaespada@upa.qc.ca



Ce projet a été financé par le *Fonds de la nature du Canada* pour les espèces aquatiques en péril de Pêches et Océans Canada, ainsi que par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du volet 2 du programme *Prime-Vert*.

Tous droits réservés © 2021

[Notes légales](#)

[Placements publicitaires](#)

[Contactez-nous](#)

Suivez-nous :   

Actualités

[Affaires](#)

[Sports](#)

[Culturel](#)

[Société](#)

[Politique](#)

[Faits divers](#)

[Jeunesse](#)

[En photos](#)

Coin du lecteur

[Vos clichés](#)

[Sondage](#)

Sections spéciales

[Avis de décès](#)

[Emplois](#)

[Petites annonces](#)

[Quoi faire dans la](#)

[région](#)

[Les offres de nos](#)

[annonceurs](#)

[Circulaires](#)

Variétés

[Horoscope](#)

[Sudoku](#)

[Mots croisés](#)

[Cinéma](#)

[Loterie](#)

[Réseau routier](#)

[Météo](#)

[Beauce](#)

[Chambly](#)

[Edmundston - Nord-Ouest](#)

[Joliette](#)

[Laval](#)

[Rimouski](#)

[Rive-Nord](#)

[Rivière-du-Loup - KRTB](#)

[Saguenay-Lac-St-Jean](#)

[Sorel-Tracy](#)

[Trois-Rivières](#)

[Vallée-du-Richelieu](#)

[Valleyfield](#)

[Vaudreuil-Soulanges](#)

[Windsor](#)

SUIVEZ-NOUS



Chambly Ex...

Like Page

13 avril 2021 3h00 / Mis à jour à 4h55



Sylvain Laroche, agriculteur engagé



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
La Voix de l'Est



Article réservé aux abonnés

Lorsque vient le temps de s'impliquer dans la communauté ou dans différents projets, l'agriculteur granbyen Sylvain Laroche répond souvent présent.

« Je trouve que ça m'aide à devenir un meilleur citoyen », affirme celui qui s'est lancé en agriculture à l'âge de 21 ans, avec une ferme en location, rue Cowie.

Sylvain Laroche a siégé durant 16 ans au conseil d'administration de l'UPA Haute-Yamaska, dont trois ans à titre de vice-président. Il est aussi engagé depuis 2003, comme administrateur, auprès du club-conseil Gestrie-Sol à Granby.

Plus récemment, le producteur laitier de 46 ans a été sollicité pour faire partie du nouveau comité consultatif en environnement de la Ville de Granby. « J'ai accepté parce que je trouve que la Ville a pris une bonne direction au niveau environnemental depuis quelques années, souligne-t-il. J'essaie modestement, dans la mesure de ce que je connais, d'apporter l'expérience que j'ai accumulée en 25 ans. »

« Je trouve que l'agriculture, c'est un monde de possibilités. »

CAHIERS SPÉCIAUX AGRICULTURE 2021

Celui qui prône une agriculture respectueuse de l'environnement a en fait toujours été enclin à s'engager. Un peu comme ses parents, qu'il qualifie de « curieux impliqués ». À l'école secondaire J.-H.-Leclerc, il a fait partie du conseil étudiant. « C'est une leçon de démocratie hallucinante pour les jeunes », lance Sylvain Laroche.

Il ne souhaite pas cumuler les fonctions ou les titres, mais plutôt « avoir le plus possible un impact positif ».

Respect de la nature

C'est aussi un impact positif que M. Laroche cherche à avoir au quotidien, dans son travail de la terre. Lorsqu'il s'est porté acquéreur en 2003 de la ferme Comeau — rebaptisée ferme Ruisselet — qu'il exploite sur le chemin René, il a aménagé les bandes riveraines des trois ruisseaux présents sur la terre, question de favoriser la biodiversité.

Avec Gestrie-Sol, la collaboration d'organismes environnementaux, de même que la participation d'une poignée de fermes, Sylvain Laroche a aussi œuvré au projet du ruisseau Brandy, situé rue Cowie. Ce dernier, qui a connu un succès enviable, visait justement à aménager les bandes riveraines du ruisseau Brandy, sur huit kilomètres. Le but visé : contrôler l'érosion, mais aussi favoriser entre autres une biodiversité florale et réduire les recours aux pesticides.

« C'est le genre de projet qui peut permettre de mettre en lumière qu'il est possible de faire de l'agriculture et d'en laisser un peu à la nature. C'est un projet super intéressant », dit le producteur laitier.

Maraîcher

La ferme Ruisselet compte actuellement un troupeau de près d'une soixantaine

CAHIERS SPÉCIAUX AGRICULTURE 2021

Sylvain Laroche s'est en outre lancé il y a deux ans dans la production de maïs sucré. L'an dernier, il a ajouté une serre à ses installations. « J'ai ajouté le volet maraîchage, mais à petite échelle. Je n'ai pas de grandes ambitions pour le moment. [...] Et je le fais à la mode bio, sans être certifié bio », dit-il.

Pour l'heure, les trois filles du producteur laitier n'ont pas démontré un intérêt marqué pour l'agriculture. Mais si l'une d'elles devait développer un coup de cœur pour la culture maraîchère, une croissance de ce volet serait possible, glisse-t-il.

Les tomates, concombres, maïs et autres betteraves récoltés sont vendus sur place, à un kiosque libre-service aménagé en bordure du chemin René. Situé à une dizaine de minutes à peine du centre-ville de Granby, le secteur a l'avantage d'être passant.

Sylvain Laroche ne s'imagine pas faire autre chose que de l'agriculture. « Je ne changerais pas de vie, lance-t-il. Avec la ferme, je fais de l'électricité, de la plomberie, de la mécanique, de l'administration. Je m'occupe d'un troupeau de vaches. Je fais un peu de maraîchage. Je trouve que l'agriculture, c'est un monde de possibilités. »

CONTENUS À DÉCOUVRIR

ACTUALITÉS

1**Une application pour prévenir la détresse chez les agriculteurs**

6 avril 2021

MRC de La Vallée-du-Richelieu

Fonds agricole pour la MRCVR

La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) et le Syndicat local de l'UPA de La Vallée-du-Richelieu annoncent la mise en place conjointe du Fonds de microcrédit agricole de La Vallée-du-Richelieu.

Les deux organisations unissent leurs forces pour offrir aux entreprises agricoles du territoire un outil financier simple et adapté à leur réalité. Les partenaires espèrent soutenir deux entreprises agricoles en offrant un prêt sur l'honneur de 10 000 \$ pour la concrétisation d'un projet agricole.

« Nous savons à quel point ce Fonds pourra avoir des effets positifs pour la production, l'achat local, la croissance et la diversification des activités agricoles. De façon concrète, nous pouvons maintenant soutenir les entreprises agricoles de la MRCVR », indique Diane Lavoie, mairesse de la Ville de Beloeil et préfète de la MRCVR.

« Nous sommes heureux de voir la MRCVR s'impliquer activement dans le développement du secteur agricole et encore plus d'être un partenaire de ce projet prometteur », ajoute Charles

Boulerice, président du Syndicat local de l'UPA de la Vallée-du-Richelieu.

Le Fonds de microcrédit agricole a pour objectif de favoriser la diversification et le développement des entreprises et de leurs produits, de reconnaître l'importance de l'agriculture dans le développement économique local, et ainsi d'offrir un levier supplémentaire aux entreprises agricoles dans la concrétisation de leur projet. Les conditions d'admission et la Politique d'investissement du Fonds de microcrédit agricole de la vallée du Richelieu sont publiées sur la page *Projets agricoles*. Cette initiative s'ajoute aux nombreux efforts de la MRCVR, en collaboration notamment avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), visant à bonifier les services et le soutien offerts aux entreprises.

Soumettre une demande

Les entrepreneurs intéressés doivent soumettre leur demande de financement via le formulaire en ligne ou en communiquant auprès de monsieur Patrick Maheux, agent de liaison – Service aux entreprises, par courriel à aeq@mrcvr.ca, ou par téléphone à la ligne Info-entreprises, au 1 877 464-4188.



La MRC de La Vallée-du-Richelieu annonce la mise en place conjointe du Fonds de microcrédit agricole. (Cortoisie)

La MRCVR et Syndicat local de l'UPA de la Vallée-du-Richelieu sont fiers d'accueillir, parmi leurs partenaires, Financement agricole Canada. Cette société d'État commerciale fédérale investira dans le Fonds de microcrédit

agricole. La MRCVR et le Syndicat local de l'UPA de la Vallée-du-Richelieu sont à la recherche d'autres partenaires afin d'atteindre des investissements additionnels au cours des cinq prochaines années. (CAT)

13 UNITÉS

512-530 Stov en plein centre-ville, 2 kilomètres, comprenant 13 unités commerciales et résidentielles entourées avec forêt, toujours sous grand stationnement et près des services. Vous avez la passion d'investisseur, venez à l'action!

TRIPLEX

VENDU

1302 - Triplex avec garage double situé au centre-ville et à pied de nombreux services. Parfait pour ceux qui aiment avec une possibilité d'occupation double et un garage. Investible avec un grand potentiel.

Pierre Bessette

COACHIER IMMOBILIER

514 820-9099

pbessette@remax-quebec.com

Un notaire S.V.P inc.

pour... me conseiller et m'aider

- régler une succession • mon mariage
- ma nouvelle hypothèque
- mon mandat en cas d'incapacité
- me partir en affaires
- l'achat de ma maison • mon testament

Me Diane Lépine

Notaire et conseillère juridique

630, rue Claude de Ramezay Marieville (Québec) J3M 1J7

450 460-7101 • 514 817-1080

www.unnotairesvp.com

OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE DE VOTRE PROPRIÉTÉ, GRATUITEMENT !

*****NOUVEAUTÉ*****

DUPLEX OU INTERGÉNÉRATION + UN REVENU À VOUS DE CHOISIR ! RÉNOVÉ ET MAGNIFIQUE

centris # 17318518

*****VENDU*****

St-Luc, 257 de la Tramontane, Marc et Nancy votre confiance m'honore, vendu rapidement et bien au-delà de votre demande, Merci

C'EST LE TEMPS DE VENDRE, SERVEZ-VOUS DE MON EXPÉRIENCE!

AU SERVICE DES GENS D'ICI AVEC FIERTÉ DEPUIS PLUS DE 35 ANS !

Nicole Gingras

Courtier immobilier agréé DA

1282 Bourgogne Bureau 200, Chamblay, Québec, J3L 1X9

Cellulaire : 514 591-1889

Bureau : 450 658-8211

nicolegingras.com

Tranquill-T

OPTÉZ POUR LA TRANQUILLITÉ

Suivez-moi sur



450 464-1000



450 446-8600



450 467-1211



MRC Vallée-du-Richelieu

Un fonds de microcrédit agricole pour aider les entreprises

La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) et le Syndicat local de l'UPA de la Vallée-du-Richelieu ont créé le Fonds de microcrédit agricole de la Vallée-du-Richelieu.

Les deux organisations unissent leurs forces pour offrir aux entreprises agricoles du territoire un outil financier simple et adapté à leur réalité. Les partenaires espèrent soutenir deux entreprises agricoles en offrant un prêt sur l'honneur de 10 000 \$ pour la concrétisation d'un projet agricole.

Le Fonds de microcrédit agricole a pour objectif de favoriser la diversification et le développement des entreprises et de leurs produits, de reconnaître l'importance de l'agriculture dans le développement économique local et d'ainsi offrir un levier supplémentaire aux entreprises agricoles dans la concrétisation de leur projet.

« Nous savons à quel point ce Fonds pourra avoir des effets positifs pour la production, l'achat local, la croissance et la diversification des activités agricoles. De façon concrète, nous pouvons maintenant soutenir les entreprises agricoles

de la MRCVR », a tenu à préciser la préfète de la MRCVR, Diane Lavoie. De son côté, Charles Boulerice, président du Syndicat local de l'UPA de la Vallée-du-Richelieu, se dit « heureux de voir la MRCVR s'impliquer activement dans le développement du secteur agricole et encore plus, d'être un partenaire de ce projet prometteur ».

Les conditions d'admission et la Politique d'investissement du Fonds de microcrédit agricole de la Vallée-du-Richelieu sont disponibles sur le site internet www.mrcvr.ca/projets-agricoles. ■



La MRCVR et le Syndicat local de l'UPA ont créé le Fonds de microcrédit agricole pour soutenir les entreprises de la région.
Photo Pixabay

Pendant que vous profitez du calme.

ON S'OCCUPE DE TOUT

450-464-1000
remax-extra.ca

Foreign workers

Special report

FERME saved several farms

PHOTO LIBRARY



SUROIT

The Foundation for Foreign Agricultural Worker Recruitment, better known by the acronym "FERME", is at the forefront of recruiting temporary foreign labor. Its solid experience, combined with its proven know-how, have earned the organization long-standing credibility and being recognized as the benchmark in the field.

The role of FERME is to organize and coordinate all aspects (administration, logistics, advice, etc.) related to the recruitment of temporary foreign workers. Whether for the administrative aspect, logistics or even to obtain advice, several farmers contact FERME to facilitate the recruitment of foreign workers.

NPO
FERME is a non-profit organization,

the funding of which is provided exclusively by its members. To benefit from its services, the company must acquire the status of a member in good standing, by completing a membership application and paying an annual membership fee.

"Our operation is not that of an employment agency, meaning that we do not have a pool of temporary workers already in place. Rather, we assist our members in all the proced-

ures, here and abroad, related to the filing of a request for temporary foreign workers", says Fernando Borja, from the Foundation for Foreign Agricultural Worker Recruitment (FERME).

Beyond the active role it fulfills with its members, FERME will become their official agent in all relations with its partners, whether they are consulates, foreign governments, government bodies in Canada or Quebec, or government organizations (RAMQ, CNESST, etc.). FERME strives to maintain close ties with them, thus promoting the continuation of constant collaboration.

Whether in Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges or in Haut-Saint-Laurent, temporary foreign workers are there. Regularly, it is possible to meet them in local stores. This is the perfect opportunity for a short greeting, an exchange of smiles or even to thank them for their good work.

A little bit of history

Temporary foreign workers have

saved a significant portion of Quebec's agriculture. The context in the agricultural industry when FERME was founded in 1989 was particularly difficult. The development of the agricultural industry remained seriously compromised by an endemic labor shortage problem. Already, agricultural producers had tried to recruit workers of all kinds; prisoners, workers hired on a daily basis, workers from so-called remote areas, social assistance recipients, etc. However, the solutions adopted did not meet with the desired success. A solution had to be found otherwise the worst could have happened.

Although resorting to foreign workers was increasingly recognized as the best solution, government resistance remained extremely strong. Several ad hoc assistance programs for farmers have been developed and yet, one by one, they have failed. It had become impossible for a farmer to meet his labor needs, let alone grow his business. The agricultural sector was in a way condemned to stagnation. S.S.



PHOTO LIBRARY

À lire cette semaine

- 7 Pas de quarantaine à l'hôtel pour les travailleurs étrangers
- 7 Achat de troupeaux artisanaux afin de valoriser la culture régionale
- 25 La Voix Agricole
- 28

VIVA

Secteur Vaudreuil :
Tél. 450-455-7955 - 1 877 222-7955 - Téléc. 450-458-1050
Secteur Valleyfield :
Tél. 450-371-5051 - 1 877 371-9051 - Téléc. 450-371-4237
Adresse courriel de la Rédaction : redaction@viva-media.ca
Adresse courriel des Ventes : mvprevo@viva-media.ca
3701, boul. de la Cité-des-Jeunes, Vaudreuil-Dorion QC J7V 5P2

Propriété et Direction :
2021, rue Principale, Ste-Justine, Québec (Québec) G1P 1K1

- Propriété et Direction : Marie-Andrée Prévoist
- Journalisme : Steve Sauvé | Mélanie Calvé | Madris Denis | Clément Faubert
- Ventes et marketing : Sophie Marsais L. | Marc Bélanger | Jessy Chartrand | Nadine Alexandra Stérel
- Design et marketing web : Nathalie Paradis | Marie-Eve LeDuc | Marieve Lavigne
- Comptabilité et service à la clientèle : Lisson Charette
- Responsable de la distribution : Patricia Prévoist
- Collaboration spéciale : Michel Lapasse

Facebook: [VivaMedia](#) | Twitter: [@viva24h](#) | [www.viva-media.ca](#)

Voix Régionale Voix Agricole RDV

Voix Voix50+ EQUATION

Voix de l'Énergie 3.600.000 Voix

RÉSEAU SELECT habdos 100% 100% 100%

Canada

Deuxième classe
Enregistrement n° 3463
Droit légal - Bibliothèque nationale du Québec

Distribuée en points de dépôts dans toute Vaudreuil-Soulanges.
Distribuée par Postes Canada dans toute le Haut-Saint-Laurent, la région de Napierville, Beauharnois-Salaberry et en points de dépôts.

Avec la participation en tant que partenaire d'abonnement de VIVA MEDIA nous sommes responsables des erreurs, vous ne serez pas tenu responsable si une erreur se fait et si vous n'avez pas communiqué à l'administrateur qui vous a remis le numéro de la Voix Régionale.

Travailleurs étrangers

Dossier spécial

FERME a sauvé plusieurs fermes



Steve Sauvé
Journaliste
sssauve@viva-media.ca



PHOTOTHÈQUE

SUROÏT

La Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère, mieux connue sous l'acronyme « FERME », se situe au premier plan dans le recrutement de la main-d'œuvre étrangère temporaire. Sa solide expérience, combinée à son savoir-faire éprouvé, ont valu à l'organisme d'acquiescer une crédibilité depuis longtemps et d'être reconnu comme la référence dans le domaine.

Le rôle de la FERME consiste à organiser et à coordonner, tous les aspects (administration, logistique, conseils, etc.) liés au recrutement des travailleurs étrangers temporaires. Que ce soit pour le volet administratif, la logistique ou encore pour obtenir des conseils, plusieurs agriculteurs contactent FERME pour faciliter le recrutement de travailleurs étrangers.

OSBL
FERME est un organisme à but non lucratif, dont le financement est assuré exclusivement, par ses membres. Pour bénéficier de ses services, l'entreprise doit acquiescer le statut de membre en règle, en complétant une demande d'adhésion et en acquittant une cotisation annuelle.
« Notre fonctionnement n'est pas celui d'une agence de placement, c'est-à-dire que nous ne possédons pas de bassin de travailleurs temporaires, déjà sur place. Plutôt, nous assistons nos membres dans toutes les démarches, ici et à l'étranger, liées au dépôt d'une demande de travailleurs étrangers temporaires », Fernando Borja, de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME).

Au-delà, du rôle actif qu'elle remplit auprès de ses membres, FERME deviendra leur mandataire officiel dans toutes les relations avec ses partenaires qu'il s'agisse des consulats, des gouvernements étrangers, des instances gouvernementales du Canada ou du Québec, ou des organismes gouvernementaux (RAMQ, CNESST, etc.). FERME s'emploie à maintenir avec eux, des liens étroits favorisant ainsi le maintien, d'une collaboration constante.
Que ce soit dans Beauharnois-Salaberry,

Vaudreuil-Soulanges ou dans le Haut-Saint-Laurent, les travailleurs étrangers temporaires répondent présents. Régulièrement, il est possible de côtoyer ces derniers dans les commerces locaux. C'est donc l'occasion propice, pour une courte salutation, un échange de sourires ou encore, pour les remercier de leur bon travail.

Un peu d'histoire
Les travailleurs étrangers temporaires ont sauvé une partie importante de l'agriculture du Québec. Le contexte prévalant, dans l'industrie agricole à l'époque de la création de FERME, en 1989, était particulièrement difficile. Le développement de l'industrie agricole demeurait sérieusement compromis, par un problème de pénurie de main-d'œuvre endémique.
Déjà, les producteurs agricoles avaient tenté de recruter des travailleurs de tout acabit; des prisonniers, des travailleurs embauchés sur une base journalière, des travailleurs venus des régions dites éloignées, des prestataires de l'aide sociale, etc. Cependant, les solutions retenues ne connaissaient pas le succès souhaité. Il fallait trouver une solution sinon, le pire aurait pu arriver.

Même si le recours aux travailleurs étrangers s'imposait de plus en plus comme la meilleure solution, les résistances des gouvernements restaient extrêmement puissantes. Plusieurs programmes d'aide ponctuelle apportée aux agriculteurs ont été élaborés et, pourtant, un à un, ils ont échoué. Il était devenu impossible pour un fermier de combler ses besoins de main-d'œuvre, et encore moins de développer son entreprise. Le secteur agricole était en quelque sorte condamné à la stagnation.

	<p>LINCOLN CORSAIR 2021</p> <p>Une décision extrêmement assurée commence ici.</p>	 LINCOLN <p>DÉCOUVREZ-EN PLUS</p>
--	---	--

C'EST L'HEURE TOYOTA



Contactez-nous dès maintenant!

Notre département des ventes virtuelles est **OUVERT**

7 JOURS SUR 7

***Détails**



La Fédération de l'UPA de la Montérégie réclame une réduction des délais

Le 23 avril 2021 – Modifié à 7 h 34 min le 23 avril 2021



Des travailleurs étrangers attendent leur dépistage de la COVID-19. (Photo : courtoisie)

La Fédération de l'UPA de la Montérégie réclame une réduction des délais de dépistage de la COVID-19 pour les travailleurs étrangers.

« Ça a assez duré! L'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour nos travailleurs étrangers faut que ça cesse. L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », clame Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le climat est propice avec un printemps hâtif, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment l'entrée des travailleurs dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les TET ont l'obligation de passer un test au 10e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long. Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs,

qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec? Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux au champ qui ne peuvent pas attendre », mentionne Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

Les producteurs de la Montérégie sont prêts à collaborer et comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien. Mais il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour permettre au TET de travailler immédiatement après la fin de leur quarantaine obligatoire. C'est notre sécurité alimentaire qui est en jeu.

Pourtant, des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine, c'est-à-dire au 15^e jour suivant leur arrivée. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu cette problématique.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation. Au Québec, il y a urgence d'agir. Les producteurs agricoles qui rencontrent des problématiques sont invités à faire des pressions auprès de leur député fédéral.

agroalimentaire

Tests de dépistage COVID-19 pour les travailleurs étrangers

La Fédération de l'UPA de la Montérégie réclame une réduction des délais

« Ça a assez duré! L'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour nos travailleurs étrangers, faut que ça cesse! L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », clame Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le climat étant propice avec un printemps hâtif, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment l'entrée des travailleurs dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les TET ont l'obligation de passer un test au 10^e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14^e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arri-



L'arrivée de la belle saison coïncide avec l'arrivée de milliers de travailleurs étrangers temporaires qui doivent toutefois composer avec de longs délais avant d'avoir leur résultat de test de dépistage de la COVID-19 avant de pouvoir se mettre à l'œuvre dans les champs. Photo UPA

veront au Québec? Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux au champ qui ne peuvent pas attendre », mentionne Jean-Claude Guérin, prési-

dent du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

Les producteurs de la Montérégie sont prêts à collaborer et comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien.

Mais il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour permettre aux TET de travailler immédiatement après la fin de leur quarantaine obligatoire.

Pourtant, des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles, l'Association des producteurs maraîchers du Québec et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine, c'est-à-dire au 15^e jour suivant leur arrivée. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu cette problématique.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation.

Au Québec, il y a urgence d'agir. Les producteurs agricoles qui rencontrent des problématiques sont invités à faire des pressions auprès de leur député fédéral.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie compte plus de 6880 entreprises agricoles sur son territoire qui recrutent environ 7000 travailleurs étrangers temporaires annuellement. ←



Tests de dépistage COVID-19 pour les travailleurs étrangers

La Fédération de l'UPA de la Montérégie réclame une réduction des délais

« Ça a assez duré ! L'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour nos travailleurs étrangers faut que ça cesse ! L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend. », clame M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le climat est propice avec un printemps hâtif, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment l'entrée des travailleurs dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les TET ont l'obligation de passer un test au 10^e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14^e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.



« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux au champ qui ne peuvent pas attendre. », mentionne M. Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

Les producteurs de la Montérégie sont prêts à collaborer et comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien. Mais il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour permettre au TET de travailler immédiatement après la fin de leur quarantaine obligatoire. C'est notre sécurité alimentaire qui est en jeu !

Pourtant, des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine, c'est-à-dire au 15e jour suivant leur arrivée. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu cette problématique.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation. Au Québec, il y a urgence d'agir ! Les producteurs agricoles qui rencontrent des problématiques sont invités à faire des pressions auprès de leur député fédéral.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie compte plus de 6 880 entreprises agricoles sur son territoire qui recrute environ 7 000 TET annuellement.



Pour ne rien manquer des nouvelles hyperlocales du www.lecontrecourant.com, aimez notre [page Facebook](#) et [inscrivez-vous au Contre-courriel](#) !

Vous pourriez aimer aussi :

Test de dépistage des travailleurs étrangers : L'UPA réclame une réduction des délais

22 avril 2021 | Par Sylvain Rochon



Le président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, Jérémie Letellier, réclame l'urgente réduction des délais de dépistage de la COVID-19 chez les travailleurs étrangers. Avec un printemps hâtif, ces travailleurs temporaires ont, explique monsieur Letellier, déjà commencé à arriver et l'interminable attente des résultats des tests retarde indûment leur entrée dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les travailleurs agricoles temporaires ont l'obligation de passer un test au 10^e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14^e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler. Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Les producteurs disent multiplier sans succès les représentations depuis plusieurs semaines.

jeudi 22 avril 2021

Tests de dépistage COVID-19 pour les travailleurs étrangers :
La Fédération de l'UPA de la Montérégie réclame une réduction des délais



- Communiqué

Montérégie, le 22 avril 2021 – « *Ça a assez duré ! L'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour nos travailleurs étrangers faut que ça cesse ! L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend.* », clame M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le climat est propice avec un printemps hâtif, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment l'entrée des travailleurs dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les TET ont l'obligation de passer un test au 10e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« *Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux au champ qui ne peuvent pas attendre.* », mentionne M. Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

Les producteurs de la Montérégie sont prêts à collaborer et comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien. Mais il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour permettre au TET de travailler immédiatement après la fin de leur quarantaine obligatoire. C'est notre sécurité alimentaire qui est en jeu !

Pourtant, des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour

BOISVERT

240, chemin des Pa
Sorel-Tracy
450 730-01
www.boisvertmari

MEUBLES ANDRÉ BEAU

GRANDE VE

MATELA

Mirabel
MATELAS MATELASSÉS

permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine, c'est-à-dire au 15e jour suivant leur arrivée. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu cette problématique.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation. Au Québec, il y a urgence d'agir ! Les producteurs agricoles qui rencontrent des problématiques sont invités à faire des pressions auprès de leur député fédéral.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie compte plus de 6 880 entreprises agricoles sur son territoire qui recrute environ 7 000 TET annuellement.

PUBLICITÉ

Vaste choix accessoires audio

Fils audio
Supports télé
Câbles HDMI
Convertisseur audio
Haut-parleurs extérieurs



LA MAISON DU MULTIMÉDIA
359 boulevard Potiquin Sorel-Tracy (450) 743-3569

Depuis 1963

PARTAGER 

SorelTracy
magazine

Le SorelTracy Magazine
une filiale des Productions *Kapricom*
Tous droits réservés


KAPRICOM



Tests de dépistage pour les travailleurs étrangers : La Fédération de l'UPA de la Montérégie réclame une réduction des délais

Le 23 avril 2021 – Modifié à 14 h 32 min le 23 avril 2021

communiqué



(Photo : UPA de la Montérégie)

Communiqué – « Ça a assez duré ! L'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour nos travailleurs étrangers faut que ça cesse ! L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend. », clame M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le climat est propice avec un printemps hâtif, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment l'entrée des travailleurs dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les TET ont l'obligation de passer un test au 10^e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14^e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux au champ qui ne peuvent pas attendre. », mentionne M. Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

Les producteurs de la Montérégie sont prêts à collaborer et comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien. Mais il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour permettre au TET de travailler immédiatement après la fin de leur quarantaine obligatoire. C'est notre sécurité alimentaire qui est en jeu !

Pourtant, des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine, c'est-à-dire au 15^e jour suivant leur arrivée. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu cette problématique.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation. Au Québec, il y a urgence d'agir ! Les producteurs agricoles qui rencontrent des problématiques sont invités à faire des pressions auprès de leur député fédéral.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie compte plus de 6 880 entreprises agricoles sur son territoire qui recrute environ 7 000 TET annuellement.

Source: Fédération de l'UPA de la Montérégie

L'UPA réclame un dépistage plus rapide pour les travailleurs étrangers

Le 23 avril 2021 – Modifié à 11 h 38 min le 23 avril 2021

Par Mario Pitre



Plusieurs travailleurs agricoles étrangers attendent des résultats de tests de COVID-19 pour avoir accès aux champs. (Photo : Gracieuseté)

La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie se montre exaspérée par la lenteur observée pour l'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour ses travailleurs étrangers.

« Ça a assez duré !, clame le président de la Fédération, Jérémie Letellier. Il faut que ça cesse. L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », déclare-t-il par voie de communiqué.

La Fédération rappelle qu'avec le printemps hâtif qu'on connaît cette année, les travailleurs étrangers temporaires ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment leur entrée dans les champs.

Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les travailleurs ont l'obligation de passer un test au 10e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? », mentionne Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie compte plus de 6880 entreprises agricoles sur son territoire qui recrute environ 7000 travailleurs étrangers annuellement.

Actualités / Actualités

25 avril 2021 - 15:00

Pour les travailleurs étrangers

Dépistage: une réduction des délais est réclamée par l'UPA Montérégie



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



On compte plus de 6 880 entreprises agricoles sur le territoire de la Montérégie qui recrute environ 7 000 TET annuellement - Photo: Courtoisie

« Ça a assez duré ! L'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour nos travailleurs étrangers faut que ça cesse ! L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », clame M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le climat est propice avec un printemps hâtif, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment l'entrée des travailleurs dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs.

Les TET ont l'obligation de passer un test au 10^e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14^e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux au champ qui ne peuvent pas attendre », mentionne M. Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

Les producteurs de la Montérégie sont prêts à collaborer et comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien. Mais, selon eux, il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour permettre au TET de travailler immédiatement après la fin de leur quarantaine obligatoire.

Pourtant, des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine, c'est-à-dire au 15^e jour suivant leur arrivée. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu cette problématique à ce jour, souligne l'UPA.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation. Notons qu'on compte plus de 6 880 entreprises agricoles sur le territoire de la Montérégie qui recrute environ 7 000 TET annuellement.



5 avril 2021 3h00 Mis à jour à 8h59

Tests COVID des travailleurs agricoles étrangers : «Ce système était voué à l'échec»



JÉRÔME SAVARY
La Voix de l'Est

Article réservé aux abonnés

Dans les champs, des agriculteurs s'impatientent. Les travailleurs étrangers, venus les épauler par exemple pour la récolte des asperges ou la taille des pommiers, doivent souvent rester cloîtrés au-delà de leurs deux semaines de quarantaine. La faute à un processus de tests empêtré dans «une bureaucratie qui ne fonctionne pas».

Le pomiculteur Dean Thomson, qui accueille chaque année 150 travailleurs étrangers temporaires, ne mâche pas ses mots. «Si on m'avait donné comme défi de mettre en place le pire système imaginable pour tester les travailleurs étrangers, j'aurais fait ce qu'on a présentement : ce système était voué à l'échec et illustre une incompréhension totale de notre réalité.»

Les travailleurs étrangers doivent se faire tester à trois reprises. D'abord avant de prendre l'avion, présenter un test négatif. À leur arrivée à l'aéroport, ils se font tester à nouveau puis 10 jours après leur arrivée, pendant leur quarantaine.

Test du 10^e jour problématique

Si les tests effectués à l'aéroport de Montréal sont analysés par les Laboratoires Biron dans les deux jours, ceux effectués lors du 10^e jour après leur arrivée, et analysés par la compagnie ontarienne Switch Health, arrivent régulièrement avec jusqu'à une semaine de retard.

« C'est sûr que ce système n'a pas été pensé pour les travailleurs étrangers qui sont en quarantaine. »

— Fernando Borja, directeur général de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère



Ces tests du 10^e jour sont pointés du doigt par les différents intervenants contactés dans le cadre de cet article. Les travailleurs doivent s'inoculer le test eux-mêmes, avec le soutien d'une infirmière en visioconférence qui parle rarement français ou espagnol, souligne Fernando Borja, directeur général de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME). «C'est sûr que ce système n'a pas été pensé pour les travailleurs étrangers qui sont en quarantaine», tranche M. Borja.

Vendredi, alors que la version papier de cet article était déjà parti à l'impression, la ministre de l'Agriculture du Canada, Marie-Claude Bibeau, a annoncé que le 3^e test de dépistage allait avoir lieu au 8^e jour de quarantaine, plutôt qu'au 10^e et ce, depuis samedi minuit.

«Ce nouveau protocole permettra de dépister + vite les cas positifs, les cas de variants & de s'assurer que les résultats soient reçus avant la fin de la quarantaine», indique-t-elle dans un tweet envoyé samedi en fin d'après-midi.

À LIRE AUSSI

COVID-19



Les tests COVID-19 pour les travailleurs étrangers traités plus vite, annonce le fédéral

23 avril 2021

La plupart des employeurs agricoles font affaire avec la FERME, qui fait office d'agence de placement pour les travailleurs étrangers — 95 % d'entre eux sont mexicains ou

guatémaltèques — et s'occupe de les faire venir au Québec.

Encore faut-il que l'hébergement dont disposent les travailleurs dispose d'Internet haute vitesse, ou que ceux-ci aient un téléphone intelligent, ce qui n'est pas toujours le cas.

Une fois le test fait, il est envoyé par Purolator au laboratoire Switch Health situé à Mississauga, à l'ouest de Toronto, pour y être analysé.

Et trop souvent, les résultats de ces tests ne sont connus qu'après les 14 jours de quarantaine imposés aux travailleurs, jusqu'à une semaine plus tard! C'est commun, nous ont rapporté plusieurs employeurs.

«Pas une fois les travailleurs ont pu sortir après 14 jours [soit la durée de quarantaine prévue]. C'est systématique», insiste Jonathan Rodrigue, directeur général de la Maison de la pomme à Frelighsburg, alors que près de 50 travailleurs sont déjà arrivés dans ses installations.

Dans une série de gazouillis envoyés vendredi après-midi, la ministre fédéral Bibeau a précisé qu'«un nouveau fournisseur [autre que le problématique Switch Health, NDLR] sera mandaté pour offrir des services aux employeurs dans la langue officielle de leur choix et, dans la mesure du possible, desservira les travailleurs dans leur langue maternelle. Ces services seront en place dans les prochains jours, + d'infos à venir».



Un travailleur étranger temporaire de Grenade à la Maison de la pomme, à Frelighsburg.

FOURNIE

M. Rodrigue souligne également que la ligne téléphonique pour obtenir une infirmière lors du test est souvent difficile à obtenir.

«On les fait venir pour travailler, alors c'est compliqué pour nous, et pour eux aussi, ça ne leur tente pas de rester encabanés.»

Bureaucratie omniprésente

Plusieurs organisations gouvernementales fédérales et provinciales s'assurent du bien-être des travailleurs, mais sans aucune coordination entre elles. Entre la Santé publique du Canada, celle provinciale, la CNESST (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail) et les inspecteurs de Service Canada, «des fois, les employeurs voient leurs travailleurs être inspectés pour la même chose par quatre organisations différentes!», de dire M. Borja.

Les agriculteurs, selon FERME, demandent qu'il y ait une meilleure coordination. «Ces inspections demandent aux employeurs de consacrer beaucoup plus de temps à l'administration afin de répondre à toutes les demandes des gouvernements», indique M. Borja.

Personne ne se parle, confirme sur le terrain M. Rodrigue. Lui aussi accueille autour de 150 travailleurs, dont plusieurs viennent de Grenade, petit pays situé le plus au sud des îles des Caraïbes. «On se fait inspecter de tout bord, tout côté, dit-il. Il n'y a aucune communication entre les organisations, chacun refait les mêmes 12 travaux d'Asterix. Pour le dernier dossier d'inspection sur lequel on a travaillé, on a pu passer une bonne vingtaine d'heures sur la paperasse. C'est complètement déraisonnable.»

M. Thomson n'en revient pas de la complexité du système mis en place. «J'ai calculé que pour faire venir un travailleur étranger, de chez lui jusqu'au champ, à peu près une vingtaine de personnes interviennent dans son dossier, entre l'agence de placement, le transporteur, les gouvernements et autres. Ça prend juste une personne qui manque à l'ouvrage et la chaîne [d'approvisionnement] casse. Mais on n'a pas d'autre choix, sinon on ferme notre entreprise, car il n'y a pas assez de main-d'œuvre au Québec pour faire ce qu'on fait.»

Avec les 15 bâtiments à logement qu'il a à sa disposition, Dean Thomson donne un coup de main pour loger d'autres travailleurs étrangers en quarantaine qui travaillent pour d'autres producteurs de Saint-Paul et Rougemont. «On aide une dizaine d'autres entreprises maraîchères et pomicoles de la région», précise-t-il.

Alors que ces bâtiments sont d'habitude vides à cette période de l'année, «depuis deux ans, presque toutes nos maisons sont louées à d'autres producteurs, car avec la quarantaine on a besoin de trouver des logements supplémentaires», ajoute-t-il.

M. Thomson constate ainsi que ses confrères agriculteurs sont aux prises avec les mêmes délais déraisonnables quant à l'arrivée des résultats des tests du 10^e jour.

Au Terroir de Dunham, où 25 travailleurs étrangers seront cet été dans les champs, on a déjà constaté des retards à 18 jours et 20 jours. Bref, c'est généralisé, confirment le syndicat de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et FERME.

Des tests avec une clinique mobile ?

Plusieurs intervenants de cet article proposent des solutions. Que l'on permette que des tests soient effectués directement dans les fermes par des cliniques mobiles, ce que les Laboratoires Biron seraient capables de faire, selon certains.

Il est également proposé d'ajouter d'autres laboratoires à celui de Switch Health, afin d'accélérer le processus.



Un travailleur étranger de la Maison de la pomme lors de la période de la taille des pommiers

FOURNIE

« On ne comprend pas pourquoi le fédéral tient à son système centralisé de tests avec la compagnie Switch Health, souligne Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie. La procédure pourrait être énormément simplifiée. La situation actuelle n'est pas acceptable. »

Alors que le Québec connaît un printemps hâtif, « les agriculteurs, au lieu d'être occupés au champ, doivent dépenser beaucoup de temps et d'énergie à faire fonctionner un

système qui n'est pas en mesure de fournir les résultats nécessaires », ajoute le DG de FERME.

Le pomiculteur Dean Thomson a accueilli ses premiers travailleurs avec sept semaines de retard. Actuellement, ils sont juste 4 dans les champs, 16 autres sont arrivés samedi dernier et sont en processus de quarantaine. « Présentement, je n'ai pas assez de monde. Tout était prévu pour qu'ils arrivent début mars, mais avec la fermeture des vols commerciaux vers le Sud, il a fallu noliser des avions, et ça a été compliqué pour les remplir, notamment pour les travailleurs antillais qui viennent de petits villages. Cette année, c'est complication après complication. »

« Avec l'immigration, il s'ajoute un obstacle à chaque année », se désole M. Thomson, dont les vergers sont situés à Saint-Paul-d'Abbotsford, Rougemont et Dunham.

Rien ne bouge

Au niveau politique, les pressions de l'UPA, de FERME et du ministre de l'Agriculture du Québec — son attachée de presse nous a assuré qu'il faisait les représentations nécessaires auprès du gouvernement fédéral — ne semble pas suffisantes pour faire débloquer les choses. Statu quo ou presque.

« La situation n'a pas progressé [...] et la plus grosse conséquence est que les producteurs n'ont pas accès à leurs travailleurs », constate M. Letellier, président de la Fédération de l'UPA-Montérégie.

Et pourtant, il serait temps que les choses débloquent. « Le travail intensif dans les champs est sur le point de commencer avec la transplantation des semis, ils annoncent chaud la semaine prochaine », précise M. Letellier, qui est également producteur de grains à Napierville.

Celui-ci s'inquiète beaucoup. « La situation est désastreuse, dit-il. Il y a beaucoup d'inquiétudes dans le secteur maraîcher en ce moment. Les employeurs paient les travailleurs à ne rien faire. »

Si l'année 2020 n'était déjà pas simple, 2021 est encore pire, d'après M. Rodrigue de la Maison de la pomme : « C'est de loin l'année la plus compliquée qu'on ait connue. »

+

VACCINATION DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Les travailleurs étrangers temporaires (TÉT) du milieu agricole font partie du groupe prioritaire 9 qui a présentement accès à la vaccination, confirme Laurence Voyzelle, attachée de presse du ministre de l'Agriculture du Québec.

Plus précisément, pour les employeurs accueillant un petit nombre de TÉT et pouvant se déplacer vers les centres de vaccination, les TÉT peuvent actuellement s'inscrire sur Clic Santé pour prendre leur rendez-vous.

Pour les employeurs accueillant un grand nombre de TÉT et dont le déplacement de ce groupe est plus difficile, les établissements de santé régionaux communiqueront avec les employeurs concernés afin de coordonner la vaccination, indique l'attachée de presse.

+

7000 TRAVAILLEURS ATTENDUS

Sur les 6600 travailleurs acheminés en Montérégie (sur 7000 au total pour cette région) via l'agence de recrutement de main-d'œuvre étrangère FERME, plus de 2500 sont arrivés.

En janvier, selon FERME, 88 % des travailleurs demandés par les employeurs dans les fermes montérégiennes en janvier sont effectivement arrivés. Puis 105 % en février et 109 % en mars, comparativement à 45 % en mars 2020, au début de la pandémie.

Le problème actuel se situe cependant au-delà du simple nombre de travailleurs

L'UPA réclame un dépistage plus rapide pour les travailleurs étrangers

Le 25 avril 2021 – Modifié à 18 h 12 min le 24 avril 2021

Par Mario Pitre



Plusieurs travailleurs agricoles étrangers attendent des résultats de tests de COVID-19 pour avoir accès aux champs. (Photo : Gracieuseté)

La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie se montre exaspérée par la lenteur observée pour l'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour ses travailleurs étrangers.

« Ça a assez duré !, clame le président de la Fédération, Jérémie Letellier. Il faut que ça cesse. L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », déclare-t-il par voie de communiqué.

La Fédération rappelle qu'avec le printemps hâtif qu'on connaît cette année, les travailleurs étrangers temporaires ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment leur entrée dans les champs.

Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les travailleurs ont l'obligation de passer un test au 10e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? », mentionne Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie compte plus de 6880 entreprises agricoles sur son territoire qui recrute environ 7000 travailleurs étrangers annuellement.

Actualités / Actualités

25 avril 2021 - 15:00

Pour les travailleurs étrangers

Dépistage: une réduction des délais est réclamée par l'UPA Montérégie



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



On compte plus de 6 880 entreprises agricoles sur le territoire de la Montérégie qui recrute environ 7 000 TET annuellement -
Photo: Courtoisie

« Ça a assez duré ! L'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour nos travailleurs étrangers faut que ça cesse ! L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », clame M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le climat est propice avec un printemps hâtif, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment l'entrée des travailleurs dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs.

Les TET ont l'obligation de passer un test au 10^e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14^e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux au champ qui ne peuvent pas attendre », mentionne M. Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

Les producteurs de la Montérégie sont prêts à collaborer et comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien. Mais, selon eux, il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour permettre au TET de travailler immédiatement après la fin de leur quarantaine obligatoire.

Pourtant, des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine, c'est-à-dire au 15^e jour suivant leur arrivée. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu cette problématique à ce jour, souligne l'UPA.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation. Notons qu'on compte plus de 6 880 entreprises agricoles sur le territoire de la Montérégie qui recrute environ 7 000 TET annuellement.

Actualités / Actualités

25 avril 2021 - 15:00

Pour les travailleurs étrangers

Dépistage: une réduction des délais est réclamée par l'UPA Montérégie



Par Marie-Claude Pilon, Journaliste



On compte plus de 6 880 entreprises agricoles sur le territoire de la Montérégie qui recrute environ 7 000 TET annuellement - Photo: Courtoisie

« Ça a assez duré ! L'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour nos travailleurs étrangers faut que ça cesse ! L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », clame M. Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le climat est propice avec un printemps hâtif, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment l'entrée des travailleurs dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs.

Les TET ont l'obligation de passer un test au 10^e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14^e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux au champ qui ne peuvent pas attendre », mentionne M. Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

Les producteurs de la Montérégie sont prêts à collaborer et comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien. Mais, selon eux, il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour permettre au TET de travailler immédiatement après la fin de leur quarantaine obligatoire.

Pourtant, des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine, c'est-à-dire au 15^e jour suivant leur arrivée. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu cette problématique à ce jour, souligne l'UPA.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation. Notons qu'on compte plus de 6 880 entreprises agricoles sur le territoire de la Montérégie qui recrute environ 7 000 TET annuellement.

L'UPA réclame un dépistage plus rapide pour les travailleurs étrangers

Le 26 avril 2021 à 8 h 16 min

Par Mario Pitre



Plusieurs travailleurs agricoles étrangers attendent des résultats de tests de COVID-19 pour avoir accès aux champs. (Photo : Gracieuseté)

La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie se montre exaspérée par la lenteur observée pour l'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour ses travailleurs étrangers.

« Ça a assez duré !, clame le président de la Fédération, Jérémie Letellier. Il faut que ça cesse. L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », déclare-t-il par voie de communiqué.

La Fédération rappelle qu'avec le printemps hâtif qu'on connaît cette année, les travailleurs étrangers temporaires ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment leur entrée dans les champs.

Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les travailleurs ont l'obligation de passer un test au 10e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? », mentionne Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie compte plus de 6880 entreprises agricoles sur son territoire qui recrute environ 7000 travailleurs étrangers annuellement.

L'UPA réclame un dépistage plus rapide pour les travailleurs étrangers

Le 26 avril 2021 à 16 h 06 min

Par Mario Pitre



Plusieurs travailleurs agricoles étrangers attendent des résultats de tests de COVID-19 pour avoir accès aux champs. (Photo : Gracieuseté)

La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie se montre exaspérée par la lenteur observée pour l'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour ses travailleurs étrangers.

« Ça a assez duré !, clame le président de la Fédération, Jérémie Letellier. Il faut que ça cesse. L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », déclare-t-il par voie de communiqué.

La Fédération rappelle qu'avec le printemps hâtif qu'on connaît cette année, les travailleurs étrangers temporaires ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment leur entrée dans les champs.

Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les travailleurs ont l'obligation de passer un test au 10^e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14^e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long ! Nous sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs, qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arriveront au Québec ? », mentionne Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie compte plus de 6880 entreprises agricoles sur son territoire qui recrute environ 7000 travailleurs étrangers annuellement.

Dépistage COVID-19 pour les travailleurs étrangers

Demande de réduction dans les délais

La Fédération de l'UPA de la Montérégie réclame une réduction des délais de dépistage de la COVID-19 pour les travailleurs étrangers.

« Ça a assez duré! L'attente des résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour nos travailleurs étrangers, faut que ça cesse. L'autonomie alimentaire des Québécois en dépend », clame Jérémie Letellier, président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie.

Le climat est propice avec un printemps hâtif, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver, mais les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent indûment l'entrée des travailleurs dans les champs. Les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses et inhumaines pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les TET ont l'obligation de passer un test au 10e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler.

« Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long! Nous en sommes seulement au début de l'arrivée de nos travailleurs. Qu'en sera-t-il lorsque l'ensemble des travailleurs arrivera au Québec? Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux aux champs qui ne peuvent pas attendre », mentionne Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville.

Les producteurs de la Montérégie sont prêts à collaborer et comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien. Mais il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour permettre au



Des travailleurs étrangers attendent leur dépistage de la COVID-19. (Photo : courtoisie)

TET de travailler immédiatement après la fin de leur quarantaine obligatoire. C'est la sécurité alimentaire qui est en jeu.

Pourtant, des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être

prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine, c'est-à-dire au 15e jour suivant leur arrivée. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu ce problème.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation. Au Québec, il y a urgence d'agir. Les producteurs agricoles qui rencontrent des problèmes sont invités à faire des pressions auprès de leur député fédéral. (JCN)



NOTRE PROGRAMME D'ENTRETIEN DE PELOUSE EN 5 SERVICES

Un programme de fertilisation en 5 visites qui comprend 5 services et qui vous assure une pelouse en santé et équilibrée.

Les détails de notre programme d'entretien de pelouse en 5 services :

- Fertilisation 1 granulaire - mai
- Fertilisation 2 granulaire - juin
- Fertilisation 3 granulaire - juillet / août
- Traitement de mauvaises herbes 1 - juin
- Traitement de mauvaises herbes 2 - septembre

Une pelouse PLUS VERTE, DENSE ET EN SANTÉ



450.658.0274 • www.fertilisationprovost.com

Une approche différente en entretien de pelouse



soumission en ligne



VoixAgricole

Les travailleurs étrangers temporaires et les agriculteurs demandent des tests de dépistage plus rapide



PHOTO UPA MONTÉRÉGIE

MONTÉRÉGIE

Depuis un certain temps, les travailleurs étrangers temporaires (TET) ont commencé à arriver dans la province. Or, les résultats des tests de dépistage de la COVID-19 retardent l'entrée des travailleurs dans les champs.

L'Union des producteurs agricoles (UPA) indique que les sources de stress deviennent de plus en plus nombreuses pour les producteurs agricoles et leurs travailleurs. Les TET ont l'obligation de passer un test au 10^e jour de leur quarantaine afin d'obtenir, avant le 14^e jour, un résultat négatif leur permettant de travailler. « Le fédéral a conclu une entente avec une seule compagnie pour faire les tests, mentionne Jean-Claude Guérin, président du Syndicat de l'UPA Jardins-de-Napierville. Elle est située en Ontario, la province la plus touchée par le virus en ce moment. Certains de mes travailleurs déjà arrivés ont attendu leurs résultats plus de 17 jours avant de pouvoir travailler. Le temps d'attente est beaucoup trop long! Il faut réduire les délais d'attente afin qu'ils soient sortis de leur quarantaine après 14 jours, autant pour eux que pour tous les travaux au champ qui ne peuvent pas attendre. »

Les producteurs de la Montérégie soulignent qu'ils sont prêts à collaborer et qu'ils comprennent la légitimité des mesures de contrôle mises en place par le gouvernement canadien. Cependant, ils croient qu'il faut que les autorités livrent la marchandise et rendent accessibles rapidement les

résultats des tests de dépistage de la COVID-19 pour les TET.

Des actions concrètes

Des représentations ont été effectuées il y a plusieurs semaines par l'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) pour demander aux gouvernements du Canada et du Québec de tout mettre en œuvre pour permettre aux TET d'être prêts à travailler au lendemain de leur quarantaine. Le gouvernement fédéral n'a toujours pas résolu cette problématique.

La Fédération de l'UPA de la Montérégie demande aux deux paliers de gouvernement de travailler à trouver une solution immédiate pour corriger la situation. Au Québec, il y a urgence d'agir! Les producteurs agricoles qui rencontrent des problèmes sont invités à faire des pressions auprès de leur député fédéral. La Fédération de l'UPA de la Montérégie rappelle qu'elle compte plus de 6880 entreprises agricoles sur son territoire qui recrute environ 7000 TET annuellement. M.D.

Le retour du lait fermier québécois

RÉGIONAL

Jadis présentes dans pratiquement chaque village, les laiteries artisanales ont disparu en raison des normes de salubrité, mais voilà que plusieurs fermes s'équipent pour pasteuriser et embouteiller leur lait. C'est le retour du lait fermier.

En Abitibi, les ventes de la laiterie artisanale Boréalait ont dépassé du double le chiffre d'affaires de la ferme laitière de 48 vaches des propriétaires. « On a dépassé le cap du demi-million [de revenu brut pour la laiterie]. C'est une belle évolution », dit la copropriétaire Évelyne Rancourt.

Pour l'éleveuse de la Montérégie Caroline Pelletier, réaliser des ventes directes répond au rêve de partager avec la population le lait « au goût exceptionnel et unique » de son petit troupeau de vaches Jerseys.

Au Centre d'expertise fromagère du Québec, la conseillère Louise Lefebvre remarque un intérêt réel pour cette production artisanale. Elle explique que des fermes laitières préfèrent désormais s'orienter vers la production de produits ultrafrais comme le lait et le yogourt, qui seront moins

susceptibles de subir la compétition des entreprises européennes, comme c'est le cas avec les fromages.

Pour sa part, Charles Langlois, directeur du Conseil des industriels laitiers du Québec, estime que les volumes vendus par les laiteries fermières demeureront marginaux, c'est-à-dire moins de 1 % des 3,3 milliards de litres produits par tous les producteurs laitiers québécois. Mais les astres s'alignent, selon lui, pour que d'autres fermes désirant embouteiller leur propre lait voient le jour. « Il y a des consommateurs pour qui l'aspect local et terroir devient le plus important critère d'achat. Les laiteries artisanales viennent répondre à ce besoin. De plus, elles ont la sympathie du public et amènent une belle image à l'industrie », analyse-t-il.

COLLABORATION SPÉCIALE TDCN

PHOTOTHÈQUE

